

70825
0825
825

TIRAGE: VENDREDI,
3 SEPT. 1971

17 gagnants de \$5,000.

136 gagnants de \$ 500.

1377 gagnants de \$ 100.

la météo

Saméti et dimanche,
Chaud et humide. Ris-
ques d'orages. Max.: 85

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férié

VOL LXII - NO 204

Montréal, samedi 4 septembre 1971

15 CENTS



Après les laborieuses négociations, l'heure est aux congratulations. Notre photo, prise à l'issue de la signature de l'accord sur Berlin hier, montre le représentant de la France, M. Sauvagnargues, (à gauche) félicitant son collègue britannique, sir Jackling, alors que M. Abrassimov, ambassadeur soviétique, en fait de même avec M. Rush, représentant des Etats-Unis. (Téléphoto AP)

L'accord sur Berlin est signé

BERLIN (d'après l'AFP) - Vingt-six ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, les quatre puissances victorieuses du troisième Reich (Etats-Unis, URSS, France, Grande-Bretagne) ont signé hier leur premier accord sur Berlin depuis la division de la ville. Entre-temps, l'administration quadripartite de l'ancienne capitale du Reich s'était disloquée coupant en deux non seulement Berlin, mais l'Allemagne, et il y a 10 ans la division de Berlin avait encore été aggravée par la construction du fameux "mur". C'est l'ambassadeur soviétique Piotr Abrassimov qui a eu le mot de la fin: "Alles gut, ende gut" (tout est bien qui finit bien), s'est-il exclamé à la fin de la cérémonie de signature.

Par cet aphorisme déjà employé par lui à l'issue d'une séance marathon le 19 août, M. Abrassimov sous-entendait: vous voyez bien que j'ai eu raison. Sa réflexion déclencha la bonne humeur

générale. Et pourtant, la tension était grande et l'émotion générale lorsque, à 12h57 locales, les quatre ambassadeurs, en file indienne, firent leur entrée dans la grande salle de conférences.

M. Kenneth Rush, clignant des yeux derrière ses lunettes sous les feux des projecteurs, était en tête. Derrière lui, son collègue soviétique précédait Sir Roger Jackling (Grande-Bretagne), M. Jean Sauvagnargues (France), fermait la marche, suivi des groupes d'experts des quatre pays. Dans la salle, on n'entendait plus que le ronronnement des 18 caméras des chaînes de télévision et le bourdonnement des voix des commentateurs. M. Sauvagnargues, qui assurait la présidence de cette 34ème séance, a invité ses collègues à prendre place sur les fauteuils de cuir devant les micros préparés pour les déclarations. Les ambassadeurs le visage grave, et impassible, regardaient droit devant eux. La chaleur est devenue étouffante

dans cette immense pièce de faux style baroque où étaient rassemblés, sans espoir d'en sortir, tant que tout ne serait pas terminé, près de deux cents représentants de la presse internationale.

Un conseiller vint se placer à la droite de chaque ambassadeur apportant les textes de l'accord. La France et la Grande-Bretagne avaient des marquins rouges, celui de l'URSS était d'un rouge brun, celui de M. Rush était vert avec des gravures dorées. Après avoir ajusté leurs lunettes, les ambassadeurs ont commencé à signer. Les conseillers tournaient les pages au fur et à mesure et faisaient passer le marquins au suivant.

A 13h03 locales, l'accord de Berlin était signé et le protocole final paraphé. M. Rush sourit pour la première fois. L'atmosphère s'est détendue. L'ambassadeur français a pris ensuite la parole. Voir page 2: Accord

Le corps d'Eva Peron restitué à son mari

MADRID (AFP) - Le corps d'Eva Peron, deuxième épouse de l'ancien président argentin Juan Domingo Peron, a été remis à celui-ci hier soir, précise l'ambassade d'Argentine à Madrid.

Selon des informations de bonne source, le corps d'Eva Peron a été amené par la route dans un fourgon mortuaire, depuis les environs de Rome où il avait été inhumé en secret jusqu'à un lieu non précisé de la province de Madrid. Le fourgon immatriculé en Italie avait passé la frontière hier matin par le poste de la Junquera, accompagné d'une escorte de policiers italiens en moto. Le véhicule avait alors été aperçu se dirigeant vers Barcelone, puis sa trace avait été perdue.

On ignore pour le moment le lieu où le corps va être enterré, mais dans les milieux argentins. Voir page 2: Peron

Réunion secrète des "B. Spéciaux"

La mort frappe de nouveau à Belfast

BELFAST (d'après AFP) - Un homme est mort brûlé vif cette nuit à Newry, dans l'incendie d'un commerce de draperie. La police de Belfast a indiqué d'autre part que la bombe qui a ravagé un poste de gendarmerie à Dundonald, dans l'est de la ville, a fait sept blessés, cinq policiers et deux civils. Leur vie n'est pas en danger, mais deux des cinq hommes du "Royal Ulster Constabular" sont probablement passés à deux doigts de la mort. La bombe a fait explosion dans le parking vers lequel se dirigeaient les deux hommes. Une voiture a été complètement détruite.

A Butler Street, près de Crumlin Road, des bagarres ont opposé dans la nuit les forces de l'ordre et une soixantaine de personnes. Attaqués à coups de bombes à clous, les militaires ont répliqué en faisant usage de grenades lacrymogènes. 4 soldats ont été légèrement blessés. Trois soldats britanniques ont été

blessés dans le comté d'Armagh lorsque leur véhicule blindé est tombé, tôt ce matin, dans une embuscade près de Bessbrook, on n'a pas encore d'autre détail.

En fait, le danger d'une confrontation armée entre catholiques et protestants s'est brusquement aggravé hier soir à Belfast à la suite d'une réunion secrète où un nouveau pas a été franchi vers la reconstitution des "B. Spéciaux". La réunion rassemblait les anciens de la police spéciale dissoute en 1969 mais dont les extrémistes protestants désirent passionnément la reconstitution pour passer à l'action directe contre l'IRA.

A la suite de la réunion, M. Desmond Green, président de "L'Association de la police spéciale", a déclaré qu'il avait été décidé d'ouvrir "un registre de volontaires" en vue de défendre la constitution de l'Ulster. M. Green a ajouté qu'il comptait recruter ainsi dans toute

Voir page 2: Irlande

Lewis propose: taxe à l'exportation des richesses naturelles

Le leader national du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, propose l'application d'une taxe de 10 pour cent sur toutes les richesses naturelles exportées hors du pays.

Participant hier à Montréal au congrès des membres de la Fraternité internationale de l'industrie des pâtes et papiers, M. Lewis déclarait: "Il s'impose d'appliquer une taxe de 10 pour cent sur l'exportation de nos richesses naturelles que les Etats-Unis désirent ardemment."

Cette suggestion de M. Lewis fera l'objet de la prochaine réunion, mardi, des membres du caucus NDP. Cette taxe, le leader néo-démocrate ne la voit pas comme une mesure de représaille à l'égard de la nouvelle politique économique du président Richard Nixon, mais plutôt comme mesure protectionniste.

Par contre, le leader du NDP est d'avis que cette taxe sur les richesses naturelles exportées pourrait être retirée aussitôt que le gouvernement américain décidera d'en faire autant avec sa récente taxe de 10 pour cent sur les importations entrant aux Etats-Unis.

M. Lewis a de nouveau sévèrement critiqué la mesure imposée par le pré-

sident Nixon, qui annonçait également le gel des prix et des salaires. C'est facile de trouver des mesures pour geler les salaires, a-t-il dit, "mais il n'existe pas de système pour établir un véritable contrôle des prix".

Un pays aussi puissant que les Etats-Unis, soulignait M. Lewis, n'aurait pas dû agir unilatéralement pour résoudre ses problèmes économiques, "parce que ces nouvelles mesures affectent les économies de plusieurs nations".

Une nation puissante comme les Etats-Unis, a-t-il dit encore, a l'obligation morale de consulter les autres pays avant d'amorcer une nouvelle orientation économique.

Le Canada n'est pas une république de bananes, a lancé le leader néo-démocrate, qui appuie le projet du gouvernement canadien de venir en aide aux industries affectées par la surtaxe américaine.

Cependant, a-t-il dit, cette aide devra contribuer à soulager les difficultés des travailleurs susceptibles d'être mis à pied et non seulement viser à rétablir la situation financière des industries, sans égard au sort de leurs employés.

Enfin, M. Lewis conclut à la nécessité d'un plan d'ensemble du gouvernement, concernant l'aide à la création de nouvelles industries, alléguant qu'il n'est pas dans l'intérêt du pays de favoriser la création de nouveaux emplois dans une région donnée, s'il doit en résulter une augmentation du chômage dans d'autres régions.



Un accord se dégage:

Pékin au Conseil de sécurité

WASHINGTON (AFP) - Le secrétaire d'Etat William Rogers a révélé hier que la majorité des pays consultés par les Etats-Unis étaient en faveur de l'attribution à Pékin du siège chinois au Conseil de sécurité des Nations unies.

Au cours d'une conférence de presse, M. Rogers a déclaré que le gouvernement du président Nixon prendrait une décision d'ici deux semaines sur la représentation de la Chine au Conseil de sécurité. Il n'a pas donné de précision sur ce que serait la position américaine mais il a toutefois dit: "Nous avons consulté environ 90 gouvernements. Il semble qu'il y ait un soutien substantiel pour que le siège du Conseil de sécurité aille à la République populaire de Chine".

Par contre, M. Rogers s'est déclaré convaincu que l'opinion publique de la plupart des pays du monde était en faveur de la double représentation de la Chine aux Nations unies. Les Etats-Unis, a-t-il dit, vont continuer à oeuvrer pour que la République de Chine (Taiwan) conserve son siège à l'Assemblée générale des Nations unies.

Un journaliste sud-coréen lui demandant quelles pourraient être, pour son pays, les conséquences du voyage de M. Nixon à Pékin et du rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine populaire, le secrétaire d'Etat a répondu: "Nous n'allons rien faire qui mette en cause nos engagements envers la

Voir page 2: Pékin

L'ordre des priorités est renversé à Ottawa

OTTAWA (PC) - La surtaxe de 10% imposée par le gouvernement des Etats-Unis sur les importations a modifié l'ordre des priorités prévu pour la reprise de la troisième session du Parlement fédéral, mardi prochain.

Dès la rentrée parlementaire, en effet, les députés seront plongés en plein débat sur les mesures spéciales d'aide aux industries que soumettra le premier ministre Trudeau en vue d'atténuer les effets de cette surtaxe sur l'économie canadienne.

La Chambre des Communes avait ajourné ses séances le 30 juin pour la période estivale.

Les deux premières journées de la reprise de la session seront consacrées à ce problème qui affecte bon nombre d'industries exportant leurs produits vers les Etats-Unis.

Sur le plan politique, le spectre d'une élection générale à brève échéance, au plus tard en novembre, planera au-dessus des banquettes des législateurs.

Bombe à Dorion

Une bombe a gravement endommagé hier la centrale de commutation de Bell Canada, à Dorion, mais n'a fait heureusement ni mort, ni blessé.

La police municipale de Dorion a fait savoir qu'un inconnu avait téléphoné à la police une minute avant la détonation, pour annoncer qu'une bombe allait sauter.

Bien que le poste de police se trouve voisin de la centrale de relais, rue Galt, à Dorion, l'explosion s'est produite avant l'arrivée des policiers et au moment où personne ne se trouvait près de l'engin.

Un plancher de l'édifice a partiellement cédé tandis qu'un mur a été lézardé. Cependant les dégâts, évalués sommairement à \$300,000, ont surtout été causés à l'équipement technique de la centrale.

Un porte-parole de Bell Canada a déclaré ne pas connaître les raisons de cet attentat et a fait savoir que le service téléphonique pour les numéros dont l'échange est 234 ou 235 serait rétabli dès ce matin.

L'explosion a en effet perturbé gravement le service téléphonique dans la région de Dorion.

D'après un porte-parole de la Sûreté du Québec, à Montréal, la bombe était composée de 7 à 8 livres de dynamite.

Les policiers ont fait les prélèvements d'usage afin d'instituer l'enquête qui, espèrent-ils, permettra de découvrir l'auteur de cet attentat.

Les chefs de police en congrès

Tout citoyen devrait avoir ses empreintes digitales

CALGARY (d'après CP) - Les délégués au congrès annuel de l'Association canadienne des chefs de police ont adopté une résolution pressant les différents services policiers de fournir à tout citoyen la possibilité d'obtenir une copie de ses empreintes digitales.

"Il ne s'agit pas de revenir sur l'idée de cartes d'identité obligatoires, mais nous voulons simplement être en mesure d'accomplir notre travail", a dit le chef W.J. Shrub, de Peterborough, qui présidait le comité des résolutions.

Cette résolution, l'une des vingt mesures adoptées hier à la dernière séance de la 66ième conférence annuelle des chefs de police canadiens, stipule qu'un programme d'éducation devrait être immédiatement entrepris afin de sensibiliser le public à la valeur et à la nécessité d'avoir une copie de ses empreintes digitales.

Cette prise volontaire des empreintes digitales avait déjà été recommandée par la commission qui avait enquêté sur l'écrasement d'un appareil d'Air Canada, à Toronto, en juillet 1970. L'identification de 109 victimes avait été alors extrêmement difficile.

Une autre résolution adoptée, sans débat, par les chefs des corps policiers du Canada précise qu'une condamnation à mort ne devrait être commuée que sur la recommandation d'un jury. De plus, selon cette résolution, une sentence de mort ne devrait jamais être commuée en une sentence plus légère que l'emprisonnement à perpétuité.

Selon les chefs policiers, la commutation d'une peine de mort ne devrait être décrétée que dans de très rares cas où surviennent des circonstances atténuantes inhabituelles.

Les chefs ont aussi été invités à mettre sur pied des programmes d'entraînement pour leur personnel pour enquêter dans le domaine des drogues.

Jedi, un rapport sur le crime organisé préparé par une commission de dix membres, a été remis aux congressistes. Selon ce rapport, le crime organisé aurait des ramifications à tous les

niveaux de gouvernement. L'une des principales raisons de cette infiltration serait, selon le rapport, l'indifférence du public envers l'action de la pègre.

C'est le directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre qui a présidé le comité qui a rédigé ce rapport. Au cours d'une entrevue, M. Saint-Pierre a affirmé que le crime organisé tente d'infiltrer tous les ministères et qu'il y parvient quelquefois.

L'Association a ordonné aux chefs des corps policiers de ne pas commenter ce rapport. Pour sa part, le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, s'est refusé à tout commentaire sur ce sujet.

Lundi, fête du travail, Le Devoir ne sera pas publié. Tous nos services seront fermés, sauf celui de la rédaction, accessible à compter de 14 heures.

au gré du temps

Pongistes

Après avoir reçu des joueurs américains de tennis de table, la Chine communiste organise maintenant un grand tournoi de ping-pong afro-asiatique.

Il est possible que d'autres joutes intercontinentales permettent à toutes les nations d'envoyer des représentants à Pékin.

Les Chinois en inventant la diplomatie du ping-pong croient innover; en fait elle ressemble fort à la manière traditionnelle: installés autour d'une table verte, les participants ne cessent de se renvoyer la balle jusqu'au moment où l'un d'eux est éliminé à la suite d'un revers.

Louis-Martin TARD

Avec le régime d'assurance-maladie

La majorité des médecins gagnera plus de \$30,000

par Solange Chalvin

Le deuxième rapport de la Régie de l'assurance-maladie du Québec lève le voile sur les honoraires versés aux médecins et spécialistes depuis la mise en vigueur du régime, le 1er novembre dernier.

Un calcul rapide permet d'estimer à près de \$100,000 sinon plus, les honoraires annuels d'une douzaine de médecins et spécialistes de la santé au Québec, alors que la majorité des médecins recevront un salaire annuel de l'ordre de \$30,000.

Selon les plus récentes statistiques

de la Régie, compilées au 2 septembre et complétant dix mois d'opération sur douze, \$190,000,000 ont été versés aux spécialistes de la santé.

Dans le rapport rendu public par la Régie et qui couvre seulement les cinq premiers mois du régime d'assurance-maladie, nous apprenons que 41.5% des omnipraticiens qui ont réclamé des honoraires ont reçu de \$10,000 à \$20,000 chacun pour cinq mois de travail, alors que 35.6% de leurs confrères spécialistes en recevaient autant. Signalons que neuf omnipraticiens ont touché plus de

\$35,000 chacun d'honoraires pour cette même période. Douze spécialistes ont reçu chacun plus de \$35,000 dont sept \$50,000 et plus, souligne le rapport.

L'écart de revenus entre les omnipraticiens et les spécialistes est surtout sensible au-delà de \$20,000 pour cinq mois. En effet, 186 omnipraticiens ont reçu plus de \$20,000 alors que 382 spécialistes ont bénéficié des mêmes revenus.

Les spécialités les mieux rémunérées sont la neuro-chirurgie et la chirurgie et la chirurgie générale où le

coût moyen du service s'établit aux environs de \$70. Le coût moyen de la visite au cabinet du médecin est de \$6.29 alors que celui de la visite à domicile est de \$7.45. Celui de la consultation ordinaire chez un spécialiste s'établit à \$29.69.

Notons à ce sujet que le nombre de visites à domicile est particulièrement bas comparativement à celui des visites au cabinet du médecin ou aux cliniques externes des hôpitaux. Il y a eu en cinq mois 448,178 visites à domicile.

Voir page 2: Médecine

suites de la première page

ACCORD

Puis, c'est le tour de Sir Roger Jackson de lire sa déclaration en anglais. M. Abrassimov a parlé ensuite en russe.

Enfin, M. Rush a lu sa déclaration, la plus longue des quatre.

A 13h 19 tout est terminé. La cérémonie a duré 22 minutes. Les ambassadeurs se sont congratulés et serré longuement la main avant de poser en groupe pour les photographes.

A l'exception de M. Rush qui doit observer un régime à la suite de son indisposition de jeudi, les diplomates entourés par leurs collaborateurs ont déjeuné dans la salle du conseil de contrôle allié.

A l'issue de ce déjeuner les trois ambassadeurs occidentaux se sont rendus au Sénat pour une visite de courtoisie à M. Klaus Schuetz, bourgmestre régnant de Berlin à qui ils ont remis officiellement un texte de l'accord.

A Berlin la population attend maintenant avec un espoir mêlé de scepticisme les résultats tangibles de cette pièce à suspense qui a duré dix-huit mois et qui va se poursuivre maintenant par les négociations entre les deux Allemagnes.

Tous les commentaires officiels en RFA et à Berlin-Ouest ont mis en relief les améliorations apportées à la situation de la ville elle-même. Le chancelier Willy Brandt, dans une allocution radiotélévisée, a souligné l'essentiel: "Plus de crise à Berlin". Pour le cabinet fédéral, il s'agit du "plus grand progrès" depuis le blocus de Berlin en 1948. En revanche pour M. Franz-Josef Strauss, chef des chrétiens-démocrates bavarois, l'accord quadripartite est "en caoutchouc" et consacre la division de l'Allemagne en trois parties: la RFA, la RDA et Berlin-Ouest.

MÉDECINE

cile contre 4.901.447 services donnés aux bureaux des médecins ou aux cliniques externes.

Même si seulement 77% des honoraires reçus par la Régie avaient été acquittés au moment de la rédaction du rapport la moyenne des paiements aux professionnels de la santé, se situait aux environs de \$2.000 par mois pour les spécialistes et de \$1.971 pour les omnipraticiens, ce qui laisse prévoir des revenus annuels de l'ordre de \$30.000.

Les rumeurs d'abandon de la profession médicale qui ont circulé ces derniers jours semblent peu fondées. En fait, 243 médecins ont abandonné la pratique depuis quelque six mois mais cela comprend les vieux médecins qui ont tout simplement pris leur retraite. Les abandons les plus nombreux se sont produits chez les radiologistes, psychiatres et anesthésistes anglophones qui ont reçu des offres intéressantes des autres provinces canadiennes et même des Etats-Unis. On prévoit d'autre part que 600 nouveaux médecins entreront en service d'ici la fin de 1972 ce qui rétablira largement l'équilibre.

Il est intéressant de noter à quel point tous les Québécois ne reçoivent pas les mêmes services bien que le régime d'assurance-maladie soit universel. En effet, les citoyens de la région de Montréal disposent d'un médecin par 1.544 personnes et d'un spécialiste par 1.218 personnes, alors que le Nouveau-Québec ne possède qu'un médecin pour 5.969 habitants et qu'un spécialiste pour 11.937 habitants.

Les régions les plus défavorisées sur le plan des services médicaux sont le Nouveau-Québec, la Côte-Nord, le Nord-ouest, l'Outaouais et le Bas Saint-Laurent-Gaspésie. Montréal, Québec et la région des Cantons-de-l'Est sont des zones privilégiées comparativement aux autres parties du Québec.

Il existe bien peu de professionnels de la santé qui n'adhèrent pas au régime d'assurance-maladie. Sept seulement sont désengagés et 112 non-participants alors que 10.024 sont inscrits au régime et reçoivent leurs honoraires de l'Etat.

Il est à noter que les sommes d'argent données dans cet article ne correspondent pas au coût de l'ensemble des services dispensés par les médecins depuis cinq mois, mais uniquement aux montants réellement versés aux professionnels par la Régie. Bien des relevés d'honoraires dorment dans les tiroirs des médecins ou dans ceux de la Régie (33% au moment de la rédaction du rapport) mais s'ajoutent tôt ou tard, aux revenus déjà versés jusqu'ici aux professionnels de la santé, ce qui arrondira leurs revenus annuels.

En fait, la Régie compte verser aux spécialistes de la santé plus de 300 millions pour l'année 1971-72.

PÉKIN

Corée ou qui affecte nos relations avec la Corée".

Comme les journalistes américains se plaignaient du "secret" qui entoure la préparation du voyage de M. Nixon à Pékin alors que le premier ministre Chou En-lai donne de nombreuses interviews sur l'avenir des relations entre la Chine et les Etats-Unis, M. Rogers a déclaré: "toutes ces interviews répètent les positions connues de la Chine. Nous pourrions aussi répéter quotidiennement nos positions, mais cela ne servirait à rien. Nous voulons préparer ce voyage soigneusement et non pas nous engager dans la rhétorique.

M. Rogers a également abordé les questions suivantes: accord quadripartite sur Berlin, économie et monnaie, élections présidentielles au Vietnam, Proche-Orient, Cuba et secrets diplomatiques.

Au sujet de l'économie, M. Rogers espère que les problèmes soulevés par les mesures d'ordre économique et monétaire annoncées par M. Nixon le

15 août dernier seront résolus à la satisfaction générale au cours des discussions entre Washington et les autres gouvernements concernés. Malgré ces difficultés, le monde entier, ou presque, a applaudi au courage et à la hardiesse du président Nixon et de ses initiatives.

En ce qui concerne le Vietnam, le secrétaire d'Etat a dit que les Etats-Unis sont déçus de ce que les élections présidentielles du 3 octobre prochain ne seront pas contestées, mais que le caractère de référendum donné à ce scrutin est "encourageant". Les Etats-Unis sont d'ailleurs satisfaits du déroulement des élections législatives jugées "tout à fait réussies".

Enfin au Proche-Orient, les Etats-Unis poursuivront leurs efforts diplomatiques, et en ce qui concerne Cuba, M. Rogers ne s'explique pas les raisons qui ont pu motiver la volonté de La Havane de mettre fin au pont aérien grâce auquel plus d'un quart de million de Cubains se sont déjà établis aux Etats-Unis.

OTTAWA

une exemption d'impôt à environ un million de contribuables additionnels et la taxation des gains de capital.

Si tout fonctionne tel que prévu, le projet de loi devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1972.

On s'attend à de longues discussions en Chambre, les partis d'opposition ayant l'intention de soumettre plusieurs motions d'amendement au texte législatif.

De leur côté, les créditeurs reviendront à la charge dans leur tentative d'amener le gouvernement à rétablir la peine de mort au pays.

Le chef du parti, M. Réal Caouette, a réclamé de nouveau cette semaine le recours à la peine capitale contre les personnes coupables de meurtre.

Présentement, elle est suspendue jusqu'en 1973 sauf dans les cas d'assassinat d'un policier ou d'un gardien de prison.

Par ailleurs, le gouvernement s'apprête à retirer le projet de loi interdisant la publicité sur la cigarette dont la mise en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1972.

Les fabricants de tabac ont formulé plusieurs objections à cette mesure depuis le dépôt du bill C-248 le 10 juin dernier aux Communes.

Il est rumeur à Ottawa que le parrain du projet de loi, le ministre de la santé et du bien-être, M. John Munro, effectue une volte-face.

Des consultations entre hauts fonctionnaires du ministère et intéressés se poursuivront au cours des trois prochains semaines en vue de tenter d'établir une date d'entrée en vigueur de la législation proposée à la lumière des protestations des fabricants de tabac.

Le gouvernement fournira d'autre part, un ultime effort pour faire adopter le fameux projet de loi C-176 prévoyant l'établissement d'offices nationaux de commercialisation agricole à travers le pays.

Parmi les autres pièces législatives inscrites au feuillet de la Chambre, on retrouve le projet de loi C-252 amendement du code pénal, le bill C-253 sur le code canadien du travail, le bill C-255 portant sur la Commission canadienne du blé et le projet de loi C-256 qui traite des cartels et de la compétition dans le monde des affaires.

La présente session est la troisième du gouvernement Trudeau, au pouvoir depuis juin 1968.

Elle a débuté au début de la crise d'octobre 1970 au Québec.

La position des partis aux Communes est la suivante: libéraux, 151, conservateurs, 72. Nouveau parti démocratique, 24. Crédit social, 13, indépendants, 2, indépendant libéral 1. M. Paul Hellyer, et un siège vacant, celui d'Assiniboine, Saskatchewan.

IRLANDE

l'Irlande du Nord 15 à 20.000 hommes d'ici une semaine.

On indique d'autre part que M. William Craig, chef de l'extrême-droite au Stormont, a récemment formé une alliance avec le révérend Ian Paisley, en vue de tenter de remplacer le premier ministre de l'Ulster, M. Brian Faulkner, par une administration plus dure. Au cours d'une émission télévisée de la BBC hier soir, M. Craig a lui-même présenté sa candidature au poste de premier ministre. Il a déclaré que la constitution de l'Ulster était menacée et qu'une police spéciale était nécessaire. "Si les choses continuent à se détériorer, cela ne peut plus durer plus de cinq à six semaines".

Cette recrudescence de la violence survient peu après la mort d'une fillette de 17 mois, accidentellement tuée par l'IRA, et qui a suscité de très vifs remous à Belfast.

En provoquant cette mort, l'IRA a sans doute commis hier sa plus grosse faute depuis que la guerre civile larvée entre catholiques et protestants secoue l'Ulster.

L'IRA n'a certes pas le monopole des erreurs tragiques. La preuve en est la mort récente d'un père de six enfants, tué parce que deux soldats britanniques nerveux avaient pris pour des coups de feu les pétarades d'un moteur mal réglé, ou celle d'un sourd-muet abattu également par des soldats britannique après avoir été brièvement sommé de lâcher le revolver qu'il brandissait.

Toutefois, le crédit de l'IRA aura cette fois du mal à résister à l'indignation de la population devant la mort de la petite Angela Gallagher. Et cela d'autant plus que la majorité des catholiques irlandais accorde à l'IRA plutôt une sympathie née du souvenir de luttes historiques qu'une véritable adhésion idéologique.

De plus, la balle qui a tué le bébé vient justifier les condamnations que porte systématiquement le premier ministre d'Irlande du Nord, M. Brian Faulkner, après chacun des attentats de l'IRA.

Enfin, la mort de la petite catholique influencera sans doute la rencontre de lundi entre MM. Edward Heath et Jack Lynch, à Londres. Les gouvernements de Londres et de Dublin désapprouvent l'un et l'autre la violence: ils n'ont pu jusqu'alors dégager ensemble une solution politique.

Ces entretiens, qui commenceront lundi dans la matinée, pourraient durer seulement une journée, indique-t-on dans les milieux officiels britanniques.

M. Lynch se rendra directement de l'aéroport londonien de Heathrow aux

Après Pékin

Pas de Moscou pour Reston

MOSCOU (AFP) - Le journaliste américain James Reston n'a pu se rendre à Moscou pour interviewer des dirigeants soviétiques après avoir rencontré à Pékin M. Chou En-lai, apprend-on de source américaine bien informée.

Après sa visite en Chine, M. Reston avait souhaité faire un séjour à Moscou pour interviewer des responsables soviétiques, si possible M. Brejnev, ou tout au moins M. Gromyko, mais l'ambassade soviétique au Japon où il faisait escale lui a fait savoir qu'il devait, s'il voulait se rendre dans la capitale soviétique, acheter des bons de séjour touristiques par l'intermédiaire de l'Intourist.

Dans ces conditions, M. Reston

a préféré éviter le détour par Moscou et s'est rendu à Londres avant de regagner les Etats-Unis, indique-t-on de même source.

La "Pravda" dans un long article signé I. Alexandrov, dénonce ce matin les déclarations faites par M. Chou En-lai à James Reston pendant son séjour en Chine. "Chou En-lai déclare la Pravda, a souligné auprès de M. Reston le caractère anti-soviétique du programme de Pékin et les initiatives qu'il a prises pour le rapprochement avec Washington. Il a développé devant Reston et celui-ci l'a retenu avec plaisir, la thèse provocatrice de la menace militaire que l'URSS constituerait pour la Chine".

Chequers, résidence de campagne du premier ministre britannique, où les entretiens, pour la plus grande partie en tête-à-tête, se poursuivront de 11h jusqu'à 18h. On s'attend que M. Lynch se rendra ensuite à Londres où il passera la nuit à la résidence de l'ambassadeur d'Irlande, le Dr Donal O'Sullivan.

PERON

de la capitale espagnole, il est question du petit cimetière de Guardarrama, dans la montagne, aux environs de Madrid, près de l'endroit retiré où l'ancien président va passer des week-end.

UNE CONTESTATION

gues, parce qu'il a bien fallu, par exemple, rendre les services d'eau et d'aqueduc au secteur de Brookline: un projet de règlement est en préparation qui serait soumis bientôt aux électeurs pour des travaux dans les quartiers d'où proviennent les plaintes mais le maire déplore l'obstruction systématique (selon lui) de la ligue.

Le maire de Saint-Hubert vante encore sa "formidable équipe" de hauts fonctionnaires mais la ligue a déjà réagi à un voyage effectué récemment en Europe par le géant (aux frais de la ville) en souhaitant que viennent à Saint-Hubert, non seulement des industriels mais surtout des industriels.

Et la controverse se poursuit ainsi sur l'ensemble des points de la politique municipale à Saint-Hubert, la "ligue" tenant à retracer des imprécisions ou inexactitudes: le maire choisit souvent de feindre l'indifférence mais il n'en ressent pas moins de l'agacement, lui qui se voit, pour un an du moins, à la tête d'une municipalité nouvelle qui pourrait remonter la pente: "après, naturellement, je rendrai compte de mon mandat à la population qui, si elle le jugeait bon, pourrait donner sa faveur à un autre qu'elle trouverait plus compétent".

La ville de Saint-Hubert-Lafleche compta, le cas échéant, un personnel de 183 fonctionnaires. Elle hériterait toutefois d'une dette à long terme de \$25.152.548. "Sur les marchés d'obligations, on considère qu'une municipalité atteint la "cote d'alerte" - difficulté de contracter des emprunts - si le rapport entre la dette à long terme et le montant des biens-fonds imposables dépasse 20%. Or, pour ces deux territoires fusionnés, le pourcentage entre la dette à long terme comparée au rôle d'évaluation des biens imposables serait portée à 27% environ: à Saint-Hubert, cette cote est présentement de 31% et à Lafleche de 20,1%.

Les autorités gouvernementales du Québec encouragent les fusions volontaires de municipalités: il y a là un dispositif servant de cran d'arrêt à la prolifération de municipalités qui ne mènent, tout compte fait, qu'à un fardeau fiscal plus lourd pour les contribuables. Depuis que sur la Rive-Sud, le géant (Ville de Jacques-Cartier) a donné le ton en se fusionnant à la ville de Longueuil, le courant semble prendre de l'ampleur, si bien qu'il ne faut pas tant regretter la disparition de fiefs mais déplorer que, parfois, ces fusions soient susceptibles de noyer des controverses toutes mûres.

A Saint-Hubert, pour ne citer qu'un cas, les membres de la Ligue d'action civique se plaignent de n'avoir reçu que des accusés de réception du ministre québécois des affaires municipales, dans des cas qui auraient normalement mené à des enquêtes de la part du ministère ou

BLOC-NOTES

Suite de la page 4 culture. Si l'on n'avait pas procédé ainsi, ou bien des investissements nécessaires ne se faisaient pas, ou bien pères de famille et agriculteurs consentaient à des taux d'intérêt nettement prohibitifs. Y avait-il là quelque chose d'immoral? Etait-il plus intelligent de la part de l'Etat d'abattre l'intérêt au profit de certaines couches économiquement faibles ou de fermer les yeux en laissant les forces économiques écraser les défavorisés et les contraindre à d'intolérables conditions d'emprunt? La lutte au prêt usuraire ne passe pas nécessairement par le poste de police.

Il est étrange que les chefs de police tiennent autant à maintenir des interdictions qu'ils n'ont jamais pu et qu'ils ne pourront jamais appliquer. Tant que dure leur entêtement, la société continue à financer le crime organisé.

Laurent LAPLANTE

ce stade, quel effet la surtaxe aura sur le chômage, nous sommes à peu près sûrs que, si elle est maintenue pendant quelque temps encore, l'exportation des produits manufacturés canadiens ne pourra qu'en cas de chômage, qui est déjà le problème canadien le plus grave, augmentera encore considérablement.

"Nous rappelons au gouvernement du Canada que, par suite de la politique économique erronée poursuivie depuis trop longtemps, le chômage continue d'avoir les proportions d'une crise nationale. Il est d'autant plus urgent, par conséquent, de mettre en vigueur des politiques économiques fortement expansionnistes. Des mesures particulières pourraient en outre être nécessaires en vue d'éviter un accroissement du chômage dans certains industries d'exportation. Nous préconisons, le cas échéant, que l'on accorde première priorité à l'élaboration de mesures visant à éviter les licenciements dans ces industries."

POUR UNE FOIS

Suite de la page 3

vel exposant prestigieux: la République populaire de Chine. Le maire Drapeau a déjà entamé des pourparlers à ce sujet avec le chargé d'affaires de la Chine rouge. A Québec, on dit qu'il n'y a plus que les formalités à remplir pour assurer la présence de la Chine continentale à Terre des hommes dès 1972.

On avait cru qu'en abolissant l'ancien droit d'entrée de \$2.50 il y aurait plus de visiteurs à Terre des Hommes en 1971 que durant les saisons précédentes. Tel ne semble pas avoir été le cas.

Les Etats-Unis, par exemple, qui sont revenus dans leur ancienne sphère géodésique avec une présentation de prestige, n'ont accueilli dans leur pavillon qu'un demi-million de visiteurs, alors qu'ils en attendaient un million.

Quand aux concessionnaires, leurs recettes ont été décevantes et seuls les pronostics encourageants des années à venir les empêcheront d'abandonner la partie.

C'est le 11 juin que Terre des Hommes a ouvert ses portes cette année. La Ronde ayant commencé d'accueillir des visiteurs de fin de semaine un mois plus tôt. En 1971, tout comme en 1970, l'exposition a été ouverte 88 jours. L'an dernier, 6.267.733 personnes s'étaient rendues sur l'implantation de Terre des Hommes. On prétend qu'il y en a eu davantage cette année, mais on ne les a pas comptés. Il semble que Terre des Hommes a enfin trouvé sa vocation de Jardins du peuple et c'est bien ainsi.

Aux pavillons seuls revenait cette fois la tâche de faire le compte de leurs visiteurs, soit directement, soit indirectement (par le calcul des recettes): - comme les deux tiers d'entre eux qui exigeaient des droits d'entrée de \$0.25 à \$1.00. Beaucoup ont protesté contre l'imposition de tels droits d'entrée dans certains pavillons (réputés les plus intéressants). C'était en effet la première année que l'entrée n'était pas libre dans tous les pavillons.

MONTRÉAL

Suite de la page 3

terrain et tout ce qui a été construit dessus revient au propriétaire initial, c'est-à-dire la Ville de Montréal. Etant donné la durée des baux, lorsqu'ils échoient, les constructions qui ont pris place sur les terrains, ont de fortes chances d'être périmées.

Ainsi les entrepreneurs acceptent non seulement de financer et de réaliser un projet mais aussi de le gérer, une fois la construction achevée.

Qui pourra avoir accès à ces logements construits par l'entreprise privée dans des zones de rénovation? "Il est certain, a affirmé M. Bourgeault, que les loyers seront sensiblement plus élevés que dans les logements publics construits pour les familles défavorisées. Ils seront aussi difficilement accessibles aux familles défavorisées. La clientèle se recrutera surtout dans les groupes à revenu moyen comme les ouvriers spécialisés. Il faut tenir compte du fait que plusieurs zones d'habitations représenteront un plus grand attrait qu'actuellement, avec les efforts de rénovation et le prolongement des lignes du métro."

"Ces logements, selon le Service d'habitation, ajoutés aux logements publics et aux logements restaurés à loyer modique, offriront un échantillonnage mieux diversifié d'habitants dans les territoires touchés par la rénovation urbaine."

UN BIENFAIT

Suite de la page 3

comme dans le secteur public.

"Quatrièmement, argue-t-il, les Québécois, non enclins à l'investissement, sont plus susceptibles de placer leur argent dans un marché local où les possibilités d'expertise sont à leur portée."

Enfin le ministre voit comme un avantage le fait que les décisions sont prises plus rapidement là où le bureau-chef est établi et que cela constitue un attrait supplémentaire pour les autres sociétés tentées de venir s'établir au Québec.

M. Tetley parle des villes de Zurich, Genève et Bruxelles qui ont réussi à se constituer en centres financiers importants qui canalisent une partie du capital mondial malgré une pauvreté relative de richesses naturelles. Songent aux Européens qui regardent à l'extérieur de leur continent pour investir. M. Tetley a confiance que le Québec pourra devenir un pôle d'attraction important.

"Les citoyens de Grèce, dit-il à titre d'exemple, désirent investir en Amérique, utiliser sans doute le Trust hellénique canadien pour canaliser et administrer leur argent."

"Une planification sagement élaborée, conclut le ministre, peut permettre au Québec de renforcer et améliorer son marché de capitaux. Celui-ci peut devenir une industrie majeure et offrir à notre économie tous les avantages qui en découlent."



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA MAIN-D'OEUVRE
CABINET DU MINISTRE

AUX QUÉBÉCOIS

Le déroulement des événements mondiaux et leurs effets sur la situation de la main-d'oeuvre au Québec constituent pour le Ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec un sujet de préoccupation.

Au moment où les travailleurs célèbrent leur fête, je désire assurer la population du Québec que toutes les mesures sont prises par mon ministère pour que soit réduit au minimum le nombre de ceux qui, pour une foule de raisons, se trouvent temporairement sans travail.

Cette préoccupation, il m'apparaît comme un devoir de la faire partager à tous les Québécois, et en particulier à ceux qui occupent des postes de commande. J'invite mes concitoyens à utiliser toutes leurs énergies, tout leur esprit d'initiative et toute leur imagination afin que diminue le nombre de ceux qui subissent les conséquences de décisions caractéristiques de l'ère technologique dans laquelle nous vivons.

Les statistiques nous invitent à faire preuve à cet égard d'un optimisme modéré malgré les difficultés récentes sur lesquelles nous n'avons pratiquement que peu de prise. Nous continuerons cependant à multiplier nos efforts.

C'est dans cet esprit que le Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec a décidé d'oeuvrer et c'est dans cet esprit que je célèbre la Fête du Travail 1971.

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC.

Jean Coutu

Québec, le 3 septembre 1971

Saint-Hubert-Lafleche (2)

Une contestation à-la-moderne subventionnée en partie par Ottawa

par Clément Trudel

Depuis plus de trois ans, la Ligue d'Action Civique de Saint-Hubert fourbit ses dossiers et tente d'éviter l'amateurisme que l'on associe souvent à des groupes de citoyens bien intentionnés mais un peu dépourvus s'il s'agit de se mesurer aux technocrates d'une administration contestée. La ligue est-elle une réussite? Près de 800 membres, une secrétaire permanente, un journal bilingue et de bonne présentation (Action) et un souci d'indépendance vis-à-vis des groupes d'intérêt sont autant de faits témoignants du sérieux apporté par la ligue aux "affaires" de Saint-Hubert.

Outre les contributions des membres, les profits de "parties" et dégustations assurent à la ligue un fonds de roulement de \$8,000 environ pour 1971. Une étude comparative des bilans financiers des municipalités de la rive sud vient tout juste d'être achevée et pourra étoffer les ateliers de travail, lors des congrès que convoque la ligue.

À la permanence de la ligue, qui est aussi le domicile de Germain Pitre, son président, il ne manque aucun procès-verbal de séances du conseil de ville (même si chaque feuille photocopiée est facturée \$0.50 par la municipalité). C'est au 3070 de la rue Paquette que se précisent les projets d'animation à-la-moderne auprès d'une population qui compte environ 70% de propriétaires et qui délaisse peu à peu l'individualisme propre aux banlieusards.

Cet été, cinq étudiants ont été embauchés pour dénicher et compiler les données d'une enquête sociologique en les transcrivant sur fiches McBee: deux mini-ordinateurs loués pour un semaine ont aussi aidé à parachever un travail mené à partir d'un questionnaire préparé sur les conseils de Serge Carlos — sociologue rentrant d'un stage à l'université de Chicago.

La première contestation publique de la "ligue" — et sa première victoire morale — avait trait à la construction d'un hôtel de ville qui aurait pu coûter \$2 millions aux contribuables de Saint-Hubert. On était en 1968; n'était-ce pas là un dessein au-dessus des moyens de la municipalité? (En 1967, il y avait eu le rapport Lemay qui avait attiré l'attention sur le manque de planification des services dans les communautés de la Rive Sud). La ligue se battit et gagna finalement à sa cause l'ensemble des citoyens: "Information et participation — démocratie", dit le slogan du groupe.

En 1971, la Ligue d'action civique a déjà publié cinq numéros de "Action", journal tiré à 5.500 exemplaires

et distribué à tous les résidents adultes. L'un des fournisseurs d'idées de la Ligue et conseiller depuis deux ans est Fernand Mucci, de la Compagnie des Jeunes Canadiens (CJC). La CJC vient d'ailleurs de rendre public un rapport fort élogieux sur le travail de la Ligue (rapport d'une trentaine de pages rédigé par une sociologue, Suzanne Veit, qui a pris 15 jours à réaliser des entrevues avec des citoyens de Saint-Hubert, et quelques membres de la Ligue d'Action Civique — à plusieurs points de vue... ce qui l'y a de plus réussi en tant que comité de citoyens).

Mme Veit cite les propos du géant de la ville, M. Gérard Leclerc, qui accuse les dirigeants de la Ligue d'action civique d'être "des révolutionnaires, maïostes, séparatistes, indépendantistes, etc." Il faut que le bât blesse vraiment pour en venir à de tels arguments, dont le président de la Ligue dit ne pas faire plus de cas que du long rapport déjà produit à Ottawa contre la CJC par l'administration de la ville de Montréal: "Si l'on enlève aux gens la façon normale de constater le système, qu'est-ce qui va rester?"

"Il faut se documenter et cesser de parler à travers son chapeau", répète Germain Pitre, qui a pu décrocher du fédéral un octroi de \$12.350 accordé par la Direction de la citoyenneté (Secrétariat d'Etat, à Ottawa) aux fins de financer une enquête menée auprès de 12% de la population de Saint-Hubert. Le questionnaire porte sur les aspirations des citoyens et leur statut social ainsi que sur ce qu'ils pensent des rapports entre anglophones et francophones, de l'administration actuelle, etc. Les résultats de l'enquête devraient être connus sous peu et l'on fait remarquer que près de 80% des questionnaires (bilingues) expédiés ont reçu réponse.

M. Pitre souhaite, au nom de ses concitoyens, que le maire Boileau fasse cesser l'ambiguïté entre sa fonction de gérant du bureau du notaire Robert Guinard et son poste de maire qui doit "donner des ordres" au notaire de la ville — Me Guinard!

La Ligue a fait de nombreuses recherches au cadastre de la ville de Saint-Hubert et y a vu de multiples mentions (pour changements de propriétaires): "Pour \$1 et autres bonnes et valables considérations". Ce qui éclaircit peu la trajectoire des vrais spéculateurs déjà décriés par le rapport Lemay. M. Pitre estime que Saint-Hubert n'attire pas les "contracteurs" de qualité et que souvent, les nouveaux propriétaires de maisons sont déçus

par une hausse d'évaluation sitôt la transaction terminée avec le constructeur: "Est-ce là un moyen d'attirer de nouveaux résidents?"

"Nous ne sommes pas déçus du fait que les élections de novembre puissent être reportées à 1972, ce qui nous donnera un an de plus pour notre animation sociale", pense le président de la Ligue d'action civique, toujours préoccupé de perfectionner les mécanismes déjà rodés de son groupement qui, disposant d'un budget d'environ \$8,000 pour l'année en cours, peut aussi compter pour l'instant sur les \$15,000 défrayés par la CJC pour maintenir à Saint-Hubert ses volontaires et les \$12,350 reçus pour l'enquête déjà mentionnée.

Comment expliquer qu'une tutelle de 10 ans ne mène pas à une situation plus encourageante que ne la décrit la ligue? "C'est que de parfaites nouilles se succèdent à Québec" et que l'autonomie des municipalités demeure: "S'il y a une loi, qu'on l'applique ou, si elle n'est pas respectée, qu'on la change", ajoute M. Pitre qui croit que la tutelle n'a fait qu'empirer la situation à Saint-Hubert. L'intermédiaire entre la commission municipale et la ville est, pour le moment, M. Roland Lagueux, qui dit les membres de la ligue, "ne peut pas grand chose".

Le maire Boileau, pour sa part, rejette ces attaques comme de la "mauvaise publicité" faite à sa ville. Il a le projet, si la fusion se réalise, de travailler à "replanifier le développement de Saint-Hubert" et de faire annexer une partie du territoire de Greenfield Park, ce qui porterait la population de la future ville à près de 40,000 habitants (c'est aussi ce que souhaite le rapport de M. André Letendre — 6 août 1971 — "pour faciliter les relations entre les deux territoires", soit Lafleche et Saint-Hubert).

La ligue, dans son journal, revient sur le gaspillage que constitue un boulevard de prestige (Cousineau) dont les trottoirs à peine terminés ont été abîmés par l'équipement de travaux d'hiver. Il y a encore le boulevard Champlain, "symbole d'un avenir brillant pour la ville et de richesse pour les spéculateurs (actuellement cultivateurs)" et maintes rues (Quévillon et d'autres) où tardent à venir les constructeurs, tandis que les proprios actuels se plaignent souvent de l'absence de trottoirs ou de l'existence de fossés maldorants.

Interrogé là-dessus, le maire Boileau reprend que les services sont déjà installés dans des terrains va-

Suite à la page 2

Logements à "loyer modéré"

Montréal offre de louer des terrains à des entrepreneurs

par Pierre Richard

Dans les mois à venir, la Ville de Montréal tentera d'encourager l'entreprise privée à construire et à gérer des ensembles de logements à "loyer modéré" dans les zones de rénovation.

Pour ce faire, l'Office municipal d'habitation de Montréal invitera les entrepreneurs à faire des propositions pour la construction et la gestion d'ensembles de logements qui prendront place sur des terrains appartenant à la Ville et qui leur seront loués par bail emphytéotique.

Un premier appel d'offres public vient d'être lancé par l'Office municipal pour l'aménagement d'un terrain situé dans la Petite Bourgogne. Ce terrain d'un peu moins de 50,000 pieds carrés sera loué pour une période de 60 ans pour la construction d'un ensemble de quelque 90 logements.

D'ici la fin de l'année, deux autres projets semblables dans la Petite Bourgogne feront aussi l'objet d'appels d'offres. De 200 à 300 logements seraient construits dans le cadre de ces trois projets. Pour ce faire, la Ville dispose, d'ici le 31 décembre prochain, de \$2.3 millions de la S.C.H.L.

"C'est un essai, a déclaré hier au Devoir M. Pierre Bourgeault, directeur adjoint du Service d'habitation de la Ville de Montréal. Si les entrepreneurs répondent avec intérêt à ces trois premiers projets, la formule prendra de l'ampleur dans les années à venir."

En répondant aux offres de l'Office municipal d'habitation, les entrepreneurs peuvent avoir recours à diverses sources de financement mises à leur disposition par la Loi nationale sur l'habitation, la loi de la Société d'habitation du Québec et la loi de l'habitation familiale.

La SCHL, a noté M. Bourgeault, pratique déjà une politique de genre; c'est, entre autres, le cas pour la construction de Place Dupuis et de

Place Frontenac. Toutefois, la nouvelle formule de l'Office municipal prévoit un élément supplémentaire: la location d'un terrain public.

"Le fait de louer les terrains plutôt que de les vendre, note un communiqué du Service d'habitation, devrait avoir pour premier avantage de réduire le prix de revient des loyers car l'on sait que le coût d'acquisition des terrains est souvent une des pierres d'achoppement qui compromettent

la construction par l'entreprise privée de logements accessibles aux familles à revenu moyen. Un autre avantage réside dans le fait que le sol urbain demeure ainsi propriété publique, ce qui permet un meilleur contrôle de son utilisation."

Le fait de louer par bail emphytéotique donne au locataire tous les droits et les obligations d'un propriétaire. Cependant, à la fin du bail, le

Suite à la page 2

La société de fiducie grecque

Un bienfait pour l'économie du Québec, estime M. Tetley

Le ministre québécois des institutions financières, M. William Tetley, estime que l'établissement, à Montréal d'une compagnie de fiducie de la Banque nationale de Grèce, constituera une source de nouveaux emplois, un débouché pour nos diplômés, un afflux de capitaux étrangers, un marché pour nos investissements et, par conséquent, un bienfait pour l'économie québécoise.

M. Tetley, dans une lettre adressée au Devoir, tenait ainsi à répondre aux critiques de certains observateurs quant à l'établissement à Montréal du bureau-chef du Trust hellénique.

Le ministre fonde son argumentation en faveur de l'établissement de cette institution financière grecque sur l'importance, pour nous, d'avoir, ici même, les bureaux chefs des grandes sociétés.

"L'existence d'un bureau-chef, dit-

il, est créatrice d'emplois nécessitant une très haute compétence et offrant une rémunération intéressante."

M. Tetley affirme aussi que des avantages indirects découlent de l'existence d'un bureau-chef dans divers secteurs de l'économie et particulièrement au chapitre du tourisme qui serait alimenté en partie par ces institutions qui ont des vendeurs, des agents visiteurs, des congrès, etc.

Le ministre croit ensuite qu'un marché de capitaux produit un débouché pour nos diplômés en administration et en sciences économiques "qui, dit-il, pourront travailler chez eux dans leur propre langue".

Autre argument, M. Tetley prétend que tel marché de capitaux peut devenir une source de nouveaux investissements pour le Québec dans le secteur privé

Suite à la page 2

Le CTC en faveur d'un nouveau système monétaire international

Le Congrès du Travail du Canada a invité hier le gouvernement du Canada à donner l'impulsion à une action visant à l'adoption d'un nouveau régime monétaire international afin d'atténuer la crise économique provoquée par les mesures prises par les Etats-Unis.

La centrale syndicale, représentant 1,650,000 membres a, en outre, affirmé que la surtaxe de 10%, imposée par les Etats-Unis sur les marchandises importées, aura pour effet, si elle est maintenue, de faire empirer la grave situation du chômage au Canada.

La position de la centrale syndicale, la plus importante du pays, a été rendue publique au moyen d'une déclaration, émise à l'occasion de la réunion de son conseil exécutif, tenue à Vancouver, hier.

Voici le texte de la déclaration:

"La nouvelle politique économique, an-

noncée, le 15 août, par le président Nixon, aura une portée économique énorme sur le Canada et le reste du monde. Bien qu'il soit encore trop tôt pour une évaluation détaillée des effets possibles de cette nouvelle politique américaine, une chose est déjà très claire: la fin de la convertibilité en or du dollar américain plonge le système monétaire du monde libre, fondé sur l'accord de Bretton Woods de 1944, dans une crise aiguë. Le dollar américain, qui a servi tout au long des années d'après-guerre de devise-clé pour toute transaction financière internationale, a été détrôné en tant que devise dominante.

"Les inquiétudes graves, causées par cette action précipitée et draconienne de la part des Etats-Unis, nous poussent à exiger, avec d'autres éléments à travers le monde, qu'un nouveau ré-

gime monétaire international soit mis au point sans délai. Depuis des années il était évident que le doigt américain ne pourrait plus étayer ce régime de façon appropriée et le besoin de mesures visant à instituer un nouveau régime monétaire se fait sentir depuis longtemps.

"Par conséquent, nous demandons instamment au gouvernement du Canada de prendre les mesures les plus promptes possibles, de concert avec les autres états membres du fonds monétaire international, afin de rétablir la stabilité monétaire internationale en fondant un nouveau régime monétaire conforme aux réalités économiques de notre temps. Tout retard indu entrainerait des craintes et de l'inquiétude parmi tous les pays et risquerait ainsi de plonger le monde dans un état chaotique rappelant les années 30. La situation du commerce international a déjà été menacée à un degré alarmant, les transactions commerciales entre pays dépendant, dans une grande mesure de la stabilité du système monétaire international. L'urgence d'une telle action est tout particulièrement évidente pour un pays comme le Canada, dont le bien-être économique dépend à un si haut point du commerce international.

"La surtaxe de 10% sur les importations aux Etats-Unis, qui viole non seulement l'esprit, mais aussi la lettre du Gatt (accord général sur les tarifs et le commerce) ne peut manquer de porter atteinte au secteur de la manufacture secondaire du Canada, si elle subsiste beaucoup plus longtemps. Cette

Suite à la page 2

aujourd'hui

Une journée afro-canadienne soulignera à Québec la création du Centre afro-canadien. A 20h00, à la salle Octave Crémazie du Grand Théâtre de Québec, exposition, information, discussion, présentation de films, spectacles de danses et de chants canadiens et africains.

C'est demain, à 23h00 que débutera à la chaîne française de télévision de Radio-Canada la nouvelle série d'émissions intitulée Politique atout. M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'Industrie et du Commerce, est invité de la première émission qui sera consacrée à la politique économique du gouvernement canadien face aux mesures d'ordre monétaire et économique décrétées par le président Nixon.

Lundi, les membres des syndicats affiliés au Conseil du travail de Montréal se réuniront à Terre des hommes pour la proclamation de la semaine de l'étiquette syndicale et le couronnement, à 20h00, de Miss Etiquette syndicale. Une invitation sera lancée à tous d'encourager les membres de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames dans leur campagne contre l'importation de vêtements. A 20h30, à la Place des Nations, un spectacle gratuit mettra en vedette l'ensemble musical du Jeune Montréal. Les spectateurs participeront au spectacle en exécutant des danses populaires au son de la musique. Puis, un feu d'artifice, par dessus le lac des Dauphins, mettra le point final à la présente saison de Terre des hommes.

Faites installer les

GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

MONTRÉAL 322-4160

QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU MÉTAL INC.

INVESTISSEMENT PLACEMENT REVENU INTÉRÊT DIVIDENDE GAIN DE CAPITAL

Morgan, Ostiguy & Hudon Inc.
500 ouest, rue St-Jacques
Montréal 126 842-4231

a/s M. Gilles-Yvon Moreau, D.Ps.

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer:

Perspectives des marchés boursier et obligataire.

Implications de la réforme fiscale sur les portefeuilles des individus.

Gestion de portefeuille: avantages et services.

Nom

Adresse

Téléphone

FONDS D'ÉPARGNE RETRAITE

ACTIONS OBLIGATIONS FONDS MUTUELS CANADIENS & AMÉRICAINS

INSTITUT DE PASTORALE



Les Dominicains de St-Albert
2715, ch. de la Côte-St-Gatherine, tél: 739-3223.

Table ronde:

"L'ÉDUCATION PERMANENTE DE LA FOI"

- Pierre Angers, s.j.
- Real Charbonneau
- Jean-Paul Desbiens

Leçon inaugurale, mardi, le 7 septembre à 20 h. 30.

SUCO

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF) COURS DE FORMATION

Le SUCO offre, pour l'année 1971-1972, des cours qui traitent des divers problèmes des pays du Tiers-Monde.

À QUI S'ADRESSENT CES COURS?

- D'abord, au "sage", simplement curieux d'esprit, qui veut comprendre les informations que lui donne son journal, ou qu'il entend à sa radio, ou les images qu'il voit défiler sur son petit écran.

- Ensuite, à l'"honnête homme", celui que La Rochefoucauld qualifiait de "bel esprit chez lequel la culture était en honneur", désireux d'avoir une certaine connaissance de la planète où il vit, des peuples qui l'habitent et de l'évolution qui s'y prépare. Son esprit universaliste l'amène à s'interroger sur son destin futur, sur ses rapports avec les autres hommes et à rechercher la culture qui lui permettra de saisir la réalité des faits.

- Enfin, à l'"homme engagé", qui veut allier l'action à la pensée et qui veut avoir sa part dans le déroulement des événements.

PREMIÈRE SESSION - AUTOMNE (INSCRIPTIONS LIMITÉES)

Je serais intéressé (e) au(x) cours suivant(s)

(n.b. cochez la ou les cases désirées).

- DEVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE (Prof.: Abdoul Barry) LUNDI, de 19 h à 22 h, du 4 octobre 71 au 17 janvier 72 (45 heures)
- ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT (Prof.: Robert Garry) MARDI, de 19 h à 22 h, du 5 octobre 71 au 18 janvier 72 (45 heures).
- AFRIQUE: RÉTROSPECTIVES ET PROSPECTIVES (Prof.: Apollinaire Essama) MERCREDI, de 19 h à 22 h, du 6 octobre 71 au 19 janvier 72 (45 heures).
- AMÉRIQUE LATINE: LA CONSCIENTISATION EN AMÉRIQUE LATINE (Prof.: Denise Caron) JEUDI, de 19 h à 22 h, du 7 octobre 71 au 20 janvier 72 (45 heures)
- MAGHREB (DÉBUT DU COURS: JANVIER 1972)

(s.v.p. écrire en lettres moulées ou à la machine à écrire)

NOM: M. Mme Mile

Prénoms

Adresse

VEUILLEZ RETOURNER DUMENT REMPLI À:
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION

Centre de Documentation et de Formation, Succ.
4824 Côte des Neiges - Montréal 247, P.Q. 735-4561, poste 56

D-3

Anglais
Arts plastiques
(ateliers d'art)
Biologie
Cinéma
Économique

Espagnol
Français
Histoire
Géographie
Mathématiques
Philosophie

Physique
Politique
Psychologie
Sc. religieuses
Sociologie

Début des cours: Semaine du 13 septembre

Inscription aux cours: jusqu'au 8 septembre

Renseignements: du lundi au vendredi de 9h. à 17h.

Service de l'Éducation permanente,
Collège André-Grasset,
1001 est, boul. Crémazie (Métro Crémazie)
Montréal 352 - Tél.: 388-5745

éditorial

Le témoignage percutant de Mauricio Lefebvre

Après être tombé sous les balles à La Paz au cours des heures tragiques qui marquèrent le renversement du gouvernement Torres en Bolivie, le Père Maurice Lefebvre aurait été tué une deuxième fois s'il avait fallu que son témoignage ne fût pas entendu dans son pays natal. Heureusement, quelques-uns de ses amis de Montréal ont entrepris de diffuser ses écrits; on en trouvera de trop brefs extraits aujourd'hui en page cinq. À n'en pas douter, la pensée de cet oblat canadien devenu bolivien devrait connaître un grand retentissement, non seulement en Amérique latine, où nombre de ses confrères luttent encore dans la tourmente, mais ici même dans une église encore trop à l'abri de la souffrance des multitudes.

Le témoignage de Mauricio Lefebvre est d'autant plus percutant que sa mort comme sa pensée couronnent une extraordinaire évolution personnelle. De 1953, où "le Révérend Père Maurice Lefebvre" raconte sa joie d'être "au milieu de baptisés" à Catavi et se félicite que "les autorités civiles nous laisseront les coudees franches", aux événements de 1970 où Mauricio Lefebvre, professeur de sociologie à l'université de La Paz, est arrêté par la police et expulsé, sa vie est d'une seule coulée, transformée dans le creuset de la misère des masses. C'est bien en vain qu'on tenterait de séparer ses activités "missionnaires" de ses projets "politiques".

Franc, humble, direct, son témoignage des premières années ne saurait laisser le moindre doute sur le caractère sans doute généreux, mais excessivement traditionnel de son action missionnaire. La première fois qu'il parlera de la misère de la région minière de Bolivie, ce sera pour dire que sa population "a tellement souffert de disette de prêtres". Dans sa deuxième lettre "aux apôtres canadiens de Bolivie", le jeune Oblat répond à la question: "Vous voulez un exemple de journée bien occupée? Le Samedi Saint, l'avant-midi avait été occupé par des baptêmes, des pratiques de cérémonies, etc. Après dîner, à deux heures et demie, je commençais les confessions à l'hôpital (...)"

Avec un rare talent d'humoriste, le nouveau missionnaire raconte également les processions locales, dont chacune "inaugure une beuverie à n'en plus finir", les guerres de prestige auxquelles elles donnent lieu entre les notables qui les financent, la nécessité de bâtir un "centre culturel et récréatif du peuple" pour empêcher hommes et femmes de se saouler,

la suspicion syndicale jetée sur les prêtres par "la propagande communiste", la "honte" qu'il a de constater que "les protestants célèbrent mieux que nos catholiques les fêtes chrétiennes".

Sa maison? "Sans vouloir me vanter, écrit-il, je puis vous dire qu'elle est assez coquette (...)" En plus du bureau paroissial et d'une salle de réunions, la maison comporte une cuisine, une salle à manger, trois chambres à coucher, un petit salon, une salle de bain et la sacristie qui communique à l'église. L'année suivante, "L'Eglise (avec un grand E), précise-t-il, a besoin d'églises (avec un petit e) pour gagner les cœurs au Christ et cultiver, en eux, la foi" avant de retomber "dans son vice", le quéteage!

Bref, dans ce prêtre qui se scandalise des beuveries des mineurs, qui demande des prières pour eux, qui réussira finalement à bâtir son centre récréatif et à reconstruire son église, qui fait venir des infirmières "laïques", qui cherche des frères pour "fonder un collège catholique" à Oruro où les protestants en ont déjà deux et où "les communistes, eux, ont en main presque tout l'enseignement!", et qui pousse le zèle jusqu'à réduire à \$10 la contribution des couples canadiens à son oeuvre mais en précisant que "chacun recevra sa carte", comment une transformation aussi exceptionnelle a-t-elle pu se produire?

Il n'est pas possible de répondre à cette question à l'aide des seuls documents écrits, encore forcément parcellaires; et mieux que l'observateur le plus attentif, ses proches pourraient sans doute raconter cette évolution profonde, à la fois personnelle et inscrite dans tout un vaste mouvement en marche depuis Jean XXIII dans l'Eglise latino-américaine. Les bidon-villes de Lima au Pérou, un voyage à Cuba, le "plan d'urgence" du Père Lombardi y auront été pour quelque chose. Une sourde détermination l'amène à révéler en 1963 qu'il a fini de prêcher dans des églises à des enfants, des femmes et des gens "bien", et qu'il va désormais s'adresser aux peuples et aux sociétés de demain. Il ne peut plus enseigner le catéchisme à des gens qui n'ont ni nourriture, ni travail, ni instruction, ni lois. Il part donc étudier la sociologie à Rome.

A son retour, il est, selon ses propres mots, en proie à une soif lancinante de justice. "Soif de justice" devient le titre de son courrier. Sa "résidence" n'est plus qu'une chambre de treize pieds par dix. Il travaille avec un groupe de jeunes techniciens à un projet de développement

communautaire. Il ne peut plus sentir le paternalisme des programmes gouvernementaux, internationaux ou charitables, bien incapables de vaincre les situations d'injustice dont Paul VI craint qu'elles ne poussent à la violence. Mauricio Lefebvre n'est pas devenu un adepte de la violence. Mais, ne craint-il pas d'écrire, "il faudra bien que ces "populations" se servent de la violence, si ceux qui devraient chercher un autre chemin vers la justice ne le font pas. Car le plus important n'est pas d'éviter la violence à tout prix, mais d'établir et de respecter les droits de chacun. Les bienheureux de l'Evangile, ce ne sont pas ceux qui sont dévorés par la soif de tranquillité, mais ceux qu'obsède la soif de justice."

Devant l'échec des tentatives de changements violents, et exaspéré par les discussions des révolutionnaires de salon et de chapelle, il va dès lors concevoir un projet concret de "structures nouvelles", dont l'exemple devrait provoquer des mutations en profondeur. Pendant ce temps, ses travaux à l'université et auprès des mineurs n'ont pas manqué de le rendre suspect. Il sait quels risques seront désormais les siens. Qui use de l'épée périra par l'épée, avait-il déjà sans doute préché dans son premier village de Catavi. Mauricio Lefebvre tombera sous les balles de franc-tireurs, alors qu'il allait porter secours à des blessés. Même non violent, la violence ne l'aura pas épargné. Il croyait en 1953 donner sa vie pour les Boliviens; depuis, il le reconnaissait, ce sont les Boliviens qui lui avaient fait le don de sa véritable vie. C'est ce don qu'il a laissé dans le peuple toujours opprimé d'Amérique latine.

Mauricio Lefebvre a mis plus de dix ans à comprendre pourquoi les mineurs de son village se noyaient si massivement et si totalement dans l'alcool. A La Paz, sa mort en a déjà fait une sorte de Camillo Torres. Il serait surprenant que le choc subi ici à la suite de son décès tragique ait le même effet sur l'Eglise canadienne. Aussi ses amis de Montréal doivent-ils faire connaître sa pensée, le cheminement de son engagement, la "conclusion" qui a été la sienne, et le projet de "Structures nouvelles" dont il s'était fait l'écho ici. Si, pendant que plusieurs de ses camarades doivent se cacher ou fuir là-bas, les gens d'ici apprennaient que c'est avec des capitaux de la "chrétienté occidentale" qu'on paie les policiers chargés de les traquer, Mauricio n'aurait pas péri en vain pour les siens.

Jean-Claude LECLERC



Les troubles recommencent

lettres au DEVOIR

Le sabir n'est pas le joul

M. Louis Landry demande à un linguiste américain mort en 1939, Edward Sapir, la clé de notre situation linguistique actuelle (voir *Le Devoir* du 1er septembre). Aussi la réponse est-elle livresque et peu pertinente.

Quant à moi, j'estime que nous sommes mieux placés que quiconque pour savoir ce qui nous arrive, à condition de ne pas prendre plaisir à brouiller les cartes, à entretenir des illusions, à chercher les faux-fuyants.

Tout d'abord, ne feignons pas de croire que le sabir québécois est une langue populaire au même titre que le joul, contre-vérité extrêmement vivace en raison de la névrose nationale. Deux exemples très simples illustrent ce qui distingue le sabir québécois de notre langue populaire. Et il serait facile de les multiplier à l'infini.

En sabir, on dira "période de récréation" pour "récréation", ce qui est inutilement compliqué, artificiel et précieux. Le joul justement, comme toute langue populaire, tend à abrégier, à simplifier; de "récréation" il a fait "récrat".

Le sabir météorologique de Dorval, long et prétentieux lui aussi, comprend une multitude d'expressions du genre de "périodes pluvieuses dispersées". En joul, on se contenterait de "mouiller par escousses", qui est naturel et pittoresque.

Le sabir québécois, propagé par un corps enseignant américaniste et bourgeois, par la presse, par l'industrie et par le commerce, n'a rien d'un parler populaire. S'il fallait lui trouver quelque chose de ressemblant dans l'histoire, peut-être proposer-je le latin d'église de l'époque révolue.

Pour une bonne part, le sabir québécois est fabriqué dans les services de traduction des agences de publicité et de presse, puis diffusé par les journaux et claironné par la radio et la télévision.

Le sabir québécois, propagé par un corps enseignant américaniste et bourgeois, par la presse, par l'industrie et par le commerce, n'a rien d'un parler populaire. S'il fallait lui trouver quelque chose de ressemblant dans l'histoire, peut-être proposer-je le latin d'église de l'époque révolue.

Pour une bonne part, le sabir québécois est fabriqué dans les services de traduction des agences de publicité et de presse, puis diffusé par les journaux et claironné par la radio et la télévision.

Ce cheminement n'est pas connu du bon peuple auquel les idéologues québécois attribuent la paternité du sabir. Quant au personnel des services de traduction en cause, il est essentiellement bourgeois et passablement cosmopolite.

Si M. Landry voulait bien oublier ses maîtres quelque temps, je lui proposerais des séjours d'observation immédiate dans une agence de publicité de Toronto et dans une agence d'information de Montréal. Il pourrait assister à la naissance et à la renaissance quotidienne du sabir expérience de nature à enseigner davantage sur le sujet que tous les traités de linguistique réunis.

Je terminerai par une brève rectification. M. Landry me prête un classement où le joul se

Défense de Son honneur le maire Robidas

Vous avez publié en première page un laïus du secrétaire de presse du solliciteur général (sic), un nommé Jos Crumpt, où il est dit que "le principal coordinateur des Féligistes aurait été un homme connu et respecté sur la rive sud". Ce fameux conspirateur n'aurait pas été inquiété lors de la crise d'octobre, ce qui étonnera grandement les populations, étant donné qu'aurait nos nombreuses polices et l'armée ont fait plus que leur devoir. Par exemple, travaillant à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, l'armée s'y est présentée trois fois pour perquisitionner, sous l'impression que j'y gardais M. Cross dans un cabanon pour les agités et les furieux. Et le dénommé Jos Crumpt de se garder de nommer ce dangereux conspirateur, alléguant qu'il ne veut pas mourir, en quoi il montre quelque préférence, lui un type qu'on le connaît comme un homme d'expérience en quoi est-il remplaçable? Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'il meure ou ne meure pas?

Sa déclaration a quand même quel chose d'odieux: l'homme le plus connu et respecté sur la rive sud, qui, en octobre dernier n'a pas été inquiété, est sans aucun doute celui-là qui parle avec la voix douce d'Edouard Montpetit, son maître, c'est son honneur le maire Robidas, de la grande ville de Longueuil. Lui, le principal coordinateur des Féligistes? Mon Dieu! Je ne le croirais pas; je ne le crois même pas du tout.

Quand même Jos Crumpt, secrétaire de presse du solliciteur général (sic) laisse planer un doute qui nous affecte tous, nous les contribuables de la ville de Longueuil. Ce doute, il doit le dissiper en donnant le nom du dangereux conspirateur. Il sera tué, dit-il. La belle affaire! Quand on est le secrétaire de presse du solliciteur général (sic), on fait son devoir, on ne recule pas pour un minime, très minime détail.

Jacques FERRON
Longueuil, le 2 septembre 1971.

Derrière une façade lépreuse

Vivant loin du Québec depuis des années, j'avais rarement visité la métropole et ne m'étais jamais aventuré au bureau du Devoir. Un hasard m'y conduisit le 19 août vers quatre heures de l'après-midi. Je passai devant une façade lépreuse sans apercevoir le numéro 434 que j'avais inscrit dans mon calepin et je dus revenir sur mes pas. J'entraî, gravis un escalier craquant, fis quelques pas et me trouvai dans la salle de rédaction où s'affairaient dans la chaleur torride (93° à l'ombre) plusieurs journalistes: la fameuse équipe admirée par plusieurs Canadiens anglais et même au-delà de nos frontières. J'eus honte d'être Canadien français. "Est-ce possible, pensai-je, que l'ignorance, l'apathe ou le mépris de mes compatriotes contraignent des hommes de cette valeur à travailler dans ce réduit misérable?"

Je suis loin de partager toutes les options du Devoir, mais je le

lis, je l'aime, je l'admire, tout comme mes collègues anglophones de l'université Mount Allison, institution que dirige l'Eglise-Union du Canada. Je fais circuler le Devoir parmi mes élèves qui me mitraillent de questions sur la Belle province et sa révolution tranquille. A la reprise des cours en fin de septembre je leur dirai: "Si vous voulez savoir comment les Canadiens français traitent

des hommes fiers qui refusent de se prostituer au culte du veau d'or, allez à Montréal, descendez au 434 et de la rue Notre-Dame". Et j'ajouterais cette réflexion du grand Flaubert: "La valeur d'un homme se calcule d'après le nombre de ses ennemis."

Jean BOUSQUET, O.P.
Mount Allison University
Sackville, N.B., le 31 août 1971.

Tour d'ivoire dispendieuse

Je voudrais, au nom de nombreux Québécois, protester vigoureusement contre les dépenses extravagantes que doivent représenter la publication bilingue de ce qu'on appelle "Le deuxième rapport annuel de la Régie de l'assurance-maladie du Québec."

J'ai reçu deux copies de ce rapport illustré de nombreuses

photographies des fonctionnaires qui "animent" cet organisme. Je crois que l'on devrait substituer à la propagande luxueuse et coûteuse, des services efficaces et rapides plutôt que de faire de cet organisme une tour d'ivoire dispendieuse.

Jean-C. BOURGUIGNON
Dorval, le 2 septembre 1971.

L'horizon s'assombrit dangereusement

Des temps de plus en plus difficiles et sombres approchent à grand pas et menacent tout le Québec. Plusieurs usines ferment leurs portes, des centaines d'employés sont mis carrement dehors (le conflit de La Presse est un exemple parmi plusieurs). Mais il paraît que le bal ne fait que débuter. Le chômage augmentera très rapidement au Québec cet automne et cet hiver. Il sera même plus élevé que jamais selon les experts. Et ce n'est pas seule-

ment la faute à la surtaxe de 10% des U.S. Le climat social, économique et politique sera très malsain. C'est curieux que tous les malheurs sociaux très graves soient les plus élevés au Québec. C'est toujours la Belle Province qui est la championne dans le domaine du chômage, des assistés sociaux et dans la misère noire. Toujours le Québec.

Que fait le gouvernement du Québec pour prévenir justement de tels drames? Quelles mesures

concrètes prend notre gouvernement québécois? Veut-on que tout le Québec sombre dans un marasme incroyable et que les gens meurent étouffés dans la misère la plus grande? Pourtant, ce n'est plus le temps de se projeter les bras et de faire des projets futuristes et de rêver tout haut. C'est le temps d'agir. L'horizon, il me semble, est loin d'être clair et rose.

Pierre LATREILLE
Montréal, le 31 août 1971.

bloc-notes

La péréquation des soldats

Claude Lemelin décrivait hier en termes brutaux l'affaiblissement de l'industrie québécoise: "De toute évidence, les subventions à l'expansion économique régionale et autres "bébèles" du fédéralisme rentable n'ont pas encore eu l'impact qu'on en attendait sur la répartition des investissements manufacturiers entre les deux régions centrales du pays". Le même jour, on apprenait que le gouvernement Bourassa refuse de payer la note que présente l'armée pour son "séjour" au Québec l'automne dernier. Il y a malheureusement un lien entre cet affaiblissement et ce refus: si le fédéralisme est si peu rentable, pourquoi devrions-nous en financer la défense?

A maintes reprises, différents milieux ont tenté d'établir le coût exact du régime actuel. Tantôt, on s'efforçait de prouver que le Québec donnait au gouvernement central beaucoup plus qu'il n'en retirait. Tantôt, on accreditait l'inverse. D'une fois à l'autre, les bases de calcul changent à tel point que les comparaisons deviennent oiseuses. Ce qui est beaucoup moins nébuleux, c'est la marge croissante entre le Québec et l'Ontario et l'évidente rentabilité, pour d'autres, d'un certain fédéralisme.

Quand M. Trudeau en a marre des demandes constitutionnelles québécoises, il pointe du doigt la premiè-

re responsabilité du régime fédéral, celle de réduire les disparités régionales. Il ne veut rien accorder au Québec de peur de susciter dans les autres provinces un incontrôlable appétit. Par l'un de ses meilleurs raisonnements ad absurdum, il laisse planer les pires possibilités: "Et si tout le monde en demandait autant..." Chacun retourne à sa hutte lointaine en méditant la parole du sage et en s'excusant d'avoir osé ébranler le fédéralisme par ses demandes inconsidérées.

Mais, même dans les huttes, on commence à lire les statistiques. Lorsqu'elles creusent un fossé toujours plus profond entre les diverses régions, les impertinentes questions de tantôt remontent à la surface. A M. Trudeau, on en arrive à dire: "Mais si vous nous donniez la même chose qu'aux autres..." Cette fois, la patience est moins cousinée et le sophisme mord moins. Les acrobaties verbales n'entament pas le fait indéniable que les disparités, intolérables quand le Québec les souhaite, se tolèrent fort bien quand elles profitent à d'autres.

Subventionner philanthropiquement le Québec n'améliore rien. Entretien à coups de millions la farce des subventions "à la création d'emplois", cela ne dure qu'un temps. Implanter au Québec des investissements à progression lente et laisser à l'Ontario la priorité des secteurs prolifères, voilà qui ne se justifie que si l'on se résigne de bonne grâce aux énormes disparités actuelles. La pétrochimie québécoise a besoin d'autre chose que de coups de matraque. L'aéronautique québécoise a périodiquement besoin de transfusions pour garder son souffle. Dans ces secteurs, le gou-

vernement fédéral pourrait beaucoup si vraiment il accordait priorité aux multiplicateurs. Malheureusement, le fédéralisme rentable s'est borné jusqu'à maintenant à donner du poisson aux Québécois et des cannes à pêche aux Ontariens. Et si vous avez l'impolitesse d'en redemander, on s'étonnera de votre appétit.

Dans ce contexte, M. Bourassa a parfaitement raison de retourner la note de l'armée. Ce que ceux qui profitent du fédéralisme rentable fassent les frais de sa défense. Et si, comme aime à le dire M. Trudeau, le fédéralisme consiste à étaler avantages et inconvénients sur l'ensemble du pays, que la caisse centrale assume les frais découlant d'une action militaire profitant à l'ensemble du pays.

La ritournelle policière

La prohibition a engendré l'empire de Capone, mais n'allez pas croire que la leçon a porté. Le congrès annuel des chefs de police - qui porte le numéro 66, mais qui porterait sans anachronisme le numéro 26 - nous ressort le même genre d'argumentation: "L'indifférence et la tolérance du public à l'endroit du jeu, de la prostitution et du prêt usuraire jouent un rôle prépondérant dans la propagation du crime organisé". Ecra- sés par leurs responsabilités, les policiers n'ont guère eu le temps de se demander si le public pouvait avoir le droit de passer outre à certaines interdictions d'un autre âge.

La criminologie moderne range à part les "crimes sans victime", c'est-à-dire les activités qui sont interdites par le code, mais qui ne vont pas à l'encontre des vœux de la victime. Le client de la prostituée est trop pudique pour quitter en hurlant les lieux de son "crime". Celui qui suit les courses lointaines grâce à son quotidien est trop pudique pour quitter en hurlant les lieux de son "crime". Celui qui suit les courses lointaines grâce à son quotidien est trop pudique pour quitter en hurlant les lieux de son "crime".

Notons bien que le prêt usuraire ne fait pas partie de cette criminalité sans victime et rien ne justifie le lien qu'établissent les chefs de police entre le jeu, la prostitution et le prêt usuraire. Certes, le crime organisé retire des sommes énormes du jeu et du prêt usuraire, mais la défense sociale ne doit pas prendre la même forme sur les deux fronts. Prenons conscience du fait que l'Etat québécois consent lui-même d'importants abattements d'intérêts à certains secteurs et l'on peut penser ici particulièrement à l'habitation familiale et à l'agri-

culturelle. Il ne peut plus sentir le paternalisme des programmes gouvernementaux, internationaux ou charitables, bien incapables de vaincre les situations d'injustice dont Paul VI craint qu'elles ne poussent à la violence. Mauricio Lefebvre n'est pas devenu un adepte de la violence. Mais, ne craint-il pas d'écrire, "il faudra bien que ces "populations" se servent de la violence, si ceux qui devraient chercher un autre chemin vers la justice ne le font pas. Car le plus important n'est pas d'éviter la violence à tout prix, mais d'établir et de respecter les droits de chacun. Les bienheureux de l'Evangile, ce ne sont pas ceux qui sont dévorés par la soif de tranquillité, mais ceux qu'obsède la soif de justice."

Devant l'échec des tentatives de changements violents, et exaspéré par les discussions des révolutionnaires de salon et de chapelle, il va dès lors concevoir un projet concret de "structures nouvelles", dont l'exemple devrait provoquer des mutations en profondeur. Pendant ce temps, ses travaux à l'université et auprès des mineurs n'ont pas manqué de le rendre suspect. Il sait quels risques seront désormais les siens. Qui use de l'épée périra par l'épée, avait-il déjà sans doute préché dans son premier village de Catavi. Mauricio Lefebvre tombera sous les balles de franc-tireurs, alors qu'il allait porter secours à des blessés. Même non violent, la violence ne l'aura pas épargné. Il croyait en 1953 donner sa vie pour les Boliviens; depuis, il le reconnaissait, ce sont les Boliviens qui lui avaient fait le don de sa véritable vie. C'est ce don qu'il a laissé dans le peuple toujours opprimé d'Amérique latine.

Mauricio Lefebvre a mis plus de dix ans à comprendre pourquoi les mineurs de son village se noyaient si massivement et si totalement dans l'alcool. A La Paz, sa mort en a déjà fait une sorte de Camillo Torres. Il serait surprenant que le choc subi ici à la suite de son décès tragique ait le même effet sur l'Eglise canadienne. Aussi ses amis de Montréal doivent-ils faire connaître sa pensée, le cheminement de son engagement, la "conclusion" qui a été la sienne, et le projet de "Structures nouvelles" dont il s'était fait l'écho ici. Si, pendant que plusieurs de ses camarades doivent se cacher ou fuir là-bas, les gens d'ici apprennaient que c'est avec des capitaux de la "chrétienté occidentale" qu'on paie les policiers chargés de les traquer, Mauricio n'aurait pas péri en vain pour les siens.

Jean-Claude LECLERC

Le Blocage

Avant que de naître, le Bloc aura fondé. C'était fatal, il n'y a plus de place au Québec pour une compagnie des vieux Canadiens. N'ayant pu obtenir l'appui du Secrétariat d'Etat, cette ébauche de perspective vieillisse n'avait pas d'avenir. Sans l'argent fédéral, aucun mouvement ne peut voir le jour. Les amateurs de Bloc auraient dû le savoir: Ottawa a trop investi dans l'agitation sociale pour se payer le luxe d'entretenir la subvention des notables.

Au reste, pour que brille la démocratie libérale au Québec, il ne manquera pas de partis d'opposition. Dans tout l'arrière-pays, Réal Caouette va faire tomber sa grêle. De Gabriel Loubier. Les Conservateurs obtiendront aisément qu'il leur prête Marcel Masse, pour rallier les épiciers de village. Et Raymond Laliberté, au nombre de progressistes qui disent non à Jean-Paul Lefebvre, ne devrait pas avoir de difficulté à gar-

nir de Néo-démocrates nos London-derry du chômage.

Mais surtout, fiez-vous aux Libéraux pour présenter un Bloc québécois comme il ne s'en est jamais vu. A gauche, DeBané va distraire les Gas-pésiens de la caisse qui mène le parti; au centre, une pléiade de jolies femmes va nous reposer un peu des Marcel Prud'homme; à droite, Jean Marchand va piloter les vieux de la vieille, revigorés par les subventions du patronage régional.

Et si, malgré tous ces révolutionnaires groupés autour du député de Mont-Royal, Nonopresse découvre que les Québécois hésitent à voter pour le Canada, alors M. Crompt les révélera en annonçant l'enlèvement de l'archevêque de Montréal! Finalement, ce brave troupeau d'électeurs devrait pouvoir trouver autant de bercails qu'il en faut pour n'avoir pas à suivre la houlette des notables.

Jean-Claude LECLERC

des idées

des événements

des hommes

La pensée révolutionnaire du père Maurice Lefebvre

"Vivre comme les gens du quartier"

(...) Ma nouvelle "résidence" est comme celle de tous les voisins. Elle ne comporte pas d'eau ni d'égoûts; mais ceci mis à part, elle n'est pas inconfortable, avec ses murs de terre couverts de plâtre, son plancher en bois et une bonne grande fenêtre où le soleil donne tout l'après-midi. La résidence consiste en une seule chambre de treize pieds par dix, qui est à la fois bureau, chambre à coucher et salle de réception. Dans le jour, on ne sait d'ailleurs pas qu'on est dans la chambre à coucher, puisque le lit de camp et le sac de couchage disparaissent dans le placard.

Vous m'excuserez si j'entre dans ces détails domestiques, mais c'est pour introduire un thème que je crois important. Il y a des années que j'aspire à ne plus vivre dans une grande maison, au milieu des pauvres; dans un de ces établissements qui forment un monde assez mystérieux, un autre monde, dans lequel les pauvres d'un quartier n'entrent pas sans sortir de leur monde à eux.

Ici, je payerai mon loyer tous les mois (\$10.) à un propriétaire qui n'est pas mauvais, mais qui se fait quand même prier pour réparer l'installation électrique. J'aurai un peu les mêmes problèmes que mes voisins, avec

qui je me croise vingt fois par jour dans la ruelle boueuse qui conduit chez nous. Je suis mieux installé qu'eux quand même, j'ai beaucoup plus de sécurité et je me procure trop vite ce dont j'ai besoin: il n'est pas facile d'être pauvre, quand on peut l'éviter!

Justice et privilèges

Bien imparfaitement, je cherche à mettre en pratique, par ce nouveau genre de vie, quelque chose que j'enseigne dans les organisations populaires que je suis chargé de promouvoir. Une foule de privilèges acquis ne correspondent en rien à la justice: une foule de situations courantes et institutionnalisées sont des situations et des institutions injustes. Quel droit peut justifier qu'un homme gagne dix fois ou vingt fois plus qu'un autre simplement parce qu'il est médecin, avocat ou curé ou parce qu'il a un nom "plus noble"? Et, en vertu de quelle justice la petite fille de ma voisine (12 ans) peut-elle être empêchée d'aller à l'école cette année parce que la mère ne dispose pas, au début de l'année, des deux dollars qu'il fallait verser pour les livres?

C'est donc pour ne pas profiter de privilèges injustes que je cherche à vivre comme les gens du quartier; mais je n'y arrive pas encore (...)
(La Paz, 8 août 1967)

"Il nous en coûtera plus que des mots"

Ici, en Bolivie, en 1968, si nous voulons être fidèles au mystère de Noël: il nous en coûtera plus que des mots. Il nous en coûtera plus que de nous en vouloir; il nous en coûtera plus que de commenter certains documents de réformateurs ou des Papes; il nous en coûtera plus que de grignoter timidement dans l'édifice imposant de structures économiques et sociales hautement injustes; il nous en coûtera même plus que de nous dédier généreusement et patiemment à l'éducation populaire et à la formation de groupes de pression.

Si le mystère de Noël ne nous demandait que cela, ce n'était pas la peine pour le Christ de venir au monde car toutes ces bonnes paroles, ces bonnes dispositions, ces bonnes lectures et ces bonnes actions n'arriveront pas en cent ans à procurer la justice et la paix aux pauvres de bonne volonté.

Il faudra s'attaquer aux structures

Comment? En principe, on peut distinguer deux voies: la violente et la pacifique. Je pense qu'il faut préférer la

seconde, si elle permet d'atteindre le but; mais il faut évidemment recourir à l'autre et sans attendre des siècles si la voie pacifique s'avère inefficace.

Quels moyens pacifiques pourrait-on mettre en oeuvre pour amorcer une réforme de structures? C'est la question que je me pose depuis un an. Au cours des derniers mois, j'ai élaboré une réponse que je veux commencer à traduire à la pratique en 1968.

Quels seraient ces faits de réforme

Ceux auxquels je pense consistent dans la formation d'une société en petit, qui s'organise d'après des principes propres; qui se met volontairement en marge de la société ambiante, parce qu'elle est en désaccord avec elle et avec ses structures économiques et sociales. Vous vous imaginez facilement que le kibutz israélien que j'ai tellement apprécié, comme mise en pratique de certains principes de justice et de communauté humaine, n'est pas sans m'inspirer plusieurs traits de cette micro-société révolutionnaire.

Concrètement, je pense à un groupe de trente ou cinquante familles vivant ensemble, espérant de chacun le travail dont il est capable et procurant à chacun, sans distinction de classe ou de profession, ce dont il a besoin. Ce principe de distribution est peut-être communiste, il est sûrement chrétien; plus chrétien, je suppose, que le "principe" qui assure actuellement au gérant d'une mine un salaire exacte-

ment cent fois supérieur à celui du mineur. Comme si quelqu'un devait manger, ou s'habiller, ou se promener cent fois plus qu'un autre, parce qu'il s'appelle "monsieur le gérant"!

Un groupe d'originaux?

Ce n'est évidemment pas ce que j'ai en tête. Il ne s'agit pas de former une annexe du zoo ou un petit musée de l'homme: une attraction qui ferait parler d'elle pour sa bizarrerie.

Cette petite société nouvelle voudra être et elle sera, si on arrive à la constituer: une protestation vivante contre des structures injustes, un défi aux autorités et à tout ceux qui contrôlent le pouvoir révolutionnaire au milieu des classes populaires avec lesquelles elle devra s'assurer de multiples canaux de communications, un point de référence pour ceux qui devront élaborer les réformes de demain.

Il est peut-être prudent de m'interrompre un moment pour rassurer quelques-uns d'entre vous qui s'inquiètent déjà. Ces idées leur semblent baroques et assez semblables à celles qui vous viennent dans des périodes de surmenage. Ne vous précipitez pas: Grâce à Dieu et à ma bonne petite paresse, je ne suis pas surmené; mais, au cours de plusieurs années de travail et de réflexion, j'en suis arrivé à une conclusion.

Ma conclusion est la suivante

Dans notre monde capitaliste d'aujourd'hui les gens de gauche poisonnent. Nous sommes



des millions: révolutionnaires de cabaret, de chaire ou de salon. Nous prêchons une révolution qui ne nous coûte rien et nous ne faisons rien pour que la révolution se produise. Nous serions peut-être les premiers à la combattre, si elle avait l'air de s'annoncer pour vrai. Tout notre verbiage révolutionnaire est-il autre chose, au fond, qu'une mode de plus, à côté de la mini-jupe et des bas à gogo?

Pourtant il existe une différence profonde entre ces deux sortes de modes. Les dernières, on peut bien les trouver innocentes; mais qui niera que notre exhibitionnisme verbo-révolutionnaire ne soit une mode radicalement immorale? Elle est une insulte à des classes exploitées, dont nous nous prétendons solidaires et que notre inertie maintient sous le joug. Nous n'avons pas le droit de continuer à nous enrober des beaux mots d'"égalité" et de "justice"; car nous ne faisons rien pour que la justice arrive.

Et je me voyais moi-même dans l'obligation d'interrompre un courrier que j'avais baptisé, "Soif de Justice": Les mêmes mots à la mode! Je quel droit puis-je les manipuler, si je ne veux ou ne peux rien faire, au profit de la justice?

J'ai maintenant décidé d'essayer quelque chose. Ce quelque chose, c'est la société d'insoumis que j'ai commencée à vous décrire, au paragraphe des "faits de réforme". Comment les "faits" se succèdent-ils? Il est encore tôt pour vouloir décrire un déroulement qui devra couvrir plusieurs années. (...) (La Paz, décembre 1971).

"L'anniversaire de la mort du Che..."

J'ai bien failli retourner au Canada. Ma rentrée se serait produite autour du 12 novembre, contre ma volonté et en vitesse. Il n'était pas question de santé. De quoi s'agissait-il? D'un événement assez banal, en apparence: d'un mini-discours qui mobilisa les Ministères de l'Intérieur et de l'Extérieur, l'Archevêque, le Cardinal, le Nonce, la presse et la radio, pendant une semaine. Pourtant, je continue à croire que je n'ai rien dit de tellement terrible. Vous pourriez en juger vous-même, puisque je vous transcris la fameuse intervention.

C'était le 8 octobre, anniversaire de la mort du "Che" Guevarra aux mains de l'armée bolivienne et des autres puissances intéressées à la disparition d'un chef et de sa cause. L'Université organisait une fête commémorative; on me demanda de prendre part à la disparition d'un chef et de sa cause. L'Université organisait une fête commémorative; on me demanda de prendre part à la disparition d'un chef et de sa cause. L'Université organisait une fête commémorative; on me demanda de prendre part à la disparition d'un chef et de sa cause.

"Je voudrais d'abord mettre au clair deux points. ● Les dirigeants de la Fédération Ouvrière m'ont invité, il y a à peine une heure, à prendre la parole dans cette fête commémorative de la mort du "Che". Une intervention de cette nature demandait une meilleure préparation. J'ai quand même accepté, car je n'aurais pas voulu qu'on pût attribuer mon refus à la peur d'exprimer mes idées. Je pense en effet que le peer est le premier ennemi contre lequel on doit lutter, dans les temps présents.

● Je parlerai en mon nom personnel et non pas au nom d'un groupe religieux, d'une Eglise, d'une école. Ceci ne veut pas dire que je prétende à une manière de voir originale ou exotique. Au contraire, j'ai souvent pu constater que mes idées coïncident le plus souvent avec la façon de voir de plusieurs amis, chrétiens et marxistes, prêtres ou pasteurs protestants qui aspirent à une vie authentique. Mais puisque faute de temps, je n'ai pu maintenant consul-

"Pour obtenir les cadavres de leurs enfants"

(...) Pendant les semaines suivantes j'ai pensé des dizaines de fois à rentrer en Bolivie clandestinement. Je pense que j'aurais pu le faire sans grande difficulté. Mais je me rendais bien compte que je ne pouvais prendre cette décision ni aucune autre, sans connaître l'opinion de mes confrères Oblats et de mes collègues de l'Université, sans savoir ce qu'ils désiraient que je fasse.

"To be or not to be", voilà bien le problème: Quelqu'un ne peut pas se considérer membre d'une équipe quand la chose lui convient et ne pas tenir compte de l'équipe quand cela l'embête. J'attendais donc qu'on me dise ce que je devais faire.

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas

Le 5 octobre, le Père René Ferragne m'arrivait de La Paz. Il m'apportait du linge, de l'argent et surtout, le point de vue de mes confrères: Il sera difficile que je puisse retourner en Bolivie avant un an; en conséquence, je puis commencer à penser à une année de travail au Canada ou, peut-être au Chili.

Les conseils du Père s'adaptent tout à fait à la situation du lundi, beaucoup moins à celle du mardi et pas du tout à celle du mercredi. De Buenos Aires, il suivait avec moi le cours des événements que vous connaissez déjà par la presse: La Bolivie connaît six présidents en moins de deux jours. Mardi matin, le Général Miranda succède au Général Ovando; quelques heures plus tard, c'est une junte de trois militaires qui prend le pouvoir; mercredi matin, le Général Torres entre au Palais, appuyé par les syndicats et par l'Université. Pour l'instant, l'extrême droite a perdu la lutte; il est donc très probable que je pourrai rentrer au pays rapidement.

De fait, le premier acte officiel du nouveau gouvernement consista à déroger les deux décrets en vertu desquels nous avions été expulsés. Au fait, quels étaient ces décrets? Qu'est-ce qui les avait motivés? Que prétendaient-ils? Laissant maintenant un peu de côté la narration des faits, c'est à ce genre de questions que je tâcherai de répondre, pour que vous puissiez mieux juger de mon activité des derniers mois.

Une grève qui exaspère le gouvernement

Jeudi, le 10 septembre, en réunion secrète, le Cabinet approuve deux décrets qui ne seront donnés à la publicité

taient tout à fait à la situation du lundi, beaucoup moins à celle du mardi et pas du tout à celle du mercredi. De Buenos Aires, il suivait avec moi le cours des événements que vous connaissez déjà par la presse: La Bolivie connaît six présidents en moins de deux jours. Mardi matin, le Général Miranda succède au Général Ovando; quelques heures plus tard, c'est une junte de trois militaires qui prend le pouvoir; mercredi matin, le Général Torres entre au Palais, appuyé par les syndicats et par l'Université. Pour l'instant, l'extrême droite a perdu la lutte; il est donc très probable que je pourrai rentrer au pays rapidement.

De fait, le premier acte officiel du nouveau gouvernement consista à déroger les deux décrets en vertu desquels nous avions été expulsés. Au fait, quels étaient ces décrets? Qu'est-ce qui les avait motivés? Que prétendaient-ils? Laissant maintenant un peu de côté la narration des faits, c'est à ce genre de questions que je tâcherai de répondre, pour que vous puissiez mieux juger de mon activité des derniers mois.

Les conseils du Père s'adaptent

Jeudi, le 10 septembre, en réunion secrète, le Cabinet approuve deux décrets qui ne seront donnés à la publicité

Jeudi, le 10 septembre, en réunion secrète, le Cabinet approuve deux décrets qui ne seront donnés à la publicité

qu'une semaine plus tard. Le contenu des deux décrets est le suivant:

1 - La grève de la faim est un crime de droit commun, parce qu'elle constitue un attentat à la vie.

2 - Tout étranger qui s'immisce dans la politique du pays perd son droit de résidence.

Deux lois faites sur mesure pour donner une pâle apparence de légalité à une expulsion qui allait se produire quelques jours plus tard.

En effet, le trois septembre, après avoir épuisé tous les autres moyens à leur disposition, les parents de quelques guerrilleros s'étaient mis en grève de la faim, pour obtenir les cadavres de leurs enfants.

Quelques prêtres, un ministre protestant, quelques religieux s'étaient joints à eux: ils considéraient de leur devoir d'aider ces parents à obtenir justice. En plus, des rumeurs persistantes laissaient croire que les jeunes guerrilleros n'étaient pas morts au combat. Les grévistes espéraient que ce moyen de pression pouvait assurer, pour le futur, une guerre plus juste.

La grève dura sept jours. Le nombre des grévistes augmenta sans cesse. J'en traitai moi-même le quatrième jour: car, au début, j'étais à la mine. A la fin, nous étions près de quatre cents dans tout le pays.

Suite à la page 6



théologie sciences religieuses

COURS DU SOIR

1er cycle

Sciences de la religion (vendredi)

Psychologie et religion
Histoire du catholicisme contemporain

Etudes bibliques (mardi et jeudi)

Ancien Testament: initiation à l'exégèse et à la théologie biblique

Évangile de Jean: exégèse et théologie

Etudes théologiques (lundi et mercredi)

Mystère du Christ
Morales contemporaines et pensée chrétienne

Etudes pastorales (mardi et jeudi)

Évangile et langage chrétien
Lecture pastorale du Nouveau Testament
Évangile et états de vie (samedi matin)

2e cycle

Dossier: Fidélité et divorce
Occuménisme et problèmes dogmatiques
Conception de l'histoire dans la Pentateuque
Sagesse ancienne de type proverbial

Pour renseignements:

Secrétariat Fac. Théol. Sc. rel.
Université de Montréal - 250
C.P. 6128, Montréal 101 - 343-7080

le 3 septembre 1971

CEGEP DE SAINT-LAURENT

SESSION D'AUTOMNE 1971

COURS DU SOIR

Les services de l'Éducation Permanente organise les cours suivants:

A—COURS MENANT AUX STRUCTURES D'ACCUEIL UNIVERSITAIRES

- ANGLAIS:** Introduction à la stylistique comparée du français et de l'anglais (905), Traduction (906), Introduction aux genres littéraires (911), La nouvelle (914), Le Roman (915).
- ANTHROPOLOGIE:** Origine et évolution de l'homme (900), Origine et évolution de la culture (901), Histoire de l'art (103), l'art du XIVe au XIXe siècle (203), L'art moderne (303), L'art des Amériques (403), Organisation picturale I (101) Organisation picturale II (201) Organisation spatiale (102) Organisation spatiale II (202).
- BIOLOGIE:** Biologie générale I (301), Biologie générale II (401), Biologie humaine I (921), Biologie humaine II (931).
- CHIMIE:** Chimie générale (101), Chimie des Solutions (201), Chimie organique I (202), Chimie organique II (302).
- CINÉMA:** Histoire du cinéma (901), Les genres cinématographiques (930).
- ÉCONOMIQUE:** Introduction à l'économie I (920), Introduction à l'économie II (921), Monnaie et Banque (925).
- FRANÇAIS:** Poésie (102), Théâtre (202), Théâtre québécois (231), Roman (302), Roman québécois (331), Éléments de Linguistique (502), Littérature palicière, fantastique et de science-fiction (940), Cinéma et littérature (938).
- GÉOGRAPHIE:** Étude régionale du Québec (221), Problèmes géographiques (902), L'Europe (903), Géographie comparée des États-Unis et de l'U.R.S.S. (906).
- HISTOIRE:** Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours (913), Histoire du Québec de 1867 à nos jours (951), Histoire de Russie et de l'U.R.S.S. aux XIXe et XXe siècles (971), Histoire de la décolonisation et des problèmes du Tiers-Monde (983).
- MATHÉMATIQUES:** Initiation à la mathématique (101), Calcul différentiel et intégral I (103), Algèbre vectorielle et Géométrie (105), Calcul différentiel et intégral II (203), Algèbre linéaire (205), Probabilités et statistiques (307), Méthodes statistiques (317).
- PHILOSOPHIE:** La pensée et la réflexion (101), La relation au monde (201), La condition humaine (301), La conduite humaine (401).
- PHYSIQUE:** Mécanique (101), Électricité et magnétisme (201), Ondes et Physique moderne (301).
- POLITIQUE:** Introduction à la vie politique (940), Les systèmes politiques comparés (941).
- PSYCHOLOGIE:** Fondements psychologiques de la Psychologie I (101), Psychologie générale (102), L'enfance (110), Fondements scientifiques de la psychologie II (201), L'adolescence (210).
- SOCIOLOGIE:** Introduction à la Société (962), Sociologie de l'art (977).

B—COURS PROFESSIONNELS:

- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES:** Comptabilité I (101), Comptabilité II (201), Comptabilité III (301), Droit des affaires (107), Introduction à l'économie II (921), Marketing I (115), Marketing II (215), Monnaie et Banque (925), Personnel (112), Structure de l'entreprise (116).
- TRAITEMENT DES EAUX:** Sciences graphiques (101), Traitement des Eaux (402), Microbiologie: sanitaire (950), Administration et relations humaines (980).

C—PROGRAMME DE PASSAGE AU BREVET A:

D—PROGRAMMES SPÉCIAUX:

- COMMERCE INTERNATIONAL.
- MATHÉMATIQUES D'APPOINT.

Le contenu de ces cours, disponible sur demande spécifique.

Les cours débuteront le 20 septembre 1971.

Date limite d'inscription le 10 septembre 1971.

PROSPECTUS SUR DEMANDE:

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
Éducation Permanente,
625, boul. Sainte-Croix,
Saint-Laurent 379,
Tél.: 747-6521, Poste 280, 281.

AVEZ-VOUS L'ASSURANCE D'AVOIR VOTRE CUIR CHEVELU EN BONNE SANTÉ?

LA SEBORRHE est un désordre du cuir chevelu considérée comme une grande destructrice. L'origine de la sécrétion séborrhéique est la glande sébacée. Tout le monde sait cela, mais par manque d'information on ignore que ces glandes sébacées réagissent défavorablement à des conditions physiques, physiologiques et même psychiques, ce qui, professionnellement parlant, couvre un terrain plus vaste aux recherches des conséquences.

Stabiliser une SEBORRHE exige de nombreux mois de traitements indispensables. Il est même plus prudent de se faire SURVEILLER, même après des traitements favorables. Il existe des TRICHOLOGUES consciencieux qui pourront traiter la SEBORRHE. Ils ne feront pas de miracles mais ils pourront conserver la balance de votre chevelure. Si votre SEBORRHE est ancienne et que le VERTEX est chauve, épargnez votre temps et votre argent car il est trop tard pour vous.

- Où localise-t-on la calvitie par Seborrhée?
- Aux golfes frontaux et toupet (perte)
- Au sommet du crâne (éclaircissement lent et rapide)
- À la partie arrière (à l'épi) (éclaircissement)

CONSÉQUENCES APPARENTES:

- Chutes importantes au lavage, peigne et sur l'oreiller
- Éclaircissement de la chevelure
- Diminution du diamètre des cheveux.
- Repousse atrophique (petits cheveux fins)
- Pellicules grasses, cuir chevelu huileux et luisant.
- Démangeaisons, rougeurs exzématisées à desquamation.

Si vous avez constaté quelques-uns des éléments ci-dessus, rendez-vous au Centre Capillaire Pierre. Il est encore peut-être temps. Six mois, un an... de retard et vous entrerez dans la confrérie des chauves. Vous êtes seul juge de vous-même et de votre apparence.

Ne vous laissez pas devancer par le temps, et évitez la prévention d'avoir à regretter plus tard et ne pas avoir pris le mal à temps. Les trichologues du Centre Capillaire Pierre se feront un devoir d'entraîner le mal et continuer à vous



traiter consciencieusement comme ils le font depuis quinze ans. Visites sur rendez-vous uniquement.

P.S.: Nous avisons notre clientèle de la province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégués parcourant la province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

par RAYMOND TRICHOLOGUE

LD25A



Centre Capillaire Pierre

450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378 - 288-1424

Sortie de Métro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 8h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

En 10 ans, 36 policiers ont été tués en service

OTTAWA (PC) — De 1961 à 1970, 36 policiers ont été tués en service au Canada.

Statistique Canada utilise un ordinateur pour faire le bilan des meurtres au cours de cette décennie: il y en aurait eu 2,500.

L'année prochaine, le Parlement décidera s'il faudra rendre permanente ou non l'abolition de la peine de mort. On l'a suspendue pour cinq ans, mais elle tient encore pour le meurtre de policiers ou de gardiens.

Statistique Canada a révélé cette semaine que 13 des 36 meurtres de policiers ont eu lieu depuis la suspension de la peine de mort, soit depuis le 28 décembre 1967.

La pire année fut 1962, avec le meurtre de 11 policiers, y compris celui de trois policiers fédéraux qui pourchassaient en Colombie-Britannique, un individu qui fut ensuite abattu par un tireur d'élite.

En 1963, aucun meurtre de policier et il n'y en eut pas en 1971.

Le dernier criminel à être pendu est Ronald Turpin, à la fin de 1962, pour le meurtre du policier Fred Nash, de Toronto. Que 11 policiers aient été tués en 1962 est un fait étonnant car la pendaison existait encore au Canada, surtout pour le meurtre d'agents de police.

Il n'y a actuellement qu'une seule cause de meurtre non classée, c'est celle de Thomas Shand qui en a appelé d'une sentence de mort prononcée contre lui pour le meurtre d'un détective, à Winnipeg.

Depuis 1967, le cabinet fédéral a commué trois condamnations à la peine capitale.

Dans le cas des 36 meurtres de policiers, il y eut 31 accusés, 21 condamnations, quatre accusés jugés inaptes à subir un procès, quatre acquittements pour cause de démence, et deux personnes acquittées.

Trois meurtres ont été éclaircis avant que les causes ne passent en cour. Trois suspects furent tués en luttant contre la police et six se sont suicidés.

Un seul des 36 meurtres n'a pas été éclairci, celui du caporal Robert Dumais tué pendant la grève des policiers de Montréal en 1968.

La suspension de la peine de mort ne s'applique pas aux meurtres de policiers, mais il y en eut deux de plus en 1968 qu'en 1967.

Dans le cas des 13 meurtres commis depuis la fin de 1967, deux suspects se sont suicidés, il y eut 16 accusés et 14 condamnations, un acquittement et un autre pour cause de démence.

Concorde et Tupolev

Le 'bang' supersonique, moins grave que prévu?

Des études récentes menées sur le "bang" supersonique permettent de croire que des avions supersoniques tels que la Concorde ou le Tupolev pourront survoler des régions habitées sans que la population en souffre outre mesure, rapporte la revue française Science et Avenir dans sa livraison d'août.

L'article montre en effet que l'onde de choc provoquée par un avion supersonique dépend très fortement de ses évolutions (accélération, virages et descentes). Dans ces cas, les ondes de choc se concentrent dans certaines régions provoquant des "superbangs" cinq fois plus puissants et même, en certains points, des "super-superbangs" environ neuf fois plus puissants que le bruit moyen perçu au sol.

En fait, les dégâts produits jusqu'à maintenant par les avions supersoniques militaires seraient donc la conséquence non pas du "bang" lui-même mais des "superbangs" et des "super-superbangs" produits par les focalisations et les superfocalisations des ondes à la suite des évolutions de l'appareil.

Les avions supersoniques civils produisent beaucoup moins de ces concentrations d'ondes sonores parce qu'ils feront moins de manœuvres et qu'ils n'auront pas à venir atterrir à leur point de départ. Ainsi, Concorde pourrait éviter ces focalisations en s'abstenant d'effectuer des virages pendant qu'il vole entre mach 1 et mach 1,7 (mach 1 est la vitesse du son). Au-delà de mach 1,7, il devrait éviter tout virage qui inclinerait l'avion de plus de 20 degrés.

Même alors, cependant, il créerait inévitablement un phénomène de focalisation en accélérant jusqu'à mach 2. La zone affectée au sol pourrait toutefois être alors prévue à 6 milles près en fonction de la position de l'avion et de la météo.

Pendant le reste du vol, un avion comme la Concorde laisserait derrière lui une onde de choc qui serait perceptible au sol dans un cône d'environ 40 milles de large derrière l'avion. La variation de pression serait alors de 0,6 à 0,8 millibar (un millibar correspond à un millièmes de la pression atmosphérique).

Or, selon les expérimentateurs

(impression subjectives), en dessous de 0,3 millibar, le bang n'est généralement pas perçu à moins que l'observateur ne soit dans un endroit parfaitement calme. A un demi millibar, l'observateur ressent comme un bruit de tonnerre éloigné. A un millibar, on ressent comme un bruit de tonnerre assez fort.

A deux millibars, le bruit ressemble à un bruit de tonnerre proche: des vitres ou des tuiles mal posées peuvent se fendre. Enfin, à cinq millibars, l'effet est semblable à un coup de fusil à bout portant. Le seuil douloureux se situe entre deux et trois millibars (il faut 100 millibars pour crever le tympan).

Les études ont montré que les avions militaires produisent couramment plusieurs superbangs de trois à quatre millibars à chaque vol, en certains points précis, des "super-superbangs" de sept ou même huit millibars. Au contraire, en respectant les conditions énoncées plus haut, les avions supersoniques civils ne produiraient qu'un seul superbang lors de leur accélération initiale et l'endroit affecté pourrait être prévu à l'avance.

Ces études sont beaucoup plus encourageantes pour les constructeurs de Concorde que les premières qui avaient été faites à Okla-homa il y a quelques années. On n'avait pas alors pris conscience du phénomène des focalisations et super-focalisations et on avait conclu qu'il ne fallait pas soumettre les populations ou les édifices à des moyennes supérieures à 0,8 millibars. On considère maintenant que ces moyennes n'ont aucune valeur.

Déjà, en France, on a donné des consignes précises aux pilotes militaires pour limiter les effets nocifs des ondes supersoniques: par exemple, il est interdit, en vol supersonique, de faire des piqués accentués au-dessus du territoire ou à moins de 20 milles des côtes. Il est interdit de dépasser la vitesse du son au-dessus de la région parisienne ou à moins de 10-000 mètres d'altitudes sur le reste du territoire. Il est aussi interdit de franchir le mur du son au-dessus des montagnes en hiver pour limiter les risques d'avalanche.

L'Ile-des-Soeurs sans école élémentaire?

par Gérald LeBlanc

Au moment de la rentrée scolaire, mercredi prochain, les parents ne sauront pas encore s'il y aura ou non une école élémentaire à l'Ile-des-Soeurs.

Le Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) vient en effet de faire parvenir une lettre aux parents (protestants et catholiques, anglophones et francophones) leur demandant d'inscrire, mercredi prochain, leurs enfants de 5 à 8 ans qui devront fréquenter cette année les classes allant de la maternelle à la troisième année inclusivement.

S'il y a suffisamment d'inscriptions et s'il y a entente avec la Commission des écoles catholiques de Verdun (CECV), le PSBGM fournira le personnel enseignant nécessaire pour dispenser l'enseignement dans les quatre premières années du niveau élémentaire.

Cette proposition du PSBGM n'est d'ailleurs que la dernière d'une série de projets qui ont été mis de l'avant depuis le début de l'été par les parents de l'Ile-des-Soeurs.

L'Ile-des-Soeurs est la propriété de la municipalité de Verdun et les projets d'habitation qu'on y a construits depuis quelques années sont la propriété des Structures métropolitaines, une filiale de la Metropolitan Life Insurance.

Selon M. Oulton, vice-président des Structures Métropolitaines, il y a présentement sur l'île 4,600 habitants et 390 enfants (60% anglophones et 40% francophones) du niveau de l'école élémentaire.

Dans la publicité faite par les Structures métropolitaines et sur les baux de location, on promet aux locataires la présence d'une école élémentaire. Depuis deux ans les Structures métropolitaines avaient installé sur l'île huit bâtisses pré-fabriquées et la CECV y dispensait l'enseignement de la maternelle à la sixième année.

Selon M. Conrad Bouvier, secrétaire de la CECV, il y avait l'an dernier 110 élèves catholiques et 63 élèves protestants répartis en deux secteurs, l'un

francophone et l'autre anglophone. Selon M. Oulton, il y avait 230 élèves à l'école élémentaire de l'Ile-des-Soeurs et 50 élèves étaient transportés à l'extérieur par le PSBGM.

Toujours est-il que devant le nombre insuffisant d'écoliers la CECV a décidé cette année de transporter par autobus les enfants catholiques de l'Ile des soeurs dans les écoles de Verdun.

Le PSBGM a, de son côté, entrepris les démarches auprès du ministère de l'éducation et auprès de la CECV pour ouvrir à l'Ile-des-Soeurs une école non-confessionnelle qui recevrait catholiques et protestants, anglophones et francophones.

Les immigrants français, qui forment une bonne partie de la population francophone de l'île, ont pour leur part décidé d'envoyer leurs enfants dans une école priée de la rive-sud.

La CECV, de son côté, est décidée à ne pas verser les \$370 par enfant catholique qui fréquentera l'école du PSBGM.

Jean Lévesque a pris congé de ses 93,500 auditeurs de CKAC

par Michel Roy

Jean Lévesque, animateur de l'émission "Le Point du Jour" depuis deux ans, a quitté hier le poste CKAC. La direction du poste montréalais a en effet décidé de mettre fin au "hot line" de M. Lévesque bien que sa cote d'écoute fut en moyenne de 93,500 auditeurs entre 13 heures et 14 heures. M. Yvon Dupuis lui succédera à compter de lundi, de midi à 14 heures.

Depuis que la nouvelle est connue, M. Lévesque a reçu sur les ondes d'innombrables appels téléphoniques d'auditeurs qui témoignent de leur attachement et de leur admiration à l'égard de l'animateur, qui déplorait son départ et qui condamnait la décision de CKAC.

Hier, en prenant congé de son auditoire, M. Lévesque a déclaré qu'il quittait "Le Point du Jour" à regret et qu'il respectait la décision de son employeur. Puis, il a annoncé qu'il ne resterait pas à l'emploi de cette station et qu'il démissionnait de son poste de délégué aux affaires publiques. (Il avait été question que M. Lévesque occupe d'autres fonctions à CKAC.)

Il a cependant tenu à dire qu'il a joué "d'une totale liberté d'expression" durant deux ans et il en a remercié la direction. Il s'est dit heureux d'avoir réussi à établir avec les auditeurs "un dialogue fructueux".

Outre les témoignages entendus sur les ondes, près de 600 lettres ont été adressées à M. Lévesque au cours des trois dernières semaines, toutes pour déplorer son départ.

Beaucoup d'auditeurs, notamment ces derniers jours, ont demandé à connaître "les véritables raisons" qui motivent le départ de l'animateur. Celui-ci, dans ses réponses, s'est toujours

montré sobre et laconique, comme s'il se refusait à révéler les dessous d'une affaire complexe.

La réalité est beaucoup plus simple et c'est M. Lévesque lui-même qui est venu l'expliquer hier au Devoir, retenant pour l'essentiel les formules qu'il a employées récemment à CKAC.

"CKAC", dit-il, a décidé, pour faire plus d'argent, de couper le Point du Jour, de faire appel à Yvon Dupuis, donc de se lancer dans le circuit de la quantité, plutôt que de la qualité. Y a-t-il des connotations politiques dans cette décision? Je l'ignore complètement. CKAC prend un virage: c'est son droit le plus strict. Donc, je ne vois pas ce que je pourrais faire encore à CKAC. Mais, nous nous sommes quittés au bon terme. Je reconnais leur droit de vendre le produit qu'ils veulent vendre. Ils ont reconnu mon droit de ne pas être d'accord. Quant à moi, je crois qu'ils font un mauvais calcul. Mais ils sont convaincus de ne pas se tromper. Je pars sans amertume."

Que fera maintenant M. Lévesque? Il a reçu plusieurs propositions dont quelques-unes font présentement l'objet de pourparlers. Mais on peut penser qu'il continuera de travailler dans le même secteur.

Après cette expérience de deux ans, M. Lévesque tire quelques conclusions qui ont valeur de bilan. Quand CKAC a lancé cette émission, en octobre 1969, il s'était fixé certaines normes de qualité et quelques objectifs précis. Il voulait éviter les pièges classiques: sensation, démagogie, médiocrité, complaisance, flatterie. Il était alors convaincu qu'on pouvait, dans une émission de "hot line" ("ligne ouverte") n'est pas

un équivalent français satisfaisant), respecter un certain niveau de qualité, s'efforcer d'informer et d'établir avec l'auditoire une authentique communication, combattre l'intolérance et, le plus souvent possible, démontrer que "les choses ne sont pas simples" dans une société, contrairement à l'impression que parviennent à créer d'autres animateurs d'émissions semblables. Il voulait donc amener les participants et les auditeurs à réfléchir avec lui aux questions soulevées.

Or, après deux ans, il constate qu'il est tout à fait possible d'atteindre ces objectifs (qu'il a effectivement atteints dans une large mesure) et qu'on peut le faire tout en conservant un "rating" très honorable. Ce qui signifie que les Québécois, dit Jean Lévesque, ont un profond besoin d'information, qu'ils ont atteint un degré élevé de maturité dans leurs réflexions sur l'actualité, qu'ils veulent communiquer leurs réflexions.

Donc il est faux de prétendre qu'une émission d'information dite "sérieuse" n'est pas rentable. M. Lévesque ajoute qu'il aurait pu attendre une cote d'écoute plus élevée si la direction du poste lui avait donné des moyens plus importants: documentation, chercheurs, assistants, etc.

A cet égard, Jean Lévesque tient à rendre publiquement hommage à sa collaboratrice et réalisatrice Françoise Morin. "Sans son appui indéfectible, patient, généreux, je n'aurais pas tenu le coup."

Ses "antipropos" de M. Lévesque continueront de paraître dans Le Devoir.

A Caughnawaga

Le chef de la tribu lance un ultimatum aux Blancs propriétaires de terrains

Les Blancs qui sont propriétaires de terrains sur le territoire de Caughnawaga, au sud de Montréal, ont été avisés qu'ils doivent vendre leurs intérêts d'ici six mois, a annoncé le chef de la tribu, M. Ronald Kirby.

S'ils ne se plient pas à cet ordre, a ajouté le chef, leurs terrains seront automatiquement transférés au nom de la tribu, tel que prévu par la Loi sur les Indiens.

Le chef Kirby a précisé qu'il n'était toutefois pas question de chasser complètement les Blancs de la réserve.

"Il y a beaucoup de Blancs installés ici et dont nous avons besoin — des avocats, des médecins, des enseignants. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous passer d'eux."

Le chef Kirby a par ailleurs répliqué aux accusations portées mercredi à Ottawa par l'activiste indienne Kahn-Tineta Horn, selon laquelle quelque 1,500 Blancs au milieu d'une population totale de 5,000 habitants dans la réserve harcèlent les Indiens.

Elle avait déclaré que certains Blancs allaient jusqu'à louer des maisons appartenant à des Indiens et que d'autres bâtissaient sur des lots appartenant aux squatters. Selon elle, le gouvernement québécois envoie même des familles sous le bien-être social s'installer à Caughnawaga, parce que les loyers sont moins chers.

Le chef Kirby a pour sa part avoué qu'il ne pouvait pas dire exactement quelle proportion de terres appartenait à des Blancs, dans la réserve. Mais il a rejeté l'allégation de Mlle Horn, voulant que le conseil de la bande n'agissait pas pour corriger cette situation.

"Mlle Horn n'occupe aucune position officielle à Caughnawaga et n'a pas le droit de faire de telles déclarations. Nous sommes un conseil élu et c'est

nous qui devons rendre les décisions à ce sujet. Mlle Horn est seulement Mlle Horn."

Le chef Kirby a ajouté qu'il se rendrait à Ottawa d'ici la fin du mois pour discuter avec le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, des avis à transmettre aux propriétaires blancs.

Il a précisé que ces propriétaires recevraient des compensations, dont le montant sera établi par M. Chrétien "et non pas par Mlle Horn."

Messages à l'occasion de la Fête du travail

Au moment où les travailleurs canadiens et québécois se préparent à célébrer leur fête, diverses personnalités et nombre d'organismes ont tenu à exprimer leurs vœux en profitant de l'occasion pour commenter la situation économique du pays.

Pour sa part, le ministre du travail et de la main-d'œuvre du Québec, M. Jean Cournoyer, souligne que le déroulement des événements mondiaux et leurs effets sur la situation de la main-d'œuvre au Québec constituent pour son ministère un sujet de préoccupation.

Concernant le taux élevé de chômage, le ministre Cournoyer tient à assurer la population du Québec que toutes les mesures sont prises par son ministère pour que soit réduit au minimum le nombre de ceux qui, pour une foule de raisons, se trouvent temporairement sans travail.

De son côté, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Marcel Pepin saisit l'occasion pour lancer un cri d'alarme sur l'avenir du syndicalisme. C'est ma conviction affirmé-t-il, que le syndicalisme tel que pratiqué en Amérique du Nord court à sa perte, s'il ne se transforme pas d'une façon radicale.

Depuis quelques années surtout, ajoute-t-il, les exemples abondent où l'on peut voir que le syndicalisme a dévié des lignes de forces généreuses qui avaient amené sa naissance.

Notre mouvement, poursuit M. Pepin, même s'il a été fondé par des hommes qui voulaient justement éviter de suivre les voies tracées, à ce moment-là par le syndicalisme américain matérialiste, court lui aussi le risque de s'enliser dans la défense égoïste de droits acquis pour des groupes fermés de salariés, ou

bliant de ce fait le rôle de moteur social que doit constituer à tout moment un syndicalisme digne de ce nom.

Rappelant l'idée du "deuxième front" lancée au congrès de 1968, le président de la CSN conclut que si on voulait sauver le syndicalisme traditionnel et lui donner une nouvelle dimension, il fallait déborder le champ étroit de la convention collective et sauter à pieds joints dans la lutte pour la transformation globale de la société.

Le président du Congrès du travail du Canada, M. David MacDonald, fait lui aussi état du taux élevé de chômage et de la situation économique mondiale "venue s'ajouter à nos problèmes, rendant notre situation interne encore plus critique".

Le gouvernement, obsédé par la peur de l'inflation, souligne-t-il, doit non seulement abandonner sa politique restrictive et anti-inflationniste, il doit aller jusqu'à prendre le contre-pied, en adoptant une politique d'expansion économique, affirme M. MacDonald.

Enfin, le Conseil du patronat du Québec, par la voix de son président, M. Charles Perrault, exprime l'opinion que le taux élevé de chômage est la résultante de changements majeurs dans les ordres de priorités des sociétés nord-américaines et croit qu'une collaboration de tous les éléments s'impose pour faire face à ces mutations profondes.

Selon le Conseil du patronat, l'effort le plus urgent que commande la situation, c'est encore de mobiliser toutes les ressources québécoises en vue d'équiper ou de rééquiper les industries qui répondront aux demandes domestiques et extérieures d'un marché en rapide transformation.

Les Antipropos de Jean Lévesque



"LA LANGUE DU CHOMAGE"

La Fédération des travailleurs du Québec vient de présenter à la commission Gendron un mémoire sur le français, langue de travail au Québec: une somme de près de cent pages, marquée au coin du bon sens, et qui allie au sens du concret une limpidité remarquable. Pas d'excès, pas d'élucubrations, pas de jargon: on voit qu'il s'agit d'un travail de réflexion fait par des gens qui connaissent le concret de la vie quotidienne dans la province. Le tout est dépourvu d'animosité et de partisanerie politique. C'est un travail remarquable qui devrait être mis entre les mains du public.

Les statistiques et les exemples choisis dans le monde québécois du travail ne semblent guère pouvoir être mis en doute et étaient en annexe les avancés puis les recommandations de la FTQ. A ceux qui voudraient dénoncer la demande de la FTQ de faire du français la langue de travail dans notre province, le mémoire barre la route avec maints exemples. Ainsi, on y apprend qu'il est possible pour des compagnies aériennes d'avoir au pays des pilotes de langue française. "Pour ce qui est des pilotes, il n'y a que 5% de francophones (bilingues)", à Air Canada, observation prise à Dorval. Et le mémoire de poursuivre: "Cette faible représentation des francophones s'explique par le fait qu'Air Canada fait son recrutement parmi les pilotes de l'armée Québécoise, en recrutant ailleurs, à son emploi une majorité de pilotes francophones". Il ne faut pas être un génie ou un premier ministre pour comprendre dès lors qu'une législation, si elle existait, pour exiger des compagnies aériennes opérant au Québec, qu'elles embauchent des personnes parlant d'abord la langue de la province (sans compter l'anglais ou (et) d'autres langues), la situation deviendrait tout autre et que plus de Canadiens français trouveraient des débouchés dans ce secteur, comme dans tous les autres.

La fameuse question de la nécessité de parler l'anglais pour accéder aux postes supérieurs dans les milieux d'affaires au Québec y trouve également son compte. Parlant de la United Aircraft de Longueuil, la FTQ déclare: "Il va sans dire que les francophones sont à peu près absents des cadres supérieurs de la compagnie". Encore là, en admettant que pour être cadre supérieur à une compagnie, il faille parler l'anglais, ce qui n'est pas prouvé d'ailleurs, on comprend vite qu'une loi obligeant les compagnies à pratiquer une politique préférentielle pour les francophones (dusent-ils être bilingues) mettrait là, comme partout au Québec, fin à une véritable ségrégation qui, dans les faits, ouvre les postes intéressants dans ces domaines à des anglophones unilingues venant de tous les coins du continent ou d'ailleurs et les ferme en même temps à des francophones d'ici, quelle que soit leur compétence.

Ce long, documenté et fort honnête mémoire dit ce qu'il faut dire et fait bien comprendre qu'à part certains secteurs particuliers tant que peu nombreux, de haut en bas de l'activité économique et sociale du Québec, une loi faisant du français la langue du travail, appliquée selon un échéancier qui permettrait aux compagnies de s'adapter, changerait du tout au tout en un laps de temps raisonnable l'image linguistique du monde du travail ici, sans qu'il faille pour autant passer par une révolution.

Un éminent professeur de Polytechnique de Londres, Dr Clive Schmittoff, prenait récemment la parole à McGill au cours d'une rencontre sur les influences des capitaux étrangers sur l'économie européenne. Le professeur déclarait que le danger de la domination étrangère n'existe guère dans les pays européens. Une seule tentative de domination étrangère, par exemple dans le milieu bancaire et de l'épargne, serait-elle faite en Angleterre, disait-il, que la loi britannique des compagnies, votée il y a belle lurette, empêcherait cette tentative, qu'elle soit faite directement ou indirectement.

Si la Grande-Bretagne, comme la plupart des pays d'Europe, possède de telles lois, dans un secteur aussi susceptible de pressions de toutes sortes comme celui de la finance, à plus forte raison est-il possible pour un gouvernement qui gouverne, entendre qui protège ceux qui l'ont élu, de mettre de l'avant une loi protégeant la langue nationale d'une collectivité. Mais nous sommes en train de parler de l'Europe et de la Grande-Bretagne, et on sait qu'un océan nous sépare, à ces chapitres-là comme à bien d'autres.

nominations

Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, a annoncé la nomination et le renouvellement de plusieurs membres du conseil supérieur de l'éducation. Les mandats renouvelés sont ceux de Mlle Louise Maril et de M. Marcel Fox. Les nouveaux membres sont: Mme Maleine Ryan, Jean-Guy Nadeau, Henri-Paul Proulx, P.A. Fortin et Arthur Lerner.

L'ex-sous-ministre des affaires culturelles du Québec, M. André Giroux, vient d'être nommé adjoint spécial auprès du cabinet du ministre de l'expansion économique. M. Jean Marchand, M. Giroux a occupé plusieurs postes dans la fonction publique québécoise, dont ceux de directeur de l'information puis de conseiller au ministère de l'éducation.

Le vice-recteur aux affaires académiques de l'université de Montréal, M. André Archambault, devient membre honoraire du conseil de l'American Board of Diplomates in Pharmacy. M. Archambault est en outre membre du conseil supérieur de l'éducation et fut directeur de la Fondation canadienne pour l'avancement de la pharmacie.

Policiers réinstallés

QUEBEC (PC) — La Commission de police du Québec a réintégré dans leurs fonctions le chef André Tessier et le capitaine Gilles Soguet, congédiés par le conseil municipal de Deauville, le 8 juillet dernier.

Le tribunal de la Commission de police, présidé par le juge Ludovic Laperrière, qui était assisté de M. Roméo Courtemanche, membre de la commission, a décrété l'annulation de la résolution adoptée par le conseil municipal de Deauville, en ce qui a trait aux deux policiers.

Le conseil de Deauville avait aussi en même temps congédié l'agent Richard

Tremblay, mais ce dernier n'avait pas droit d'appel de la décision devant la Commission de la police.

Le tribunal a ordonné au conseil municipal de Deauville de rétablir les deux officiers de police dans leurs fonctions, avec les mêmes salaires et les mêmes avantages qu'avant leur congédiement.

La municipalité de Deauville devra aussi verser à chacun des officiers, dans les 15 jours suivant le jugement, le plein montant des salaires perdus ainsi qu'une somme de \$550, pour les indemniser des frais d'appels devant la commission de police.

POUR OBTENIR

Suite de la page 5

Le gouvernement se vit donc obligé de promettre la remise des cadavres dans un délai maximum de vingt jours; mais il se promet bien de se venger des curés qui l'avaient mis dans une situation aussi délicate. Il le fit par les décrets et par l'expulsion.

Autres antécédents

La grève de la faim n'était évidemment pas notre seule faute. Chacun de nous avait plusieurs autres antécédents à son dossier. Personnellement, j'avais participé, au mois d'avril, à une révolution universitaire qui avait détruit, en grande partie, un petit cercle de super-privilegiés et qui avait promu un programme d'intégration de l'université et du peuple. En outre je suis doyen de la Faculté de Sociolo-

(La Paz, décembre 1970)

Mort du professeur Niehans

MONTREUX (AFP) — Le professeur Paul Niemans, inventeur de la thérapie cellulaire, qui avait notamment apporté ses soins au pape Pie XII et au chancelier Konrad Adenauer, est mort jeudi soir à Montreux.

Né en 1882 à Berne, le professeur Niemans avait mis au point en 1931 la thérapie cellulaire, technique qui consiste à retarder le vieillissement de l'organisme en injectant au patient des cellules de jeunes animaux vivants. Il avait publié de nombreux travaux sur l'endocrinologie et l'urologie.

Le professeur Niemans était notamment membre de l'Académie pontificale des sciences et Grand Croix du mérite de l'Allemagne fédérale.

Informations

Internationales

Les textes de l'accord sur Berlin

BERLIN (AFP) — Voici, d'après la version française, les principaux points des textes constituant l'accord quadripartite sur Berlin, signés hier par les ambassadeurs de France, d'URSS, de Grande-Bretagne et des États-Unis.

Ces textes, dont il a été établi trois versions officielles en français, en russe et en anglais, comprennent l'accord proprement dit, quatre annexes, une lettre des trois ambassadeurs occidentaux au chancelier fédéral et des protocoles.

L'accord

Première partie: dispositions générales —

Les quatre gouvernements conviennent qu'il ne devra y avoir dans la région ni menaces, ni emploi de la force et que les différends devront être réglés uniquement par des moyens pacifiques.

Les quatre respecteront mutuellement leurs droits et responsabilités individuels et communs qui restent inchangés.

La situation telle qu'elle est définie dans le présent accord ne devra pas être modifiée unilatéralement.

Deuxième partie: dispositions relatives aux secteurs occidentaux de Berlin —

A) — Le gouvernement de l'URSS déclare que la circulation en transit des personnes et marchandises civiles entre les secteurs occidentaux de Berlin et la RFA à travers la RDA est un droit de la RFA et de n'être pas gouverné par elle.

B) — Les trois gouvernements occidentaux déclarent que les liens entre les secteurs occidentaux de Berlin et la RFA seront maintenus et développés, compte tenu de ce que ces secteurs constituent de ne pas être un élément constitutif de la RFA et de n'être pas gouvernés par elle.

C) — Le gouvernement de l'URSS déclare que les communications entre les secteurs occidentaux de Berlin et les régions limitrophes de ces secteurs, ainsi qu'avec la RDA, seront améliorées. Les résidents permanents des secteurs occidentaux seront en mesure de se rendre en voyage et en visite dans ces régions pour des raisons humanitaires, familiales, culturelles, religieuses, commerciales ou touristiques, dans des conditions comparables à celles qui sont faites aux autres personnes se rendant dans ces régions.

D) — Les résidents permanents des secteurs occidentaux peuvent participer aux échanges et expositions internationales avec des participants de la RFA.

E) — Les trois gouvernements autoriseront l'ouverture dans les secteurs occidentaux de Berlin d'un consulat général soviétique accrédité auprès des autorités compétentes des trois gouvernements.

Le gouvernement soviétique dans une communication aux trois gouvernements

leurs groupes, ainsi que d'autres organes étatiques de la RFA n'accompliront pas dans les secteurs occidentaux de Berlin d'actes constitutionnels ou officiels en contradiction avec les dispositions du paragraphe 1.

3) — Le gouvernement de la RFA sera représenté dans les secteurs occidentaux de Berlin par un office de liaison permanent.

Dans une lettre adressée au chancelier fédéral, les trois ambassadeurs occidentaux précisent les conditions dans lesquelles les commissions de la Diète et du Conseil fédéral peuvent siéger dans les secteurs occidentaux.

III — Les communications entre les deux Berlin: le gouvernement soviétique fait savoir aux gouvernements occidentaux que:

● Les communications seront améliorées et que les résidents permanents des secteurs occidentaux de Berlin seront en mesure de se rendre en RDA dans les mêmes conditions que les autres personnes s'y rendant.

● Les communications téléphoniques et télégraphiques seront développées.

IV — La représentation des Berlinois à l'extérieur: les gouvernements occidentaux font savoir au gouvernement soviétique que:

1) — Les trois gouvernements maintiennent leurs droits et responsabilités relatifs à la représentation extérieure des intérêts des secteurs occidentaux de Berlin et de leurs résidents permanents.

2) — Dans la mesure où les questions de sécurité de statut ne sont pas affectées, les gouvernements occidentaux sont convenus que:

A) — La RFA peut étendre ses services consulaires aux résidents permanents des secteurs occidentaux de Berlin.

B) — Les accords et arrangements internationaux conclus par la RFA peuvent être étendus aux secteurs occidentaux.

C) — La RFA peut représenter les intérêts des secteurs occidentaux dans les organisations et conférences internationales.

D) — Les résidents permanents des secteurs occidentaux peuvent participer aux échanges et expositions internationales avec des participants de la RFA.

3) — Les trois gouvernements autoriseront l'ouverture dans les secteurs occidentaux de Berlin d'un consulat général soviétique accrédité auprès des autorités compétentes des trois gouvernements.

Le gouvernement soviétique dans une communication aux trois gouvernements

occidentaux, prend note de ces dispositions.

Le règlement du problème de Berlin comporte enfin deux "protocoles" portant sur l'établissement des passeports des Berlinois de l'Ouest désireux de se rendre en Union soviétique, et sur l'installation d'un consulat général soviétique à Berlin-Ouest.

Ce consulat général sera "accrédité auprès des autorités compétentes des trois gouvernements". Ses activités "seront de caractère consultative, ne comprendront pas de fonctions politiques et ne s'étendront pas aux affaires en rapport avec les droits ou responsabilités quadripartites".

"Les trois gouvernements (occidentaux) sont disposés à autoriser un accroissement des activités commerciales soviétiques dans les secteurs occidentaux de Berlin... Cet accroissement comprendra l'ouverture, dans les secteurs occidentaux de Berlin, d'un bureau des associations soviétiques de commerce extérieur jouissant d'un statut commercial autorisé à acheter et vendre au nom des associations de commerce extérieur de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Chacune des firmes "Sozouzpoushina", "Prodintorg" et "Novoexport", peut ouvrir dans les secteurs occidentaux de Berlin un entrepôt hors douane où elle pourra entreposer et poser ses marchandises".

"L'agence d'intourist, installée dans le secteur britannique de Berlin, peut étendre ses activités à la vente de billets et de bons pour des voyages en URSS et dans d'autres pays. La compagnie Aeroflot peut ouvrir une agence pour la vente de billets de passage et de service de fret".

"L'affectation de personnel au consulat général et aux organisations commerciales soviétiques autorisées, poursuit le protocole, sera soumise à l'accord des autorités compétentes des trois gouvernements".

Le protocole dispose enfin des effectifs du personnel soviétique à Berlin. Celui du consulat général notamment ne devra pas dépasser le nombre de vingt ressortissants soviétiques.

Le règlement de Berlin comporte enfin un "protocole final" qui devra être signé à l'issue des conversations interallemandes. Il porte sur les modalités de consultations quadripartites afin d'assurer, en cas de difficultés considérées comme sérieuses, "le respect des engagements pris, et de rétablir une situation conforme à l'accord quadripartite et au présent protocole".

Évoquant un putsch éventuel

Ky se dit prêt à 'détruire' Thieu

SAIGON (AFP) — Le vice-président Nguyen Cao Ky est prêt à "détruire" le président Thieu "et sa clique" même au risque de sa propre vie si dans une ou deux semaines le chef de l'Etat ne modifie pas sa décision de se présenter seul aux élections présidentielles du trois octobre. Le vice-président Ky est certain qu'il n'y aura pas d'élections le trois octobre et que le président Thieu sera personnellement. Tels sont, selon des personnalités proches du vice-président, les sentiments de celui-ci après la décision du président Thieu d'organiser les élections du trois octobre.

Le vice-président, selon les personnes de son entourage, estime que le mois de septembre sera "le mois le plus long dans l'histoire du Vietnam".

Il estime que le malaise dans la population et les forces armées n'a jamais été aussi grand et que dans ces conditions, selon lui, tout peut arriver, à n'importe quel moment "ce soir ou demain". Le vice-président, selon ces sources, considère que le pays repose sur un "baril de poudre" plus énorme que celui qui explosa renversant le régime Diem en 1963 et que l'on n'attend plus que le détonateur.

Il considère que la réaction des "jeunes turcs" dans l'armée est impré-

visible. Il estime que soixante pour cent des forces armées "combattantes" sont pour lui. Toujours selon ces sources, le vice-président pense que l'armée n'interviendra pas "pour sauver Thieu" si un putsch se produit. Lorsque la pression va s'accroître le président Thieu devra démissionner, pense-t-il. Dans son histoire, a-t-il dit selon son entourage, le peuple vietnamien a trouvé mille façons de se débarrasser des dictateurs qu'il méprise.

avec l'Union soviétique à tenir ces négociations secrètes.

M. Rogers a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une enquête systématique du FBI sur les relations des fonctionnaires du département d'Etat avec la presse mais d'enquêtes spécifiques sur plusieurs cas où il apparaissait que la loi avait été violée. Il a laissé entendre que les fuites ne provenaient pas nécessairement du département d'Etat.

Le secrétaire d'Etat s'est refusé à préciser si le "détecteur de mensonge" avait été appliqué à des fonctionnaires du département d'Etat dans le cadre des enquêtes en cours comme l'affirment toujours plusieurs grands journaux américains.

"Le département d'Etat est le ministère des affaires étrangères qui a la meilleure réputation au monde pour mettre les informations à la disposition du public... Nous ne voulons pas décourager les gens de parler aux journalistes ou renoncer à l'accessibilité de ce département. Mais nous avons en considération de nombreuses questions qui affecteront l'avenir de l'humanité et nous devons être en mesure d'assurer la sécurité de telles informations", a dit M. Rogers.

L'enquête sur les fuites

Rogers promet qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat William Rogers a donné hier l'assurance que les enquêtes engagées sur les fuites d'informations confidentielles au département d'Etat n'allaient pas se transformer en une nouvelle inquisition comparable à la "chasse aux sorcières" du sénateur Joseph McCarthy dans les années 1950.

La conférence de presse tenue hier par le secrétaire d'Etat a été en grande partie consacrée à la révélation, faite la veille par le département d'Etat, que des enquêtes avaient été engagées par le FBI pour découvrir l'origine de fuites récentes d'informations diplomatiques confidentielles.

"Je suis conscient du fait que le département d'Etat a souffert des coups qu'il a reçus en ce temps-là", a-t-il dit en faisant allusion à l'époque du maccarthisme des années 1950. "Je ferai tout ce que je peux pour faire en sorte que cela ne se reproduise pas".

M. Rogers a confirmé que la fuite qui avait le plus irrité le président Nixon avait été la publication, par le "Washington Post", d'informations sur la position des États-Unis dans la négociation avec l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques nucléaires. "Nous nous étions engagés

avec l'Union soviétique à tenir ces négociations secrètes.

M. Rogers a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une enquête systématique du FBI sur les relations des fonctionnaires du département d'Etat avec la presse mais d'enquêtes spécifiques sur plusieurs cas où il apparaissait que la loi avait été violée. Il a laissé entendre que les fuites ne provenaient pas nécessairement du département d'Etat.

Le secrétaire d'Etat s'est refusé à préciser si le "détecteur de mensonge" avait été appliqué à des fonctionnaires du département d'Etat dans le cadre des enquêtes en cours comme l'affirment toujours plusieurs grands journaux américains.

"Le département d'Etat est le ministère des affaires étrangères qui a la meilleure réputation au monde pour mettre les informations à la disposition du public... Nous ne voulons pas décourager les gens de parler aux journalistes ou renoncer à l'accessibilité de ce département. Mais nous avons en considération de nombreuses questions qui affecteront l'avenir de l'humanité et nous devons être en mesure d'assurer la sécurité de telles informations", a dit M. Rogers.

Incident de procédure sur la question du Bangla Desh à l'Union interparlementaire

PARIS (AFP) — La première journée des travaux de la conférence de l'Union interparlementaire a été marquée hier par un incident de procédure concernant l'inscription à l'ordre du jour du problème du Bengale Oriental, demandée par l'Inde.

Après un premier vote donnant 498 voix favorables à l'inscription, 74 contre et 195 abstentions, M. Achille Péretti, président de l'Assemblée nationale française, qui préside la conférence, sans tenir compte des abstentions, a d'abord annoncé que la majorité des deux tiers était réunie et la question inscrite à l'ordre du jour.

Mais le règlement actuel prévoyant que les abstentions doivent être comptées, M. Péretti s'est ravisé et a ensuite annoncé que le problème du Bengale était écarté de la discussion.

Cette décision a provoqué une vive protestation de M. G.S. Dhillon, président du Lok Sabha, Chambre basse du parlement indien. Finalement, M. Péretti a accepté qu'un nouveau scrutin ait lieu ce matin.

Berlin-Ouest

Les Soviétiques recouvrent leurs biens-fonds

BERLIN (AFP) — L'Union soviétique, au terme de l'accord quadripartite, va recouvrer le droit d'usage de terrains et d'immeubles qui lui appartenait mais qui étaient placés à Berlin-Ouest sous administration aliéne.

En effet, dans le paragraphe concernant les activités soviétiques à Berlin-Ouest (ouverture d'un consulat général), l'accord quadripartite stipule que les biens-fonds dont l'URSS est propriétaire au no 11 de la Lietzenburger Strasse et au Sanwider 1 pourront être utilisés par elle dans le cadre des dispositions prises par les Quatre.

Moscou décidera certainement d'installer son consulat général dans l'immeuble de la Lietzenburger Strasse, qui porte aujourd'hui non pas le numéro 11, comme le mentionne le texte officiel, mais le no. 86. Cette bâtisse de 4 étages qui se dresse à deux pas du célèbre "Kurfürstendamm" est aujourd'hui presque en ruine. Construit en 1909, cet immeuble appartient depuis 1927 à l'URSS, qui y avait installé, jusqu'en 1941, une mission commerciale. Ensuite, il abrita l'"Ostministerium X" (ministère des affaires de l'Est) dirigé par Aldred Rosenberg, le théoricien du nazisme.

Après la capitulation, les Russes réparèrent l'immeuble qui devint le siège de l'administration militaire soviétique (SMA). En 1949, la municipalité de Charlottenburg put en disposer avec l'accord des alliés et jusqu'en 1940, l'administration du gaz de Berlin y eut ses bureaux.

Depuis plus de 10 ans le bâtiment est vide. Sa façade lépreuse et délabrée contraste avec les immeubles modernes qui l'encadrent.

En 1963 et 1966, les Soviétiques tentèrent à plusieurs reprises de remettre en état cette bâtisse pour y installer des bureaux de l'"Intourist", de la "Sovexport" (société cinématographique) et l'agence Tass. Mais ces projets échouèrent devant le refus des Occidentaux.

Selon les termes de l'accord, les détails concernant l'installation à Berlin-Ouest du consulat général soviétique devront être réglés par les quatre "entre la signature de l'accord-cadre et celle du protocole final".

On pense à Berlin-Ouest que les Soviétiques feront raser le vieil immeuble de la Lietzenburger Strasse pour en bâtir un nouveau à la place.

Quant à la propriété située "au Sanwider 1", elle se situe tout à fait au sud-ouest de Berlin, sur les pittoresques rives du lac de Vanhsee. Cette immense villa, dominée en son centre par une haute tour carrée, percée de larges arcades, devrait en principe devenir la résidence du consul général. Cette maison fut vendue en novembre 1945, avec ses 8.830 mètres carrés de terrain aux Russes par un certain conseiller commercial nommé Gebauer qui en obtint 2 millions de reichsmark.

Les Russes y installèrent à cette époque le "commissariat au commerce extérieur de l'URSS". Aujourd'hui cette villa, placée également sous administration aliéne, est inhabitée. Seul un concierge en assure la garde en attendant les nouveaux locataires.

base logistique qui s'est intégrée dans le dispositif militaire de l'URSS".

Cette déclaration a été faite par le général Haim Herzog, ancien chef du deuxième bureau israélien et principal commentateur militaire de la radio israélienne, qui a commenté longuement les implications de l'immense quantité d'armes, de missiles et d'avions que les Soviétiques ont accumulés en Egypte.

On pense à Berlin-Ouest que les Soviétiques feront raser le vieil immeuble de la Lietzenburger Strasse pour en bâtir un nouveau à la place.

Quant à la propriété située "au Sanwider 1", elle se situe tout à fait au sud-ouest de Berlin, sur les pittoresques rives du lac de Vanhsee. Cette immense villa, dominée en son centre par une haute tour carrée, percée de larges arcades, devrait en principe devenir la résidence du consul général. Cette maison fut vendue en novembre 1945, avec ses 8.830 mètres carrés de terrain aux Russes par un certain conseiller commercial nommé Gebauer qui en obtint 2 millions de reichsmark.

Les Russes y installèrent à cette époque le "commissariat au commerce extérieur de l'URSS". Aujourd'hui cette villa, placée également sous administration aliéne, est inhabitée. Seul un concierge en assure la garde en attendant les nouveaux locataires.

base logistique qui s'est intégrée dans le dispositif militaire de l'URSS".

Cette déclaration a été faite par le général Haim Herzog, ancien chef du deuxième bureau israélien et principal commentateur militaire de la radio israélienne, qui a commenté longuement les implications de l'immense quantité d'armes, de missiles et d'avions que les Soviétiques ont accumulés en Egypte.

base logistique qui s'est intégrée dans le dispositif militaire de l'URSS".

Cette déclaration a été faite par le général Haim Herzog, ancien chef du deuxième bureau israélien et principal commentateur militaire de la radio israélienne, qui a commenté longuement les implications de l'immense quantité d'armes, de missiles et d'avions que les Soviétiques ont accumulés en Egypte.

L'équilibre au M-O

TEL AVIV (AFP) — "Les révélations faites par le rapport annuel de l'institut pour les études stratégiques de Londres sur le réarmement égyptien par les Soviétiques indiquent un changement radical de l'équilibre des forces et une dépendance égyptienne de l'URSS qui est désormais totale. De son côté l'Egypte sert semble-t-il les desseins stratégiques de l'URSS en Méditerranée et constitue une

base logistique qui s'est intégrée dans le dispositif militaire de l'URSS".

Cette déclaration a été faite par le général Haim Herzog, ancien chef du deuxième bureau israélien et principal commentateur militaire de la radio israélienne, qui a commenté longuement les implications de l'immense quantité d'armes, de missiles et d'avions que les Soviétiques ont accumulés en Egypte.

base logistique qui s'est intégrée dans le dispositif militaire de l'URSS".

Cette déclaration a été faite par le général Haim Herzog, ancien chef du deuxième bureau israélien et principal commentateur militaire de la radio israélienne, qui a commenté longuement les implications de l'immense quantité d'armes, de missiles et d'avions que les Soviétiques ont accumulés en Egypte.

Nixon est très satisfait

par Claude Moisy, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — Ce n'est pas seulement de la rhétorique. Le président Richard Nixon est vraiment satisfait de l'accord sur Berlin qui vient d'être signé par les quatre grands.

1) Avant le voyage à Pékin, il confirme que les États-Unis peuvent améliorer leurs relations à la fois avec la Chine populaire et avec l'Union soviétique.

2) A l'approche des élections présidentielles de 1972 il donne une substance nouvelle à la promesse cent fois répétée par M. Nixon d'ériger "une génération de paix".

Un haut fonctionnaire du département d'Etat qui a été directement mêlé à la négociation de l'accord sur Berlin a déclaré après la signature que les Russes et les Américains étaient aussi satisfaits de ce "très bon accord" qui réalise leurs principaux objectifs. "On avait tort d'essayer de mesurer concession contre concession pour voir qui gagne le plus", a-t-il dit. "Tout le monde gagne, et si l'accord est appliqué de bonne foi la circulation entre l'Allemagne de l'Ouest et Berlin devrait cesser d'être la source d'ennuis et de tension qu'elle a été en Europe depuis 25 ans".

Les diplomates américains se déclarent persuadés que si l'Union so-

viétique a fait une concession importante en reconnaissant sa responsabilité dans la garantie des accès à Berlin, ce n'est pas seulement pour obtenir un consulat-général à Berlin-Ouest.

C'est parce que les Russes, pour des raisons qui leur sont propres et auxquelles la Chine n'est sans doute pas étrangère, veulent réellement réduire la tension Est-Ouest en Europe.

Les bénéficiaires immédiats, comme le secrétaire d'Etat William Rogers l'a lui-même souligné dans la conférence de presse qu'il a donnée hier, ce sont les Berlinois qui vont pouvoir connaître une vie meilleure. Mais ce qui intéresse le plus le gouvernement américain, ce sont les perspectives nouvelles que l'accord ouvre pour les autres négociations avec l'Union soviétique.

Washington a d'ailleurs fait immédiatement un geste positif. M. Rogers a déclaré qu'il n'avait pas d'objection à ce que la conférence sur la sécurité européenne, proposée par les pays du pacte de Varsovie, se conjugue avec les entretiens sur la réduction mutuelle des forces en Europe. Il y a quelques jours, le secrétaire à la défense Melvin Laird avait déclaré que cette conférence sur la réduction des forces pourrait se tenir "dans un avenir pas trop éloigné".

Perspectives soviétiques

Faire pièce au voyage de Nixon

par Pierre Le Gall, de l'AFP

MOSCOU — Les concessions soviétiques qui ont permis l'accord quadripartite sur Berlin font partie d'une offensive diplomatique de Moscou en direction de l'Europe, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Moscou.

Ces concessions, d'autre part, lèvent d'importants obstacles au développement des relations entre l'URSS et la RFA qui s'étaient ralenties après le bond en avant qu'avait été la signature du traité d'août 1970. Cependant, seule l'application concrète de la partie de l'accord concernant la représentation de Berlin-Ouest par Bonn dans les traités passés avec l'Est, permettra de mesurer l'ampleur du changement intervenu dans ce domaine, ajoute-t-on dans les mêmes milieux.

La conclusion de l'accord entre les représentants des Quatre coïncide d'une manière frappante avec la décision du Kremlin de multiplier les contacts directs avec des dirigeants d'Europe de l'Ouest.

C'est ce qu'indiquent notamment les prochains voyages de M. Leonid Brejnev en France et de M. Alexis Kossyguine en Norvège et au Danemark.

Au souci d'effacer les séquelles diplomatiques de l'affaire tchécoslovaque s'est ajouté un désir manifeste de faire pièce en Europe à l'offensive diplomatique de Washington en direction de Pékin. Certes, l'importance de l'Asie pour le Kremlin ne diminue pas pour autant, comme le démontre le projet de voyage de M. Nicolas Podgorny à Hanoï, mais de ce côté, il s'agit plutôt de consolidation.

En revanche en Europe, Moscou envisage des possibilités nouvelles pour sa proposition déjà assez ancienne de conférence européenne sur la sécurité et celle, plus récente, de réduction équilibrée des forces militaires. Le succès ou même des discussions sérieuses sur ces deux propositions ne pouvant pas être envisagés sans aucun accord sur Berlin et la

C'est ce qu'indiquent notamment les prochains voyages de M. Leonid Brejnev en France et de M. Alexis Kossyguine en Norvège et au Danemark.

Au souci d'effacer les séquelles diplomatiques de l'affaire tchécoslovaque s'est ajouté un désir manifeste de faire pièce en Europe à l'offensive diplomatique de Washington en direction de Pékin. Certes, l'importance de l'Asie pour le Kremlin ne diminue pas pour autant, comme le démontre le projet de voyage de M. Nicolas Podgorny à Hanoï, mais de ce côté, il s'agit plutôt de consolidation.

En revanche en Europe, Moscou envisage des possibilités nouvelles pour sa proposition déjà assez ancienne de conférence européenne sur la sécurité et celle, plus récente, de réduction équilibrée des forces militaires. Le succès ou même des discussions sérieuses sur ces deux propositions ne pouvant pas être envisagés sans aucun accord sur Berlin et la

C'est ce qu'indiquent notamment les prochains voyages de M. Leonid Brejnev en France et de M. Alexis Kossyguine en Norvège et au Danemark.

Au souci d'effacer les séquelles diplomatiques de l'affaire tchécoslovaque s'est ajouté un désir manifeste de faire pièce en Europe à l'offensive diplomatique de Washington en direction de Pékin. Certes, l'importance de l'Asie pour le Kremlin ne diminue pas pour autant, comme le démontre le projet de voyage de M. Nicolas Podgorny à Hanoï, mais de ce côté, il s'agit plutôt de consolidation.

En revanche en Europe, Moscou envisage des possibilités nouvelles pour sa proposition déjà assez ancienne de conférence européenne sur la sécurité et celle, plus récente, de réduction équilibrée des forces militaires. Le succès ou même des discussions sérieuses sur ces deux propositions ne pouvant pas être envisagés sans aucun accord sur Berlin et la

ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$ pour un abonnement de . . mois à partir du 1971.

NOM

ADRESSE

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL

RENTREÉ DES CLASSES

MERCREDI, LE 8 SEPTEMBRE 1971

L'école Baron Byng 4251 rue St-Urbain Montréal 131	Ville année à la XIe année incluse (Sec. 2 à Sec. 5)
L'école Maisonneuve 1680 boulevard Morgan Montréal 408	1ère année à la Ville année incluse
L'école Peace Centennial 931 est. rue Jean-Talon Montréal 328	Maternelle à la Ville année incluse
L'école Victoria 1822 O. boul. de Maisonneuve, Montréal 108	1ère année à la Ville année incluse

INSCRIPTION:

MERCREDI, LE 8 SEPTEMBRE à 9 heures du matin dans les quatre écoles ci-haut indiquées pour tous les élèves — anciens et nouveaux.

ÂGE D'ADMISSION:

1ère année — 6 ans révolus avant le 1er octobre 1971.
Maternelle — 5 ans révolus avant le 1er octobre 1971.

Vérification d'âge et de vaccination est exigée de tout élève s'inscrivant pour la première fois.

TRANSPORT

Des autobus seront mis à la disposition de certains élèves protestants de langue française le 9 septembre au matin et suivront les horaires et les itinéraires qui étaient en vigueur l'année passée.

JOHN PERRIE
Directeur de l'Éducation
et Secrétaire-Trésorier.

Voir autres Carrières en page 9

LES ÉTUDES COMMERCIALES DE L'EST
3630 est, rue Ontario
demande
PROFESSEUR EXPÉRIMENTÉ DE DACTYLOGRAPHIE
avec permis ou brevet d'enseignement.
Tél.: 523-6138

PHYSIOTHERAPEUTE-CHEF
DEMANDÉ
Nous sommes à la recherche d'une physiothérapeute-chef pour un hôpital de 400 lits.
QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme en physiothérapie.
Expérience de deux ans dans le milieu hospitalier.
Toute demande doit être faite par écrit au:
Directeur du Personnel,
Hôpital St-Joseph,
150 Ave. Rouleau,
Rimouski.

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
Hôpital de 200 lits, situé dans une région très progressive a un urgent besoin de:
10 - Infirmières licenciées,
1 - Technicienne en Laboratoire,
1 - Technicienne en Radiologie.
- Bonnes conditions de travail
- Avantages marginaux
- Facilités de logement (résidence)
Faites parvenir vos demandes à:
Hôpital des Sept-Îles, 45 Père-Divet
a/s Directeur du Personnel.

université
du
québec à trois-rivières
CAMPUS DU NORD-OUEST
recherche les services de 4 professeurs:
- 1 professeur d'Histoire
- 1 professeur de Géographie
- 1 professeur de Littérature Québécoise
- 1 professeur d'Anglais
Qualification:
Doctorat ou maîtrise.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:
M. Hubert Marcotte
Secteur Sciences Humaines
U.Q.T.R. au Nord-Ouest
C.P. 700
Rouyn, Qué.
Tél.: (819) 762-0971

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉRÔME
Concours 71 - 6
Offre d'emploi
PRINCIPAL-ADJOINT
FONCTION PRINCIPALE:
Assister le principal dans son travail de supervision des enseignants dans une école ou une partie de la clientèle est composée d'enfants inadaptés.
QUALIFICATIONS:
- Brevet A ou l'équivalent (15 ans de scolarité)
- 3 ans d'expérience dans l'enseignement
- Formation administrative si possible.
TRAITEMENT:
Selon l'entente provinciale des principaux.
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 13 septembre, en mentionnant le numéro du concours, à:
Direction générale,
Commission Scolaire de Saint-Jérôme,
800, boulevard Grignon,
Saint-Jérôme, Qué.

GÉRANT
DES VENTES
Un manufacturier d'équipement électrique à haute tension requiert les services d'un gérant des ventes bilingue pour sa division de l'Est du Canada.
Préférence sera donnée à un ingénieur diplômé en génie électrique ou mécanique ayant une expérience de la mise en marché.
Écrire à Case 1560
Le Devoir,
Montréal, P.Q.
en mentionnant instruction, expérience et salaire demandé. Toute demande sera gardée confidentielle.

Carrières et Professions

HÔPITAL MONTFORT
Ottawa, Ontario
ARCHIVISTE MÉDICALE ACCRÉDITÉE
demandée pour hôpital accrédité de 267 lits. Bilingue. Salaire selon expérience.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:
Directeur du personnel
(613) 746-4621 poste 216

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉRÔME
Concours 71 - 8
recherche les services de
PROFESSEURS MASCULINS D'ÉDUCATION PHYSIQUE
Pour le 2e cycle du cours élémentaire.
Condition:
Brevet ou permis d'enseignement.
Les personnes intéressées doivent communiquer, aussitôt que possible, avec la Direction Générale à:
438-4158

L'HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT
est à la recherche
d'UNE PHYSIOTHÉRAPEUTE
Exigence:
Posséder diplôme universitaire.
Salaire et conditions de travail:
Selon le contrat de travail.
Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 10 septembre, au:
Directeur du personnel
Hôpital du St-Sacrement
1050, Chemin Ste-Foy
Québec 6, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORE-MERCIER
requiert les services de
- un professeur d'anglais
- un prof. d'histoire (initiation à la vie économique) (sec. V)
- un prof. d'histoire générale (Sec. IV)
- un prof. de comptabilité (sec. IV et V)
- un prof. d'espagnol
- un prof. de dactylographie (sec. V)
- un prof. de mécanique (sec. V)
- deux prof. de mécanique automobile
EXIGENCES:
Brevet ou diplôme d'enseignement ou permis d'enseignement pour la matière demandée.
Les candidats intéressés devront communiquer par téléphone au:
348-4951 poste 234 (St-Jean)

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
HOCHELAGA-MAISONNEUVE
recherche
DIRECTEUR GÉNÉRAL
POSTE:
Sous la direction du conseil d'administration, le titulaire devra mettre sur pied, animer et conseiller un centre local de services communautaires à double dimension: médical et social.
QUALIFICATIONS:
- De préférence diplôme universitaire dans les sciences de l'homme ou de l'administration.
- Connaissance souhaitable des principales lois sociales
- Expérience administrative pertinente
- Aptitude au travail de conception, de planification et de coordination
- Aptitude au travail d'équipe et à l'animation de groupe
- Connaissance souhaitable du milieu social Hochelaga-Maisonneuve
SALAIRE:
Selon les qualifications et l'expérience.
Joindre à la demande d'emploi, le curriculum vitae, les attestations d'études et d'expérience. Faire parvenir les documents avant le 15 septembre 1971, à:
C.P. 94, Station M
Montréal 403, Qué.

Offre d'emploi
CONSEILLER D'ORIENTATION
FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des Services aux étudiants, le Conseiller remplit les fonctions suivantes:
Orientation (individuelle ou groupe) - information scolaire et professionnelle - évaluation psychométrique (au besoin) - participation aux travaux de l'équipe des services aux étudiants - collaboration avec le service pédagogique.
CLIENTÈLE:
Étudiants au niveau collégial.
TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère de l'Éducation.
EXIGENCES:
Diplôme universitaire: licence en Orientation ou l'équivalent; Être membre de la Corporation des Conseillers d'Orientation; Professionnels de la Province de Québec; Expérience pertinente de préférence.
LIEU DE TRAVAIL:
Tracy.
ENTRÉE EN FONCTION:
Pour l'immédiat.
Faire parvenir demande écrite et curriculum vitae complet avant vendredi le 10 septembre 1971, à:
Serge Vincelette, sec.-général,
Cegep de St-Hyacinthe,
2775, rue Bourdages,
St-Hyacinthe, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY
recherche
les services de professeurs pour l'année académique 1971/72, dans les disciplines suivantes:
Anglais
Musique
Mécanique automobile
Éducation physique (féminin)
Infirmières (techniques)
Catéchèse
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:
Service du personnel
47, rue Petreault
Valleyfield, Qué.

CEGEP DE SAINT-LAURENT
Offres d'emploi
PROFESSEURS
CHARGÉS DE COURS (jour)
OPTION: Techniques administratives
COURS SUIVANTS:
- Marketing 1 (4h./semaine)
- Gestion de la vente (3h./semaine)
- Comportement du consommateur (3h./semaine)
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire et/ou expérience pertinente.
Adresser curriculum vitae avant le 8 septembre 1971, en spécifiant le nombre d'heures de cours que vous pouvez assumer à:
M. Claude Benjamin, secrétaire général
Cegep de Saint-Laurent
625, boulevard Ste-Croix
Montréal 379

COLLÈGE DE LA GASPÉSIE
Offre d'emploi
PROFESSEUR
(Techniques infirmières)
Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur pour l'enseignement des techniques de base en techniques infirmières.
QUALIFICATIONS:
Baccalauréat en sciences infirmières et expérience de préférence.
SALAIRE:
Suivant la convention collective.
ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiate.
Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés à:
Service du Personnel
Collège de la Gaspésie,
C.P. 590, Gaspé, Qué.
Le 1er septembre 1971.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS
DEMANDE
UN RESPONSABLE
DE L'ANIMATION ÉTUDIANTE
FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des services aux Étudiants de la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais, le responsable devra:
- Animer l'ensemble des activités socio-culturelles et sportives au niveau régional.
EXIGENCES:
- Posséder un diplôme en récréologie ou dans une discipline connexe à la position.
- Expérience administrative de préférence en milieu scolaire ou dans un domaine connexe.
- Facilité de communication avec les étudiants et le monde de l'éducation.
SALAIRE:
- Grade III échelon I Salaire: \$10,500.00
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande par écrit le ou avant le 10 septembre 1971 à:
HERVÉ SICARD,
Directeur des services au personnel,
103, rue Montcalm,
Hull, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur
demande un
ANIMATEUR EN MATHÉMATIQUES
À L'ÉLÉMENTAIRE
FONCTIONS:
- Continuer l'implantation du nouveau programme en mathématiques par l'application du programme-cadre;
- Participer à des rencontres organisées à l'intention des principaux, des enseignants, des parents et jouer auprès de ces groupes un rôle de consultation et d'animation;
- Collaborer aux recherches pédagogiques en mathématiques et à l'implantation du progrès continu, des sous-groupes de travail, en application des règlements Nos 1 et 7.
L'animateur en mathématiques relève du directeur de l'enseignement élémentaire.
QUALIFICATIONS:
- Brevet d'enseignement;
- Expérience dans l'enseignement: minimum 5 ans dont une partie à l'élémentaire;
- Connaissance et expérience de l'application du programme-cadre de mathématiques;
- Facilité pour le travail en équipe;
- Facilité sur le plan des relations humaines.
TRAITEMENT:
Selon la politique salariale de la Commission Scolaire Régionale.
DATE LIMITE DU CONCOURS:
Le 10 septembre 1971.
Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:
Commission Scolaire Régionale Le Gardeur
a/s M. Jean-Paul De Grandpré
Directeur des services au personnel
777, boulevard Iberville
Repentigny, Qué.

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier
recherche les services de:
- **UN PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES**
(bacc. en sciences + brevet ou permis)
- **UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS**
(diplôme en linguistique + brevet ou permis)
- **UN PROFESSEUR D'ANGLAIS**
(parfaitement bilingue + brevet ou permis)
- **UNE DIÉTÉTICIENNE**
(bacc. es sciences + bilingue + possibilité de voyager à l'intérieur du territoire)
Faire parvenir son curriculum vitae à:
Directeur du personnel
7, rue Ste-Anne
Pointe-Claire, Qué.

UNE SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
requiert les services d'un
INGÉNIEUR
pour la gestion générale de ses
projets de construction.
Expérience minimum: 5 ans.
Salaire: \$15,000. à \$20,000. Selon qualifications. Fournir curriculum vitae à
Case 1558
Le Devoir, Montréal.

HÔPITAL DES SEPT-ÎLES
PHYSIOTHÉRAPEUTE - CHEF
Hôpital de 200 lits possédant un nouveau service d'orthopédie est à la recherche d'un physiothérapeute-chef.
- Bonnes conditions de travail
- Bénéfices marginaux intéressants
- Prime de responsabilité
- Salaire selon expérience
adresses curriculum vitae à
Hôpital des Sept-Îles,
45 Père-Divet,
a/s Directeur du Personnel.

POSTE
SECRÉTAIRE DES VENTES
(Assurances Générales)
FONCTIONS:
Responsable du travail de régie interne du service, c'est-à-dire, correspondance, tenue à jour des dossiers, organisation de réunions, rédaction de procès-verbaux.
QUALIFICATIONS:
Expérience en assurances générales d'au moins cinq (5) années. Posséder des qualités d'organisateur. Une connaissance excellente du français et pouvoir l'écrire sans faute. L'anglais est aussi essentiel. Le candidat doit être dynamique, souple et savoir communiquer.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire selon qualifications.
Faire parvenir curriculum vitae à:
Case 1559
Le Devoir
Montréal, Qué.

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Centre de santé mentale pour enfants et adolescents recherche les services de
INFIRMIERS (ES) AUTORISÉS (ÉES)
Possédant post-scolaire en psychiatrie ou en pédagogie et ayant de l'expérience en milieu psychiatrique (de préférence). Pour des postes de chefs d'équipes à temps complet et à temps partiel en service de jour, soir et nuit.
COORDONNATEURS (TRICES)
Chargés (ées) de coordonner l'activité des soins cliniques, de l'enseignement et de l'administration des soins infirmiers. Détenteurs d'un baccalauréat en soins infirmier ou d'un post-scolaire en psychiatrie, possédant de l'expérience en administration, pouvant faire preuve de leadership, de dynamisme et de créativité.
PSYCHOLOGUES
Détenteurs d'une maîtrise ou d'une licence en psychologie et membre de la C.P.P.Q. Pour oeuvrer en psychiatrie infantile: évaluation, thérapie individuelle et de groupe, en "interne ou externe".
ÉDUCATEUR PHYSIQUE
Détenteur d'un diplôme en éducation physique et ayant de préférence de l'expérience en enfance exceptionnelle.
PROFESSEURS (masculins)
Pour classes d'enfants éducatibles, semi-éducatibles, mésadaptés, socio-affectifs.
Doit posséder un brevet A, option enfance inadaptée; expérience de préférence; capacité de travail en équipe multidisciplinaire.
SALAIRES:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
AVANTAGES:
- Les candidats choisis travailleront au milieu d'équipes multidisciplinaires composées de psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs, physiothérapeutes, etc.
- Fonds de pension très avantageux, service d'une garderie d'enfants, atmosphère de travail très agréable.
- Bénéfices marginaux usuels.
S'adresser à:
Bureau d'emploi
Hôpital Rivière-des-Prairies
7200 est, boulevard Gouin
Montréal, Qué.
Tél.: 323-7260 poste 286

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Collège de Maisonneuve
Offre d'emploi ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Fonctions: Participe à l'analyse et à la programmation de systèmes mécanisés de gestion pédagogique et administrative sur un équipement IBM 1130 relié à un IBM modèle 75.
Exigences: - Minimum de 14 ans de scolarité, - 2 ans d'expérience dans la programmation (Fortran et Cobol), - 1 an d'expérience dans l'analyse de systèmes.
Traitement: En fonction des qualifications et de l'expérience.
M. Claude Marier, Agent du personnel, Collège de Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, Montréal 406

COLLÈGE DE LA GASPÉSIE
Offre d'emploi PROFESSEUR (BIBLIOTECHNIQUE)
Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur en bibliotechnique.
QUALIFICATION: Diplôme universitaire en bibliotechnique.
SALAIRE: Suivant la convention collective.
ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate.
Service du personnel, Collège de la Gaspésie, C.P. 590, GASPE, Qué., Téléphone: 368-2201
Le 1er septembre 1971.

LE SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE CHAMPLAIN
DEMANDE UN AGENT D'INFORMATION
FONCTION: Recueillir, choisir, transformer, quelquefois synthétiser ou adapter des informations pour fin de présentation et les transmettre, selon diverses techniques audio-visuelles, à diverses clientèles.
EXIGENCE: Posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent en études, stages ou expérience acquise en rapport avec la fonction.
CONDITIONS DE TRAVAIL: Travail à mi-temps (environ 2 1/2 jours par semaine) - Grande disponibilité requise.
M. Jacques Robin, Secrétaire-général, 435 av. Curé-Poirier, Longueuil, P.Q.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal
Offre d'emploi Agent de Personnel classe 2, (analyste en évaluation des emplois)
fonctions: Interroger les chefs de Services, les Supérieurs immédiats et les employés pour déterminer les fonctions et les tâches que comportent les postes de travail, les caractéristiques exigées des travailleurs et d'autres facteurs pertinents; Analyser et rédiger des descriptions et des spécifications détaillées des tâches en utilisant les données obtenues; Déterminer la teneur des propositions étudiées et en établir la valeur relative; Déterminer des organigrammes en vue de préciser les niveaux de responsabilité des emplois étudiés; Effectuer des enquêtes à l'extérieur, relativement aux techniques d'évaluation, tendances salariales; Exposer au besoin, au tribunal d'arbitrage, les motifs des évaluations proposées.
exigences: Posséder un premier diplôme universitaire terminal en administration publique, en relation industrielle, en science de l'administration ou dans toute autre discipline universitaire équivalente. Posséder cinq années d'expérience pertinente.
traitement: Dans une échelle de salaire se situant entre \$8,034 et \$13,390, dépendant des qualifications et de l'expérience.
Directeur du personnel, Université du Québec à Montréal, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 6060, Montréal 111, Qué.

L'Interpol accorde priorité à la drogue

PARIS (AFP) — La drogue est inscrite en tête de l'ordre du jour de la quarantième assemblée générale de l'organisation internationale de police criminelle (OIPC), plus communément appelée Inter-pol, qui se tiendra à Ottawa du 6 au 11 septembre.

De la lecture du rapport de quarante pages qui lui est consacré, synthèse des informations recueillies auprès de 57 pays, sur les 107 membres de l'organisation dont le secrétaire général permanent se trouve à Saint-Cloud, dans la région parisienne et que commentera le secrétaire général, M. J. Nepote, il ressort qu'en 1970 le trafic de l'opium et de ses dérivés (morphine et héroïne) n'a pas varié par rapport à 1969, si l'on se réfère aux quantités découvertes.

De surcroît, les quantités saisies, en constante progression au cours des trois années précédentes, particulièrement en ce qui concerne le cannabis, sont davantage la conséquence d'un accroissement des moyens d'information que d'investigations et de répression, singulièrement en France, aux États-Unis et au Canada, que d'une augmentation persistante du nombre des consommateurs.

Le même rapport fait état de l'arrestation de 2,432 trafiquants, le plus souvent simples revendeurs et eux-mêmes consommateurs, parmi lesquels on dénombre 831 Américains, 442 Italiens, 289 Allemands, 211 Français, 210 Espagnols, 152 Britanniques, 122 Suédois, 101 Libanais et 94 Autrichiens.

Mais que ce soit pour la morphine-base, l'héroïne ou le cannabis — ces deux dernières drogues étant les plus recherchées par les consommateurs, le nombre d'arrestations le plus élevé, aussi bien que les plus importantes saisies opérées, ont été effectués en Iran, en Turquie aux États-Unis et en France. Six laboratoires ont été découverts: trois en Iran, un en Turquie, un en Thaïlande, un à Hong-Kong. En revanche, en 1970, et jusqu'au 31 août 1971, aucun laboratoire n'a été mis au jour en France. Toutefois, sur ce point précis, le rapport fait état d'une décentralisation possible des moyens de transformation en raison de la lutte menée contre les trafiquants depuis deux ans. L'arrestation, le 21 août dernier, à Baden-Baden (Allemagne fédérale), de deux trafiquants marseillais porteurs de 52 kilos de morphine-base, venant de Turquie, tendrait effectivement à prouver que des laboratoires pourraient avoir été installés loin des ports méditerranéens de France et d'Italie, qui furent longtemps une étape facile d'accès pour les trafiquants venant du Moyen-Orient. L'assemblée générale entendra également d'autres rapports traitant du faux-monnayage, de la piraterie aérienne et de la coopération police-douane.

Le vice-roi à Québec

QUEBEC (PC) — Le gouverneur général du Canada et Mme Roland Michener sont arrivés à Québec, jeudi, pour une visite officielle d'un mois. Cette visite se situe, dans le cadre d'une tradition établie depuis de nombreuses années. Pour la première fois cette année, un programme bien défini des activités qui se dérouleront au cours du mois a été tracé, en collaboration étroite avec les autorités provinciales et municipales. Ce programme a été rendu public, jeudi, au cours d'une conférence de presse.

Durant leur séjour à Québec, M. et Mme Michener résideront à la Citadelle où ils seront les hôtes, entre autres, du premier ministre Robert Bourassa et des délégués de l'Association internationale des parlementaires de langue française. L'attaché de presse du gouverneur général, M. Michel Lussier, a fait savoir qu'aucune mesure spéciale de sécurité n'avait été prise en vue de cette visite, qui sera démunie du protocole rigide souvent réservé aux personnages officiels. Deux événements sans précédents inscrits au programme des activités seront le bal des jeunes Québécois et un souper avec "Ti-Père", personnage désormais célèbre du Carnaval de Québec qui sera accompagné de quelques résidents de la rue Sainte-Thérèse, la "rue du Carnaval".

cinéma

- ALOUETTE: "Pau d'âne" 12:30 - 2:15 - 8:45 - 10:15
ANJOU: "101 dalmatiens" 2:30 - 4:50 - 7:30 - 9:50 et "La belle au bois dormant" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30
ARLEQUIN: "Palais des anges érotiques" et "4-5 - 6-05 - 9-25 et "Cinq filles dans la nuit" 1:15 - 4:35 - 7:55
ATWATER: "The Anderson tapes" 1:00 - 3:25 - 5:30 - 7:30 - 9:40
ATWATER: "Lawrence of Arabia" 9:00
BERRI: "Les aristocrates" 12:00 - 3:15 - 6:30 - 10:15 et "Dernier des hommes" 1:30 - 4:45 - 8:15
BOUR: "Les chats bottés" 12:30 - 2:28 - 4:26 - 8:24 - 11:12 - 9:52
BONAVENTURE: "Ann and Eve" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
CANADIEN: "Erotic story" 12:00 - 3:25 - 6:45 - 10:15 et "Les Londres" 11:35 - 5:00 - 8:25
CAPITOL: "Seven minutes" 12:30 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:00
CHAMPLAIN: "Quelle vie de chien" 2:10 - 4:10 - 10:10 et "Les Robinsons des mers du Sud" 12:00 - 3:30 - 7:55
CHATEAU: "Les études de la planète de singles" 2:30 - 5:55 - 9:30 et "Les monstres de l'espace" 12:45 - 4:15 - 7:50
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma II) "Male Cape and Mrs. Miller" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:15
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma III) "Bob, Carol, Ted et Alice" 12:45 - 4:10 - 7:40 et "Cactus flower" 2:30 - 5:50 - 9:25
CINEMA DE PARIS: "Le cochon avec mon assassin" 1:25 - 4:15 - 6:50 - 9:50 et "Qui?" 12:00 - 2:50 - 5:40 - 8:30
CINEMA VI: "Flesh" 7:30 - 9:30
CINEMA VII: "Quelle vie de chien" 12:00 - 4:00 - 8:00 et "Les Robinsons des mers du Sud" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30
CINEMA CANADIENNE: "Woodstock" 1:30 - 5:00 - 8:30
DAUPHINE: "Salle Renouf" "Le vovou" 7:30 - 9:40 et "Le Marius de Noël" 1:50 - 4:25 - et "Si j'étais le chevalier blanc" 7:50 - 10:10

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE L'ONTARIO
recherche les services d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL
\$17,000 - \$20,000
La fonction: Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général participe à l'élaboration des politiques et objectifs de la Fédération, coordonne les activités de la Fédération, organise, évalue et dirige le personnel du Bureau de la Fédération, formule et présente des projets au Conseil d'administration.
Les exigences: Bilingue, degré universitaire de préférence en commerce, administration ou comptabilité ou l'équivalent, dix années d'expérience en administration, capable de s'exprimer en français et en anglais en public, susceptible de voyager dans la province à l'occasion.
Faire parvenir votre curriculum vitae au: Comité du Personnel, La Fédération des Caisses Populaires de l'Ontario Ltée, 546, rue St-Patrick, Ottawa, Ontario

M. Guy Bertrand Un Bloc québécois afin de porter le combat en "territoire ennemi"

par Donat Valois, de la PC

Dans un document qu'il devait déposer jeudi soir à la réunion des personnalités qui envisagent la création d'un Bloc québécois, Me Guy Bertrand demande aux forces indépendantistes de cesser d'avoir "peur" et d'étendre leur combat "en plein territoire ennemi", en appuyant fermement le mouvement. Me Bertrand, avocat québécois, ex-candidat péquiste dans le comté de Dorchester, estime qu'il faut donner aux Québécois qui s'opposent au gouvernement Trudeau et aux partis pancanadiens actuels et à ceux qui militent en faveur de l'indépendance du Québec, un moyen d'exprimer leur mécontentement ou leur opposition au Parlement canadien. L'élection de candidats d'un Bloc québécois voué aux intérêts des citoyens du Québec le leur fournirait.

"Le Parti québécois, soutient Me Bertrand dans son document dont une copie a été remise à la Presse Canadienne, ne doit pas marquer le pas et il a tout à perdre dans une inaction qui durerait encore trois ans une élection provinciale ne devant pas être normalement déclenchée avant 1974. "Sa force réside essentiellement dans le dynamisme, l'enthousiasme et la confiance de ses membres. "Dans quelques mois, il aurait la chance de ranimer la vigueur de ses troupes à l'occasion des élections fédérales où seront évacués les véritables problèmes du Québec. "Comment le Parti québécois pourrait-il se désintéresser? Cette nouvelle occasion donnera plus d'envie à la cause indépendantiste et portera, pour la première fois, le problème québécois au cœur du Canada".

La formation d'un Bloc québécois rencontre de nombreuses réticences chez certains militants indépendantistes pour qui se laver sur la scène fédérale, dit Me Bertrand, "équivalait à se précipiter d'une structure où le Québec n'a pas d'avenir et à aller combattre en plein territoire ennemi". Me Bertrand qui, avec M. Fernand Allie, ex-président de l'aile québécoise du parti conservateur canadien, est un des promoteurs du Bloc québécois qui aurait à oeuvrer sur la scène fédérale, soutient que les indépendantistes feraient montre de négligence s'ils laissaient "à nos adversaires une tribune qu'il ne tient qu'à nous d'occuper". "Cette attitude nous semble ressortir, soutient-il, d'un manque de confiance dans l'électorat québécois, en un mot de la peur. On a peur de diviser les forces, de perdre la face, de tout compromettre en cas de piètre succès électoral".

Même si la tentative échouait, affirme-t-il, la cause de l'indépendance n'en serait pas pour autant compromise car "nous la croyons au-dessus d'une bataille". Dans la première partie de son document de 12 pages, Me Bertrand précise que le Bloc québécois envisagé ne sera pas une formation indépendantiste. "Le Bloc québécois représenterait le Québec nouveau auprès du reste du Canada et ce Québec nouveau n'est pas forcément indépendantiste, même s'il est susceptible de le devenir".

Il précise que le mouvement portera sur la reconnaissance des "deux nations" au Canada et sur le droit, pour le peuple québécois, à l'autodétermination. Ce bloc serait-il un parti politique préconisant l'indépendance du Québec au niveau fédéral? Non, répond-il. Les raisons qu'il énumère à l'appui du caractère non-séparatiste qu'il attribue au Bloc sont notamment les suivantes:

- 1) Ce n'est pas sa place: une telle formation toujours minoritaire quel que soit son succès serait condamnée à l'impuissance par rapport à ses objectifs.
2) Ce parti constituerait un dédouble-

ment artificiel du Parti québécois qui travaille déjà sur le problème de l'indépendance là où le choix va se faire, c'est-à-dire à Québec. Me Bertrand met ensuite en garde les indépendantistes contre le "NPD, un ami qui peut devenir dangereux" et qui pourrait recueillir l'appui de bon nombre de péquistes au cas où le Bloc québécois n'aboutirait pas. Les indépendantistes en votant pour le NPD risquent "fort de faire un marché de dupes", soutient-il, parce qu'ils contribueraient au renforcement d'un parti "qui, au pouvoir, se retournerait contre nous car il sera toujours canadien et non québécois". Me Bertrand soutient que si on peut avoir du respect pour le NPD, pour son socialisme et ses prises de positions d'ordre économique, il reste toutefois "un parti anglophone qui n'a pas de racine véritable au Québec".

Toutefois, le chef de Me Bertrand, M. René Lévesque ne semblerait pas à ce jour très favorable à la formation du Bloc québécois. L'un de ses députés, le Dr Camille Laurin, porte-parole de l'aile parlementaire du PQ, qui a assisté à la "réunion secrète" du 17 août à Montréal, a fait savoir jeudi qu'il ne participerait "probablement plus" à de semblables rencontres.

Au lendemain de l'annonce de la rencontre du 17 août, M. René Lévesque avait déclaré que son collègue, le Dr Laurin, n'avait assisté qu'à titre d'observateur et n'était muni d'aucun mandat de la direction du PQ.

Jeudi soir, le comité du "groupe des 15" publiait un communiqué annonçant que la prochaine rencontre avait été reportée à une date indéterminée.

On a appris, au cours des dernières heures, que plusieurs membres du "groupe des 15" avaient décidé de ne pas assister à la réunion du 2 septembre.

télévision

- SAMEDI CBFT
18:25 Aujourd'hui CBFT
18:30 Tour de terre
11:00 Franfranchise
11:30 Lassie
12:00 Lina
12:30 Les animaux chez eux
1:00 Education au grand air
1:30 Cent millions de jeunes
1:50 Les quatre saisons
2:15 Baseball
5:15 Echo du sport
5:30 Rinaldo Rinaldi
6:00 Mon pays et le sien
6:20 Téléjournal
6:35 Esprit et matière
7:00 Tarzan
6:00 Billet de faveur: "Confidences sur l'oreiller" (comédie-Américain 1959)
10:00 Le monde de la caricature
10:30 Téléjournal
10:45 Nouvelles du sport
11:00 Cinéma: "La leçon particulière" (drame sentimental-Français 1968)
1:00 Cinéma: "Mondo Cane" (documentaire-Italien 1961)
CFTM
9:55 Mire-Musique
10:00 Super-Bonus
10:30 Cinéma-Jeunes: "Espé-machette" (aventure-Américain 1962)
10:50 Mes amis les animaux

- 12:00 Bon week-end
1:30 Pour vous mesdames: "La couture"
2:30 Le Virginien
"La captive"
5:00 C'est arrivé cette semaine
6:00 Pop 71
7:00 Jeunesse
8:00 Les grands spectacles: "Un acte d'amour" (drame-Américain 1964)
10:00 Brigade criminelle
10:30 Le 10 vous informe
11:00 En pantoufles: "Tontons fongueurs" (parodie 1963)
12:30 En pantoufles: "Vengeance d'Urus" (aventures 1961)
2:05 Dernière édition
2:30 Fin des émissions
CBMT
9:30 News, weather and community announcements
9:45 Davey and Goliath
10:00 Rocky and his friends
10:30 Arthur and the square knights
11:00 Lost in Space
12:00 U.S.A. Canada bowling
1:00 A place of your own
1:30 Khabiané
2:00 Kaleidoscope
4:00 Sports week
4:15 Tomorrow today
5:00 Bugs Bunny Road Runner hour
6:01 Update
6:30 The palping gourmet
7:00 Laurel and Hardy
7:30 The quelle show
8:00 Teledonnée
10:00 The performers
10:30 Countrytime
11:00 The National
11:15 Night report and week-end in sports
11:29 C'est ça
"Sarah's trunk" (drame 1945)
1:15 Final report and weather
CBFT
12:30 Montreal Bulletin board
12:45 Afternoon news
1:00 Marc's music shop
1:30 Animal world
2:00 Saturday at the movies: "Batman" (comédie-Américain 1966)
4:00 Come together
4:30 Wide world of sports
6:00 Life young
7:00 Family affair
7:30 Academy performance
"Zebra the Greek" (drame-Américain 1964)
10:00 The Jane Morgan Show
11:00 The U.C.T.V. National News
11:15 Pulse
11:45 Saturday night feature movie: "Run a crooked mile" (drame-Américain 1960)
2:30 Montreal bulletin board
DIMANCHE CBFT
8:55 Aujourd'hui à CBFT
9:00 Laurel et Hardy
9:30 Le prince Saphir
10:00 Le jour du Seigneur
10:00 D'hier à demain
12:00 Information agricole
12:15 Les quatre saisons
12:30 Les travaux et les jours
1:00 Techno-flash
1:30 Le francophonisme
2:00 Le Vieux-Montréal
2:30 L'Univers des sports
3:00 Cinquième dimension
6:00 Le Français d'aujourd'hui
6:50 Nouvelles du sport
7:00 Quelle famille
7:30 Les beaux dimanches: "Des souris et des hommes" (drame de Steinbeck)
10:00 Gros plan: "Marjolaine Hébert"
10:30 Téléjournal
10:45 Sports dimanche
11:00 Politique autour
11:30 Cinéma: "L'Aventure" (drame psychologique Italie 1960)
1:30 Cinéma: "Le grand restaurant" (comédie - Français 1966)
CFTM
9:45 Mire-Musique
9:55 Horaire-bienvenue
10:00 Mon marien l'avant
10:30 Musique canadienne
12:00 Bon dimanche
1:30 Cinéma-dimanche: "Bang bang" (comédie policière - Français 1966)
2:00 Le fond des choses
4:00 Citoyens du monde
4:30 Télé-Quilès
5:30 Coup de filet
6:00 Commando du désert: "La faim du désert"
6:30 Les joyeux naufrages
7:00 Flipper
7:30 Bonne soirée
8:30 Le justicier
8:30 Québec sait chanter
10:00 Brigade criminelle
11:15 Les nouvelles TVA
11:00 Le saint
12:00 Dernière édition
12:05 Fin des émissions

- PLACE VILLE-MARIE: Petit cinéma
"Le Conformist" 12:35 - 2:20 - 4:20 - 6:20 - 8:25
PLAZA: Voir Cinéma
PUSSYCAT: "How to do just about anything with your" 1:50 - 4:35 - 7:15 - 10:00
SAINT-DENIS: "Les chats bottés" 12:30 - 2:30 - 4:30 - 6:30
SAINT-DENIS: "Venus en fourrure" 2:45 - 6:00 - 9:15 et "Massacre pour une orgie" 1:15 - 3:20 - 7:35
SAINT-DENIS: "Les chats bottés" 12:30 - 2:30 - 4:30 - 6:30
SALLE BRÉBÉUF: "L'aveu" Sam. Dim 2:30 - 4:45 - 8:20
SEVILLE: "Pinocchio" 1:30 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35
SNOWDON: "Carmen baby" 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:30 - 9:30
THEATRE DES VARIETES: "Mourir d'aimer" 9:00 - 9:03
VAN-HORN: "Katie" 1:10 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:20
VENDOME: "Dracula" 12:00 - 2:30 - 4:45
VILLÉRY: Voir Mercier
VERDI: "Yellow Submarine" 7:30 - 9:30 - Sam. Dim. Lundi
WESTMONT SQUARE: "Love Story" 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
WESTMONT: "Carmel Knowledge" 6:00
YORK: "Bananas" 1:05 - 2:50 - 4:30 - 6:15 - 7:55 - 9:40

théâtre

- LA BAVASSERIE: "Le roi des mises à bas-pied" de J.C. Germain à 21h. Au St-Malo. horaire à venir.
THEATRE CENTAUR: "How now black"
REVUE THEATRE: "Noon and Graveyard" horaire irrégulier à venir.
PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER Relêche
THEATRE MAISONNEUVE: relêche
THEATRE PORT-ROYAL: relêche
TERRE DES HOMMES
PLACE DES NATIONS: samedi: Western Jambory Nashville - 20h30 lundi: spectacle de la fête du travail - 20h30
KIOSQUE INTERNATIONAL: Paolo Noël, samedi, dimanche et lundi à 20h30
THEATRE DE LA LAGUNE: Théâtre Polygone (pour enfants, lundi à 13h30 et 20h)
THEATRE DU CANADA: Les tournées Jean Dorpée "L'Idote" samedi et dimanche à 5h.
THEATRE D'ETE
THEATRE DES MARGUERITES: "Le grand Zèbre" mardi, mercredi, jeudi 21h. Samedi 19h30 et 20h30. Relêche lundi.
THEATRE DE LA MARJOLAINE: "Mas-carde" 21h. Dimanche 20h. Relêche lundi.
THEATRE DES PRABIES: "Oubette" (Une Folle" de S. Guitry. Relêche lundi et vendredi.
LA PRIGERY: (Nort-Arlès) - "Quand épousez-vous ma femme" 20h30. Relêche lundi, jeudi et vendredi.
STUDIO THEATRE: St. Jérôme: "Le bel indifférent" et "La demande en mariage" Réouvertures à 6h-10h.
SUN-VALLEY: "Madame Idora" 21h. les mardi, mercredi et jeudi. Samedi 20h et 21h30.
LE FENIER: (Québec) - "S.O.S. Homme seul" de J. Vilard 21h. Relêche lundi.
LE GAZENDOR (île d'Orléans) - jusqu'au 12 sept. - "Maison Laitaill" et "Jouailles" d'amour de J. Barbeau 21h. Relêche lundi. Théâtre pour enfants le dimanche.
THEATRE D'ETE SAINT-DONAT: (Centre du Mont-Garneau) - "Jouailles" mai et "Maison Laitaill" de J. Barbeau. Les jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 20h30.

- CBMT
11:53 Weather and community announcements
12:00 This is the life
12:30 TBA
1:15 A way out
1:30 Country Canada
2:00 Pick and Choose
2:30 Kaleidoscope
2:54 CBC TV news
4:00 Sunday Best
5:00 Music to see
5:30 Piffle and Company
6:30 The Wonderful World of Disney
7:00 Adventures in rainbow country
7:30 The Bill Cosby Show
8:00 Simara Festival Hall
8:00 The Manipulators
8:10 The National
11:15 Night report and sports final
11:30 Cine-Camp
1:30 Final report and weather
CBMT
8:44 Sign On
9:00 Morning News
9:15 Tomorrow today
9:30 The Hellfire Hour
10:30 Oral Roberts Presents
11:00 It is written
11:30 Cathedral of tomorrow
12:00 Teledonnée
1:30 Continental miniature
2:00 The World tomorrow
2:30 Mr. Chaps
4:00 Death Valley
4:30 Question Period
4:50 A.Y. Jackson
5:30 Travel 71
6:00 Pulse
6:30 Montreal sports scene
7:00 Tomorrow today
7:30 The Mod Squad
8:30 Bewitched
9:30 Turns on with Jess
10:00 Marcus Welby M.D.
11:00 CTV National news
11:15 Pulse
11:45 Sunday night feature movie: "Taggart" (western - Américain 1965)
Lundi
CBFT
9:55 Aujourd'hui à CBFT
10:00 En mouvement
10:15 La souris verte
10:30 Fabio le magicien
11:00 Les globe-trotters
11:30 Yop
12:00 Stuppy le kangourou
12:30 Bou-Bou dans l'métro
1:30 Cinéma: "Le diable" (melodrame)
2:00 Femme d'aujourd'hui
4:00 Bobino
4:30 Maigrichon et Gras double
5:00 Dakan
6:00 Le gourmet faitela
6:30 Téléjournal
6:50 Nouvelles du sport
7:00 Format 30
7:30 Madame et son fantôme
8:00 A la seconde
8:30 Mont-Joye
9:00 Le Paradis terrestre
9:30 Marcus Welby M.D.
10:30 Téléjournal
10:50 Nouvelles du sport
11:00 Ce soir, Jean-Pierre
11:30 Son et images
12:00 Cinéma: "Les visiteurs du soir" (tragédie dramatique-Français 1942)
1:45 Téléjournal
CFTM
8:30 Mire-Musique
8:40 Horaire-bienvenue
8:50 Mimi-Annonces
9:00 Bonjour-Montréal
10:00 Au p'tit matin
11:00 Super Heros
11:30 Marine Boy "Monstre vert"
12:00 Le 10 vous informe
12:15 En pantoufles: "Pas de casier pour tante Olga" (espionnage-Français 1963)
2:00 Banco. Banco.
2:30 Pour vous mesdames "Droits et obligations du couple"
4:00 Capitaine Bombomme
4:30 Mission impossible
5:30 Studio 10
6:00 Madame est servie
7:00 Le 10 vous informe
7:30 Flipper
8:00 Claude Blanchard
9:00 Mannix
10:00 Découvertes 71
10:30 Les nouvelles TVA
11:00 La couleur du temps
11:15 En pantoufles: "Un amour de vacances" (comédie sentimentale-Américain 1959)
12:45 Dernière édition
12:50 Fin des émissions

École neuchâtel
4335 AVENUE HAMPTON, MONTREAL 261, QUEBEC

ÉCOLE NEUCHÂTEL est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

ÉCOLE NEUCHÂTEL est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

ÉCOLE NEUCHÂTEL est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaires.

4335, avenue Hampton
Notre-Dame de Grâce 486-1214

MAISON D'ENSEIGNEMENT

Sarner-Rothschild Gallery

GRENGER R. PICHE G. DELFOSE A. ROUSSEAU RON SIMPINS H. MASSON F. IACURTO LALIBERTE

CIPRIANO K. PASCAL VAN FISCHER J. MAJZNER CARETTE L. MELDRUM MONTPETIT VASSEUR

GRANSOW J. POPOVIC PICASSO UTRILLO CHAGALL DALI RODIN SZASZ

1115 Sherbrooke ouest
845-3424 10 a.m. - 6 p.m.

AVIS

INSCRIPTIONS pour SEPTEMBRE 1971
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL

Votre enfant a-t-il des difficultés scolaires? Avez-vous des problèmes de classement?

NIVEAU SECONDAIRE

Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE de RATTRAPAGE Enr.

Détenant un permis en vertu de la loi de l'enseignement privé
Membre de la Fédération des Écoles privées de la Province de Québec
1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DÉMONTIGNY

SERVICE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Enfants, adolescents, adultes, incédis? Nous pouvons vous aider.

Consultation d'orientation, test d'aptitudes, de goûts et de personnalité. Information scolaire et professionnelle. Évaluation individuelle ou de groupe.

Personnel: 3 Conseillers d'orientation
1 Psychologue scolaire

1385 est, rue Mont-Royal,
Suites 101 et 102,
Tél. 521-7378
482-7837

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE

Les artisans du meuble québécois Inc. donneront à compter du 13 sept. 1971, dans le vieux Montréal, au 88 est, rue St-Paul, un cours d'initiation à la décoration intérieure. Ce cours d'une durée de huit semaines se donne à raison d'un après-midi ou d'un soir par semaine.

On vous montrera comment sélectionner les anciens meubles, comment les décaper, la façon d'appliquer la teinture et la cire, comment retoucher les meubles égratignés, les bases de la technique de la pose du papier peint, ainsi que la façon de rembourrer un fauteuil, vous apprendrez entre autre, à reconnaître les styles français, anglais, américains, japonais, scandinaves, etc... Le calcul mathématique de l'éclairage, l'harmonie des couleurs, etc...

Pour de plus amples informations, communiquez avec Mademoiselle Joyce Pelletier à: 866-1836.

LES-ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 est, rue St-Paul, vieux-montreal (127)
866-1836

L'Art de la Reliure
ATELIER - ÉCOLE

COURS DE RELIURE D'ART

sous la direction de
Simone B. Roy - Hubert Leurs
maîtres relieurs

début des cours 15 septembre

451 RUE ST-SULPICE, VIEUX MONTREAL

pour renseignements et inscriptions
Tél.: 844-1831

Pour recevoir le prospectus des 3 prochains

Cours de Fine Cuisine Familiale

Bases - Perfectionnement - Réceptions.

donnés par Henri Bernard
s'adresser maintenant à

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

Aux DIRECTEURS de Maisons d'enseignement

Tous les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du "DEVOIR".

Téléphonez sans tarder à:
GÉRARD LAURENDEAU
"LE DEVOIR" 844-3361

2015 de la Montagne,
Suite 610, Montréal 843-6481

depuis 1951

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
SCIENCE DE LA RELIGION

ANNÉE SCOLAIRE 1971-72

COURS OFFERTS: 1er semestre (automne 71)

(370-924-69) La Bible et l'homme d'aujourd'hui I
(370-924-69) La Bible et l'homme d'aujourd'hui II
(370-204-69) Les grandes religions de l'homme moderne I
(370-917-69) Psychologie et religion I
(370-979-69) L'athéisme d'hier et d'aujourd'hui
(370-977-70) Mysticisme et religion
(370-963-70) Cinéma et expérience religieuse vécue

Les étudiants à temps partiel ainsi que les adultes

1er semestre: 7 septembre au 23 décembre 1971
2e semestre: 18 janvier au 12 mai 1972

19:00 à 22:00 heures le mardi soir

Collégial (crédits reconnus sur demande)
Pavillon Lalemant du Collège Jean-de-Brébeuf
5625, avenue Decelles

RENSEIGNEMENTS: Veuillez vous adresser au:
BUREAU DES ADMISSIONS
(cours collégial) - Science de la Religion
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél.: 342-1320 poste 255

Tous les samedis "LE DEVOIR" publiera à l'occasion de la rentrée des classes quelques pages de maisons d'enseignement. Profitez de cette occasion pour vous faire connaître à l'élite canadienne-française, lectrice du "DEVOIR".

Téléphonez sans tarder à:
GÉRARD LAURENDEAU
"LE DEVOIR" 844-3361

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
COURS DU SOIR POUR ADULTES
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

ANGLAIS: Langue anglaise.

BIBLIOTÉCHIQUE: Catalogage, Acquisitions, périodiques, documents officiels, Classification Dewey, Ouvrages de référence, Audio-visuel, Initiation aux méthodes de travail en bibliothèque, Initiation à la programmation.

DESSIN INDUSTRIEL: Sciences graphiques, Lecture de plans, Dessin de développement, Dessin d'architecture I-II

INFORMATIQUE: Initiation à l'informatique, Systèmes d'exploitation, Cobol, Assembler 360, Fortran et PL/I

PROGRAMME DE CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES: dépliant sur demande

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES: Comptabilité 101, 201, 301, 401, Approvisionnement, Achats et ventes, Droit des affaires, Droit du travail, Sciences du comportement, Fonction et organisation du personnel I, Marketing I, II, Structure de l'entreprise, Mathématiques financières, Négociation collective, Programmation de la production, Sélection du personnel, Évaluation des tâches et rémunération

TECHNOLOGIE AÉRONAUTIQUE: Cellules d'avions, Propulseurs d'avions I, II, Électricité appliquée, Estimation Process Planning, Soudure et protection des matériaux.

ELECTROTECHNIQUE: Principes fondamentaux de l'électricité.

COURS CULTURELS: Organisation picturale, Céramique, La drogue dans notre milieu

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS: semaine du 20 septembre.
DÉBUT DES COURS: semaine du 26 septembre.
INSCRIVEZ-VOUS LE PLUS TÔT POSSIBLE.

Pour plus de renseignements adressez-vous au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT,
945 Chemin Chambly, Longueuil, P.Q.
679-2630 Poste 146.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉCOLE POLYTECHNIQUE
COURS DU SOIR - SESSION 1971-72

Le Service de l'Extension de l'Enseignement offre des cours du soir aux ingénieurs, professionnels, entrepreneurs, contremaîtres, techniciens, ouvriers spécialisés, dessinateurs, soit à toute personne désireuse de parfaire ses connaissances sur des sujets tels que:

Préparation à l'analyse mathématique - Calcul différentiel et intégral - Algèbre linéaire - Probabilités et statistiques - Construction - Charpentes - Béton - Arpentage - Photogrammétrie - Hydraulique - Pompes - Chauffage - Ventilation - Résistance des matériaux - Mécanique - Calculs d'éléments de machines - Lubrification - Commandes hydrauliques et pneumatiques - Dessin industriel et créativité - Calculatrices électroniques - Électronique - Circuits polyphasés - Applications industrielles de l'énergie électrique - Métallurgie - Traitements thermiques - Galvanoplastie - Énergie nucléaire - Électricité et magnétisme - Infrotechnique - Métrologie - Étude et simplification du travail - Gestion d'entreprises - Recherche opérationnelle - Brevet d'invention.

OUVERTURE DES COURS LE 20 SEPTEMBRE 1971
DEMANDEZ UN PROSPECTUS DES COURS DU SOIR
SERVICE DE L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

C.P. 501, Snowdon Montréal - 248 **TÉL. 739-2451**
POSTES 278 et 279

COLLÈGE FRANÇAIS
185 OUEST, FAIRMOUNT

- Reconnu comme Collège Classique en 1963
- Reconnu d'Intérêt public en 1969 - Membre de l'A.G.Q.
- 2350 élèves (canadiens-français, français et autres nationalités) en 1970-71

INSCRIPTIONS

- PRE-SCOLAIRE (autobus scolaires pour Montréal, Ville d'Anjou, St-Léonard, Ahuntsic)
- PRIMAIRE: Toutes les classes
- SECONDAIRE: SEC. I: ouverture d'une nouvelle classe
SEC. IV: quelques places
SEC. V: Options littéraires et scientifiques - ouverture d'une nouvelle classe
- COLLÉGIAL Collégial I et II (après une 12e ou secondaire V)

CONCENTRATIONS EN:

- SCIENCES PURES
- SCIENCES DE LA SANTÉ
- SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
- LETTRES - LANGUE

- Préparation aux séries A, B, C, D du baccalauréat français

Pour renseignements et inscriptions:
Tél.: 272-0754 - 272-1455 - 272-3848

collège marie-victorin
(ACCESSIBLE PAR LE BOULEVARD MÉTROPOLITAIN ET HENRI-BOURASSA, AUX LIMITES DE MONTRÉAL-NORD)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER EN COURS DU SOIR
De 16 h. à 22 h. du lundi au vendredi

Possibilité de suivre À TEMPS PLEIN les cours dans les concentrations des Sciences de la santé et des Sciences humaines, tous les soirs, du lundi au vendredi de 16 h. à 22 h.

ÉDUCATION PERMANENTE

- Cours de l'enseignement général et professionnel de niveau collégial.
- Les cours de première année de l'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS (C.G.A.) sont offerts à l'intérieur des Techniques administratives.

COURS OFFERTS À LA SESSION D'AUTOMNE 1971
EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

BUTS: • PROMOTION DE TRAVAIL • CULTURE PERSONNELLE • CRÉDITS OFFICIELS (C.E.G.E.P.)

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

- Comptabilité I - 101
- Mathématiques financières - 418
- Organisation et méthodes - 117
- Initiation aux institutions et aux problèmes économiques I - 920
- Initiation au droit des affaires - 107
- Ces 5 cours peuvent aussi conduire à l'obtention du diplôme de l'ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS (C.G.A.)
- Organisation du personnel - 112
- Structure de l'entreprise - 116
- Marketing I - 115
- Placement - 122
- Langue de l'administration et de la technique - 924

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

- Dactylographie et sténographie IA - 140
- En cas de spécialisation, d'autres cours peuvent être choisis.

ARTS, LETTRES ET PHILOSOPHIE

Arts plastiques

- Organisation picturale I - 101
- Organisation picturale II - 201
- Organisation picturale III - 301
- Organisation picturale IV - 401

Français

- Le théâtre contemporain - 221
- Le roman contemporain - 321
- Éléments de linguistique - 302
- Évolution de la poésie - 102

Philosophie

- La pensée et la réflexion - 101
- La condition humaine - 301
- La condition humaine - 401
- Philosophie de l'éducation - 930

SCIENCES HUMAINES

- Géographie humaine - 102
- Histoire du monde occidental de 1914 à nos jours - 913
- Histoire de l'art - l'art des Amériques - 403
- Psychologie de l'enfance - 110

SCIENCES ET MATHÉMATIQUES

- Initiation à la sociologie - 960
- Théologie des réalités terrestres - 961
- Biologie I - 921
- Chimie - 101
- Initiation à la mathématique
- Calcul différentiel et intégral
- Informatique - 102

LANGUES

- Anglais - 201 - French - 102
- Anglais - 401 - French - 113
- Anglais - 501 - French - 303
- Initiation à l'espagnol - 101
- Initiation à l'allemand - 101

AUTRES COURS

- Peuvent intéresser aussi les enseignants:
 - Mathématiques modernes - I - 011
 - Mathématiques modernes - II - 012
 - Initiation aux techniques audiovisuelles - 927
 - Cinéma - 900

Date limite pour l'admission et l'inscription: 13 septembre 1971

RENSEIGNEMENTS: • Début des cours: 20 septembre 1971
• Prière de s'adresser au Service de l'Éducation permanente du Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, (Henri-Bourassa et Albert-Hudon). Tél.: 322-3903

AMÉLIOREZ-VOUS

**POSSÉDEZ VOS...
★ 75 mots à la minute
au DACTYLO
★ 200 mots à la minute
en STÉNO**

COURS DE JOUR ET DU SOIR

INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE
1015, CÔTE DU BEAVER HALL
MONTREAL (MÉTRO VICTORIA)
878-9186, POSTE 5

Le Collège Ville-Marie
école secondaire indépendante
dirigée par M. Aurèle Daoust
et reconnue d'intérêt public
par le Ministère de l'Éducation
occupe maintenant ses
nouveaux locaux depuis le
1er septembre 1971

2850, rue Sherbrooke est
Montréal 134
Téléphone: 525-2516

Encore quelques places disponibles
en Secondaire I, Secondaire II, Secondaire III
et Secondaire V

"Communication, culture, idéologie"

Une science humaine, opposée aux sciences de l'homme?

par FERNAND DUMONT

M. Fernand Dumont, sociologue et professeur à l'Université Laval, donnait jeudi, devant les participants au XVe Congrès mondial des philosophes de langue française, une conférence intitulée "Communication, culture, idéologie". Nous en reproduisons ci-dessous quelques extraits.

La culture est, par définition, communication. Les modèles et les schèmes idéaux qu'elle réunit ne sont pas seulement des formes prédéterminées des comportements; ils sont aussi ce que Mauss appelait phénomènes d'"attente", c'est-à-dire des signes de ce que je peux anticiper de la part d'autrui quand je pose une conduite dans une situation quelconque. Vue sous cet aspect, la culture est tout entière discours.

En fait, du sein des éléments divers de la culture, des totalités s'offrent concrètement à nous. Ce sont les idéologies: des systèmes par lesquels des groupes, des sociétés se donnent solidairement une vision cohérente de leurs situations et des objectifs d'action. Les individus et les groupes agissent pour combler les indéterminations des situations où ils se trouvent, pour réaffirmer la cohésion de leurs rapports avec le monde. Mais par une sorte de cercle vicieux, l'action ne peut être posée sans qu'un sens un peu homogène ne soit d'abord donné à la situation; l'action ne dégage son intention que par référence à un espace aux alentours un peu fermes. Promouvoir un sens de la situation par l'action, donner un sens préalable à la situation afin que l'action soit possible: c'est d'abord dans cette conjonction élémentaire que l'histoire se fait et se parle. L'idéologie n'est pas autre chose que cette unité première de l'histoire où la pensée surgit de l'action et y renvoie.

L'idéologie est donc la forme la plus répandue, la plus grossière aussi si l'on veut, des systèmes. Les partialités s'y justifient et s'y nourrissent de connaissances et de symboles. Elles sont épousées par des groupes, elles donnent naissance à des mouvements sociaux. Elles deviennent des "théories" possédant leurs moyens de diffusion mais aussi des procédés complexes de démonstration, des fondements abstraits soigneusement élaborés, des significations toutes prêtes pour les faits et les événements qui surviennent.

Dès que l'on veut étudier une culture, l'idéologie est-elle une problématique d'avant les problématiques ou une totalité opposée à celle dont réve la théorie? En tout cas, la culture est une problématique vécue, et quand elle se prolonge selon les parti-pris du vécu, elle donne des totalités "arbitraires", si l'on veut, mais des totalités tout de même, qui s'appellent des "idéologies". En d'autres termes, la théorie est-elle le contraire de l'idéologie ou l'idéologie est-elle, de façon, la matrice de la théorie? On remarquera aussitôt que la question pourrait avoir bien des variantes: en quel sens par exemple, dans l'idéologie, communication, et théorie sont-elles synonymes?

Voilà les très grosses questions que je place à l'horizon de mon propos. On soupçonnerait bien que je n'arriverai pas à y répondre en si peu de place. Je voudrais plutôt les déployer et les mettre en forme. Et selon une perspective que je définis tout de suite de la manière la plus abrupte: les sciences naturelles de l'homme se construisent par négation de l'idéologie; ainsi, elles permettent une étude objective de l'action (que j'appellerai une Technologie) et une étude objective des signes (que j'appellerai une Logologie). Mais, si on examine la manière dont, pour s'édifier, elles contestent l'idéologie, on s'aperçoit que ces sciences de l'homme nous amènent à envisager l'édification d'une autre science: une science humaine celle-là, par opposition aux sciences de l'homme. On voit bien - et il faut nous en prévenir tout de suite - qu'il ne s'agit pas le moins du monde de contester les sciences de l'homme au nom de je ne sais quelle vague subjectivité, mais de voir si, dans la polémique qu'elles entretiennent avec l'idéologie, elles laissent derrière elle un vain résidu ou le projet d'un nouveau discours.

Dénoncer une idéologie, c'est évidemment y reconnaître une "illusion" quant à une réalité historique qui la supporte mais dont elle ne rend pas compte: c'est, par exemple, disqualifier une doctrine politique parce qu'elle étudie des impératifs économiques, parce qu'elle est une compensation idéaliste pour des défis que pourrait suggérer une considération plus réaliste.

Mais une fois effectué ce premier parcours où la polémique prend une place déterminante, la pensée revient spontanément sur soi pour tâcher d'expliquer l'illusion elle-même: l'inadéquation de celle-ci en a fait un objet dont il faudra rendre compte; on fera l'histoire de la doctrine politique en cause, on s'interrogera sur l'enracinement social des élites qui la supportent et la prônent, etc. On devra finalement trouver dans la situation elle-même quelque chose qui explique l'apparition de l'idéologie. Paradoxalement, c'est parce que l'idéologie est d'abord disqualifiée comme illusion qu'elle devient ensuite un objet d'étude.

Au niveau le plus élémentaire de la polémique, on trouve un postulat de base: l'idéologie est l'opposé de la fonctionnalité. Autour de nous, beaucoup de mouvements politiques le proclament: les problèmes de la société doivent être conçus en termes exclusivement opératoires, qu'il s'agisse d'agriculture, de communication ou de pauvreté; l'idéologie n'est qu'une sorte de rêverie sociale qu'il faut écarter parce qu'elle gêne la rationalité des observations et des objectifs. On voit la portée du postulat: les idéologies ne sont pas vraiment réelles, du moins pas au même titre que le reste de la réalité sociale. Le reste, c'est l'économie, la technologie, l'organisation.

Ne nous attardons pas à ce qui pourrait expliquer cette attitude chez les individus qui les prônent. Cherchons plus au fond dans la nature même du contexte social actuel. Il y

a une sorte d'a-priori de la culture moderne: celle-ci a tendance à ne pas se définir comme réelle en tant que culture. On l'a souvent souligné et de toutes les manières: dans nos sociétés, l'économie, la technique, l'organisation ont une densité et par conséquent une autonomie incomparablement plus grandes que dans les milieux traditionnels. La culture leur est même subordonnée très souvent: les propagandes et les publicités utilisent les besoins, le langage affectif pour les subordonner aux exigences de la production; les organisations utilisent les idéaux collectifs comme élément moteur de leur fonctionnement; la lutte contre les "préjugés" donne lieu à des procédures expérimentales où les valeurs sont subordonnées à l'adaptation. Ces phénomènes et bien d'autres encore supposent des attitudes extrêmement relatives envers la culture et les idéaux qu'elle enveloppe. Le pluralisme des groupes de plus en plus diversifiés accentue encore cette déréalisation de la culture. Celle-ci n'apparaît encore aux hommes comme une réalité première de la vie collective: elle relève du privé, du quant à soi, de la tolérance réciproque. Ce n'est pas elle qui fournira les bases indispensables à l'unanimité.

De déplacement de la culture vers l'économie et l'organisation, qui paraît être à la source du déni des idéologies, est-il lui-même un phénomène idéologique? Il semble bien, en tout cas, que certaines façons de parler de la rationalité chez les hommes politiques ou les sociologues relèvent d'avantage de la croyance que de la raison critique; croyance commode dans le contexte d'une culture qui se défait, qui continue d'exercer une emprise profonde sur la personne mais qui s'érode en surface, là où hier encore des idéaux et des normes manifestes provoquaient l'assentiment collectif.

On admet que les idéologies sont des mécanismes indispensables, mais on les considère justement comme des mécanismes, c'est-à-dire que c'est leur stricte fonctionnalité qui est retenue, et non leur contenu, les valeurs qu'elles expriment ou qu'elles visent. Pour illustrer cette vue commune, il n'est pas nécessaire d'invoquer des exemples différents de ceux que nous avons mentionnés au premier niveau. Propagande et publicité, utilisation des idéaux comme force motrice des organisations, conversion expérimentale des préjugés peuvent incliner à une disqualification de l'idéologie; elles peuvent aussi reposer sur un postulat nettement

Suite à la page 15



Fernand Dumont publiait récemment, aux Presses de l'Université Laval, un ouvrage sur les idéologies au Canada français. Nos lecteurs trouveront, en plus de ce texte, à la page 12, deux autres articles issus du congrès: une entrevue avec Abraham Moles, et avec Paul Ricoeur.

Le pouls de la censure au théâtre

Le Conseil des Arts de Montréal lorgne du côté des colonels grecs

par JACQUES THÉRIAULT

Il y a un an, les colonels grecs imposaient aux directeurs de leurs institutions artistiques une loi plus draconienne sur la censure. Dans le décret concernant plus particulièrement la censure théâtrale, il y est dit, entre autre, que "le gouvernement national respectant les arts dont ce pays a été le berceau depuis des temps immémoriaux, n'entend imposer aucune restriction à leurs formes d'expressions". Mais, on ajoute toutefois que, désormais, "il ne sera permis à personne de porter atteinte, par une spéculation inadmissible, aux moeurs et à la santé morale du peuple grec et plus particulièrement de la jeunesse".

Il y a un peu moins d'un an, par on ne sait trop quelle coïncidence, le Conseil des Arts de la région métropolitaine demandait aux directeurs des troupes de théâtre montrealaises qui bénéficient chaque année de son aide financière, de soumettre à ses membres le texte des pièces qu'on entend présenter au public. C'est à cette condition seulement qu'on accorderait dorénavant une subvention, et le règlement stipulait clairement qu'il n'était pas question d'une censure possible, mais que le texte des pièces pouvait tou-

tefois "être lu". A ce moment-là, des organismes groupant différentes troupes de théâtre canadiennes (dont le Centre du Théâtre Canadien) avaient fait savoir leur mécontentement et leur inquiétude au président du Conseil des Arts de Montréal, M. Léon Lortie. Ce dernier avait répondu que différentes raisons avaient amené son conseil "à agir de la sorte". Et il avait précisé sa pensée en ces termes: "Au cours des deux ou trois dernières années, des compagnies ont annoncé des pièces dont le texte n'existait pas encore; écrites à la hâte, certaines de ces pièces n'ont eu aucun succès lorsque les compagnies les ont présentées et elles ont entraîné des dépenses imprévues qui ont contribué à augmenter leur déficit. Le public qui fréquente le théâtre a droit d'être mieux traité et les directeurs doivent être à l'abri des obligations auxquelles les expose la fantaisie d'un auteur. Notre but était donc, et il l'est encore, d'assurer au public la présentation de pièces dont on est sûr qu'elles répondent à ce que les directeurs espèrent recevoir des auteurs".

de réduire n'importe quelle partie du texte, et que si les directeurs du théâtre n'acceptaient pas ces coupures, la pièce ne pourrait pas être présentée. Et puis, il a lu la suite, d'un air ébahi, comme si on lui avait annoncé la mise en tutelle du TNM. Il y est dit textuellement: "Voilà de la censure! C'est peut-être dommage que de telles mesures ne soient pas mises en vigueur au Canada, dans notre province et dans notre ville pour le plus grand bien de tous, car on ne voit, en général, au théâtre, au cinéma et à la TV qu'obscurité et violence (...). Les difficultés économiques dans lesquelles se débattent les salles commerciales et les troupes subventionnées affectent leur production. Ce qui est vrai pour la France l'est aussi pour le Canada. Elles ont également pour conséquence de détourner de toutes les formules existantes la nouvelle vague des chercheurs, d'où des dizaines de spectacles à peu près identiques où (tenez-vous bien) sur un fond sonore une poignée de garçons et de filles, plus ou moins dévêtus, rampent et s'emmêlent bras tendus vers le ciel en signe de menace ou d'imploration parallèlement "fumeuses". Voilà la moyenne de ce qui est montré et qui relève plutôt de l'underground américain".

32 ECRITS DU CANADA FRANÇAIS

Distribution Hurtubise H.M.H. 380 ouest, rue Craig, Montréal / 849 6381

Anthologie des poèmes de **JOVETTE BERNIER**

Roman **PRESQU'IL** par GILBERT DAVID
Deuxième et dernière partie

Nouvelles — Poèmes

POUR la Confédération Texte ancien de 1867

La Confédération, c'est le salut du Bas-Canada

Réponse au texte publié dans le No 31, CONTRE la Confédération

Un panorama de la littérature canadienne-française

Le volume: \$3.00/Abonnement à 4 volumes: \$10.00

Une aberration

En se référant à ces principes évidents, le directeur du Théâtre du Nouveau Monde, en l'occurrence Jean-Louis Roux, avait été forcé en désaccord avec cette nouvelle loi du Conseil des Arts au moment de son application. "C'est une aberration" avait-il déclaré. Aujourd'hui, au moment où le Conseil vient de rendre public son quinzième rapport annuel, il dit: "Cette fois, j'espère qu'ils sont allés trop loin. Ce n'est plus possible, et ça m'attriste qu'on en soit arrivé là. Je ne l'aurais jamais cru".

Jean-Louis Roux venait de prendre connaissance du texte sur la censure au théâtre, publié en appendice dans le rapport. Evoquant la situation en Grèce, ce texte précise, notamment, que les oeuvres doivent être soumises à un comité de censure, que ce comité a le droit de couper ou

LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC

Le numéro 74 vient de paraître

LIBERTÉ
L'ÉCRIVAIN ET LES POUVOIRS

Jacques Brault, Michèle Lalonde, Paul Chamberland, Alain Poirault, Guy Robert, Gérard Godin, Pierre Vadeboncoeur, Pierre Morency, Victor-Lévy Beaulieu, Jacques Benoist, Jean-Marie Poupart, Pierre Turgeon, Raoul Duguay, Roger Soulière, Hubert Aquin, Gérard Bergeron.

LA BARRE DU JOUR
NUMÉRO COMMUNICATION

TEXTES DE Nicole Brassard, Michel Beaulieu, François Charron, Jean-Yves Collette, Roger Desroches, Louis-Philippe Hébert, INÉDITS DE Claude Gauvreau.

ÉTUDES FRANÇAISES
NUMÉRO SPÉCIAL Août 1971

Marcel Dugas et son temps

LES REVUES LITTÉRAIRES DU QUÉBEC
à LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, Montréal 101.

VIENT DE PARAÎTRE... **LE MIRACLE ET LA METAMORPHOSE** **ESSAI SUR LA LITTÉRATURE DU QUÉBEC ET D'HAÏTI** par MAXIMILIEN LAROCHE

AUX ÉDITIONS DU JOUR

• Une étude solidement documentée sur les littératures du Québec et d'Haïti
 • Un volume de 240 pages écrit par un essayiste de grand talent qui a aussi publié une remarquable étude sur Marcel Dubé

En vente partout au prix de \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal-129 - Tél. 849-8328 (si la ligne est occupée: 849-2228)

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

arts

lettres

Poésie

Des recherches en tous sens

par JEAN-GUY PILON

On pourra dire ce que l'on voudra de la jeune poésie québécoise actuelle, mais une chose qu'on ne pourra certainement pas lui reprocher, c'est de manquer du goût de la recherche, de l'invention, de l'aventure parfois totale.

J'ai groupé dans cette chronique trois petits recueils qui témoignent de cet esprit de recherche mais à des titres divers et j'oserais même dire opposés: il y a en effet un monde entre les poèmes de Pierre Bertrand et d'André Beaudet et tous deux se situent en des lieux bien différents de celui d'Alexis Lefrançois.

Pierre Bertrand

Ce jeune poète représente pour moi une certaine énigme. Il a publié dans des revues, il a publié un recueil assez consistant, il a publié des petits recueils aux Editions Passe-Partout, il participe, me dit-on, à des lectures publiques de poèmes et pourtant il ne nous donne pas l'impression de progresser vraiment, ni d'avancer vers une forme personnelle de poésie. C'est du moins l'impression que me laisse son dernier petit recueil.

Ici, Pierre Bertrand devient carrément prédicateur et ses poèmes se veulent imitation du Sermon sur la montagne. Il reprend à son compte certaines images de l'Evangile, les adapte un peu à sa voix et ne réussit pas toujours à écrire de la poésie:

"Oh je sais bien que la route passe par la nudité de l'être que chaque jour qui vient m'apporte son combat que nous sommes tous appelés à l'Ouvrir et nous fermons souvent mais j'ai reçu paré de parole de l'Esprit..." etc. etc.

Ce genre de discours creux est le grand risque qui guette cette rhétorique poético-spiritualiste.

Pierre Bertrand parle beaucoup de la "transparence de l'amour". "L'attente infinie"

de la "Présence", mais il ne parvient pas à nous convaincre et à nous émouvoir. Peut-être n'a-t-il pas encore mis au point son discours, peut-être n'est-il pas encore qu'une voix qui n'a pas quitté le désert...

André Beaudet

Imprimé un peu n'importe comment, mais surtout de façon amateur dans le sens le plus navrant du mot, le recueil d'André Beaudet "Kebeksmik" est assez étonnant. Voici un jeune homme qui a sûrement lu les poètes qui se sont lancés dans le langage comme dans une aventure totale (je pense en particulier à Claude Gauvreau) mais qui ne donne pas, à première vue, l'impression d'avoir assimilé quelque chose de tout cela. Mais plus on feuillette le recueil, plus on se rend compte qu'on se trouve en présence d'une aventure assez personnelle, tragique même, et d'une expérience, d'une recherche dont on soupçonne l'importance sans parvenir très nettement à la nommer.

Peut-on parler d'ailleurs de poésie dans le cas de cette chose qui tient autant du jeu graphique et du délire que de la tristesse profonde, du désespoir de vivre et d'une sorte de noirceur tragique qui s'oppose à la vie.

J'avais déjà vu entre les mains des textes de ce jeune auteur qui m'avaient paru totalement illisibles: son "KEBEKOSMIK" est tout, aussi illisible mais il m'apparaît entouré d'une sorte de mystère qui tient peut-être autant du tragique que de la farce macabre.

Alexis Lefrançois

Voici un jeune poète qui sait être économe de ses mots, qui a su se forger un langage à lui, et qui écrit des poèmes de ce temps. Des

poèmes qu'il a groupés sous le titre très juste de CALCAIRES et qui en ont la dureté et la rugueuse beauté:

quand il aura rendu son espace à la brume et à la mort enfin le pur hommage du longtemps lui survivra ce blanc mépris de cygne lui que l'exil assigne à n'être

rien sur les reflets plus un lent reflet de plus"

La recherche d'Alexis Lefrançois est une en profondeur: tenter d'exprimer l'essentiel et ce que l'on nomme parfois prétentieusement l'inexprimable, avec le moins d'éclat possible et les mots les plus ordinaires, les plus quotidiens. Ces poèmes d'Alexis Lefrançois me rappellent souvent ceux d'André du Bouchet, et je le dis ici comme un hommage. La ligne d'horizon, sans vibration aucune une fixité. Comme la mer entrevue un matin de beau temps. Ou encore les plaines de l'Ouest.

"à tous ces cris très purs comme de lents couteaux et dans un crâne fou gagné par les calcaires un nœuphar énorme promène son oeil blanc".

Il fait bon de souligner que parfois la recherche n'est pas vaine ou stérile, qu'elle débouche sur une réussite. C'est le cas d'Alexis Lefrançois qui, avec CALCAIRES, prend solidement place en poésie.

"Poèmes", par Pierre Bertrand 16 pages, Editions Passe-Partout C.P. 291 - Saint-Constant, Québec

"Kebeksmik", par André Beaudet, 40 pages, sans adresse.

"Calcaires", par Alexis Lefrançois, Editions du Noroit, 72 pages.

Les lettres françaises

La "Chronique romanesque" de Jean Vilar

par JEAN ÉTHIER-BLAIS de l'Académie canadienne-française

Jean Vilar appartient à cette race de comédiens que la brûlure des planches ne satisfait jamais tout entier. C'est cette hantise de la permanence de la chose écrite qui donne naissance à Sophocle, Shakespeare, Molière. Par l'écriture, qui devient un dialogue éternel, le comédien apprend à se connaître par-delà le masque de l'histoire. On sentait, lorsqu'on voyait Jean Vilar en scène, s'affirmer en lui une secrète dimension. Il semblait lui tarder de proférer, enfin, son propre langage. Les absences et la sécheresse de son jeu provenaient sans doute de cette insatisfaction devant la nature de son génie. Le grand metteur en scène, le comédien célèbre, l'animateur et l'administrateur, qu'étaient-ils, sinon peut-être, les divers avatars de l'écrivain que Jean Vilar portait en lui? Je le revois comme si c'était hier, dans l'Henri IV de Pirandello, la voix sèche, sans harmoniques, cherchant de toute évidence à interioriser encore un texte construit sur le raffinement des nuances psychologiques. Il y avait en Jean Vilar du pédagogue. Il donnait constamment aux spectateurs une leçon d'art dramatique. Intérieur et extérieur à la fois, son jeu, il va sans dire, souffrait de ce déchirement.

Le plateau était le lieu idéal de ce doublement. C'est sans doute pourquoi, dans Chronique romanesque (1) Jean Vilar se dépeint avec son double. Roman de purification, il fait penser, à sa façon, au Narcisse et Goldmund de Hesse (mais sans l'arrière-plan de mystique sexuelle). Il s'agit de la rencontre, au cœur d'un même idéal de perfection technique, de deux hommes dissemblables, tous deux animateurs de théâtre, qui veulent utiliser leurs talents pour se comprendre, s'approfondir, répondre à ce "possible" in-

tégral qui est l'essence du théâtre. Ainsi lorsque Côme (qui est aussi Vilar) note qu'un article, même louangeur, d'il y a cinq ans, le déséquilibre, il souligne la fuite en avant qui fait partie de la vie du comédien. Là plus qu'ailleurs, quiconque ne s'élève pas, glisse et disparaît. Que le comédien soit, comme Côme, un conquérant, un créateur, un agité ou, comme son camarade Gaëtan Hix, un méditatif et un philosophe, peu importe; la loi est la même pour tous. Dans cet esprit, Gaëtan défendra les amateurs (qui ont souvent un supplément d'âme et ne craignent pas de s'approfondir totalement) contre les professionnels, victimes des tiraillements de leur spécialité. Vilar oppose ainsi les deux factions rivales de l'humanité. Il y a ceux qui, pétris de technique, croient qu'elle vancra tout; il y a ceux qui veulent préserver en l'homme tous les désirs. Cette intégralité leur permettra de tout comprendre, de tout réaliser, le moment venu. Surtout, grâce à elle, ils ne tomberont jamais dans le mercantilisme. Gaëtan Hix est "pour le petit nombre de fidèles". Il n'hésitera pas à conseiller le retour à l'amateurisme. C'est la lutte entre le vulgum et les "happy few". Je lisais dans Elmir Bourges, l'autre soir, que l'ermite de Samois, au cours d'une visite, bien rare, à Paris, voulait entendre une messe de Palestrina et une autre de Vittoria. Ce sont ces oeuvres que l'on présente fréquemment aujourd'hui, à la T.S.F. On les entend parfaitement jouées, grâce à la technique. Bourges les a ouïes avec les fautes d'une chorale,

dans une église à l'acoustique défaillante. Entre Régine Crespin en Kundry à la scène ou sur un disque, laquelle choisir? Souvent, ce sont les légères défaillances techniques qui créent le mystère d'une oeuvre. Et la notion même de perfection rend songeur et met mal à l'aise. C'est dire que le premier engagement de l'artiste n'est pas envers l'auditeur ou le lecteur, mais envers lui-même.

Quel contraste entre la vie de Jean Vilar et les apparences! Pour nous tous, que représentait-il, sinon l'homme

me de théâtre à qui la vie avait tout donné: la gloire, la perfection de la maîtrise, le retentissement d'une parole merveilleusement équilibrée? Chronique romanesque raconte l'histoire d'un homme en butte à la hargne des bureaux, aux angoisses de la réflexion esthétique, aux rigueurs de ses entours, aux embûches de la politique. Le tout centré sur une enquête administrative dérisoire, mais dont les conséquences seront graves. C'est l'exemple du ciron de Pascal. Jean Vilar raconte cette histoire, qui est aussi une autobiographie, à la manière d'une

Suite à la page 15

2 GRANDS SUCCÈS!
AU MÊME PROGRAMME! 18 ANS Adultes
JE SUIS CURIEUSE (jaune)
Onibaba
FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

DE RETOUR... POUR TOUS
LE TRIOMPHE DE LA SAISON!
A L'AFFICHE **Salle Renoir** United Artists
FILM de CLAUDE LELOUCH
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
LE VOYOU
 S.A.M. - DIM. DES 1.00 SEMAINE 7.30 - 9.40
Salle McLean 14e sem. **VERSION FRANÇAISE** 14 ANS
S.A.M. - DIM. DES 1.15 SEMAINE 7.30 - 9.35
le DAUPHIN **MASH**
 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE

Le théâtre POLYgone
 présente "Alice au pays des merveilles" au THEATRE de la LAGUNE du 24 août au 6 septembre (excepté vendredi, le 27 août)
 En semaine: 13h.30 et 15h.
 En fin de semaine: 13h., 14h.30 et 16h.
 Prix d'entrée: \$0.50
 11G REV. Billets en vente au guichet seulement

TERRE DES HOMMES TOUT LE MONDE EST LA!

CINÉ-NUIT GRATUIT
LE MONSTRE DES PROFONDEURS
 PROJECTION CONTINUELLE JUSQU'À 4.00

HITCHCOCK POUR TOUS
 RESTE LE "PATRON"
LE SCANDALE D'ESPIONNAGE LE PLUS EXPLOSIF DU SIÈCLE!
AU CREPUSCULE (VERSION FRANÇAISE)
LETAO
YANKO WASS COMME SCOTLAND YARD
Louis FUNES
ENFANTS MOINS DE 12 ANS GRATIS
CHATEAUGUAY
 MILLES DU PONT MERCIER (ROUS) 4 VRS CHATEAUGUAY

Les lettres étrangères

N. Iorga, historien national de la Roumanie

par C. L. VALCEANU

Nicolas Iorga, le plus grand historien roumain, est né, il y a un siècle, ce mois-ci, à Botosani, petite ville moldave.

A 18 ans, après avoir passé brillamment sa licence ès lettres à l'université de Tassy, il prend le chemin de l'étranger, afin de continuer ses études à Paris, Berlin et Leipzig. Trois ans plus tard, il publie sa thèse de doctorat sur "Philippe de Mézières (1327-1405) et la croisade au XIVe siècle". Le milieu hautement qualifié de Paris parle de lui, déjà, comme d'un érudit. Presque en même temps, il passe une deuxième thèse de doctorat, cette fois à Leipzig, consacrée à "Tomas III, marquis de Saluces".

Enfin, en 1894, à l'âge de 23 ans seulement, ayant deux doctorats en poche, l'université de Bucarest lui offre la chaire d'histoire universelle, avec le grade de professeur titulaire.

Malgré sa profonde vocation d'historien, il est également attiré par le journalisme et la littérature. Doté d'une facilité extraordinaire d'écrire et comblé d'inspiration, il est, aussi, un politicien et un homme de lettres. Pour se rendre compte de sa force créatrice, il serait impossible de parler, dans un article, de tout ce qu'il a publié, au cours de sa vie, dans ce domaine.

De plus, il fonde de nombreuses publications littéraires, scientifiques et politiques. Au début du siècle, pendant trois ans, ce sont "La Nation roumaine", "La Nation littéraire", "La Nation roumaine pour le peuple", "La Revue historique du sud-est européen", et "La fleur des dons", qui font de lui un important éditeur.

Peu après, il dirige "Le droit chemin" et "Pensée claire", et, en 1911, est élu membre de l'Académie

roumaine.

Comme historien, c'est un chercheur infatigable, continuellement fouillant les bibliothèques et les lieux historiques. Son prestige augmente chaque fois qu'il fait paraître un livre.

Parmi ses oeuvres d'histoire universelle, la plupart en circulation mondiale, il est utile d'attirer l'attention sur "Histoire des Croisades" et "Etudes Byzantines", composant une réalisation de proportions considérables.

En ce qui concerne "Histoire des Croisades", dont le travail de recherches et de rédaction s'étend sur une période de quelques décennies, celle-ci explique, d'une façon inédite, l'affrontement entre l'Occident catholique et l'Em-

pire ottoman pour la domination de la Méditerranée orientale. "Fatalement, souligne-t-il, les peuples du sud-est européen, parmi lesquels le peuple roumain, devaient subir de profondes influences, écorées entre l'Evangile et le Coran, deux excellentes couvertures pour cacher les vrais buts économiques qu'engendrait cette partie de la Méditerranée". Quant aux "Etudes Byzantines", il s'agit d'une synthèse

de la vie culturelle et politique de la Terre Sainte, du monde levantin où se rencontreraient les caravanes transportant les idées et la marchandise des trois continents. Le centre de cette oeuvre est l'Empire ottoman qui occupe ce carrefour et qui, plus tard, devait traverser les murs pour s'arrêter sous les murs de Vienne. Ainsi, grâce à cet historien roumain, les Turcs ont, pour la première fois, la

Suite à la page 15

GATHERINE DENEUVE
Pearl of Jane
ALOUETTE
 318 STE CATHERINE O. 861-2807
POUR TOUS
HORAIRE: 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.25 p.m.
Se Sem.
ENFANTS MOINS DE 14 ANS - 75c

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ
à compter du 10 septembre au cinéma "PARISIEN"

"L'UN DES 6 MEILLEURS FILMS D'HORREUR" - N.Y. TIMES
TOD BROWNING'S 1932 CLASSIC
FREAKS
VENDOME
 TEL. 878-1481
DRACULA 12.00, 2.25, 4.45, 7.05, 9.30
 FREAKS: 1.15, 3.35, 6, 8.25, 10.45
LE CINÉMA DE LA PLACÉ VICTORIA

PAS SI NOVICES QUE ÇA! 14 ANS
BRIGITTE BARDOT ANNE GIRARDOU
LES NOVICES
AUSSI STEREO DE GILLES CARLE
LE PARISIEN
 Ce semaine REPRESENTATION COMPLETE 10 am, 11.30, 12.30, 3.15, 5.10, 7.20, 9.35 p.m.

L'aveu **POUR TOUS**
 après Z voici
 un film de Costa Gavras
SALLE BRÉBEUF
 5625 ave Decelles
Autobus 129 ou 51
Coin Decelles 731-1297

CHARLES BRONSON
de la part des copains
IMPERIAL
 Dernière Semaine
Joe Caligula
 1430 Steury 288 7502

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI
PREMIÈRE FOIS À PRIX RÉDUIT! 14 ANS
L'évènement musical de notre époque.
woodstock
 \$1.50 en tout temps
 un film de michael wadleigh en couleurs
Horaire: en semaine à 8h.30
 Samedi et Dimanche et Lundi (fête) 1:30, 5:00, 8:30
AUX DEUX CINÉMAS
Comédie Canadienne 84 ouest, Ste-Catherine 861-9476
OUTREMONT 1248 BELLARD 377-5783

COURS DU SOIR
Option "ART ORATOIRE" Option "ART DRAMATIQUE"
COURS OFFERTS
 — Phonétique — Lecture expressive — Dialogues
 — Animation — Interprétation — Textes mémorisés
 — Technique de scène — Création collective
 — Pose de voix.
Aucun examen d'entrée
Inscription dès maintenant
Début des cours: 13-14 septembre
Prospectus - Renseignements - Inscription
CONSERVATOIRE LASSALLE
 1290, rue Saint-Denis, bureau 99
861-4114 523-2675

arts

spectacles

Physionomie de l'industrie privée du film

Au Québec, qui produit quoi, comment, pour qui?

par JEAN-PIERRE TADROS

Les maisons de production québécoises ont le don de la mobilité. Elles se font, se défont, se fusionnent, disparaissent, renaissent de leurs cendres au gré des films... et des contrats. Si ce mouvement incessant, qui fait que personne n'arrive plus vraiment à s'y retrouver, est signe évident de vitalité, il est aussi le reflet d'une anarchie latente. Anarchie d'autant plus compréhensible qu'aucun régulateur n'est actuellement en place.

Il est donc pratiquement impossible de faire une recension complète de toutes les maisons québécoises de production existant "officiellement". Les plus avertis vous diront qu'il doit en exister une bonne soixantaine, alors qu'on arrive de peine et de misère à en dénombrier une trentaine. Cet écart s'explique tout d'abord par le fait que le marché du film éducatif, des documents audiovisuels est devenu si important, que des cinéastes forment leur propre compagnie dans l'espoir de ramasser quelques contrats. Les principales sources sont alors l'Office du film du Québec, Radio-Canada et Radio-Québec.

Deuxième caractéristique: pour limiter les dégâts en cas d'insuccès, on isole la production d'un long métrage dans un intérieur d'une maison de production autonome. Le film devrait-il entraîner ses producteurs à la faillite, celle-ci serait relativement limitée. C'est ainsi qu'on a vu naître "Les Productions Après-Ski Inc." qui ont produit le très célèbre "Après-Ski". On pourrait également citer "Les Productions de la Nouvelle-France" qui a coproduit "Pile ou Face".

Enfin, il y a les maisons de production fondées par un cinéaste, et qui produisent presque exclusivement ses films. C'est le cas, par exemple, de Quest Films qui produit (qui coproduit, faudrait-il dire, car cela ne se fait jamais plus sans la participation de la SDICC et d'une maison de distribution) les films de Paul Almond. C'était le cas, aussi, des Productions Jean-Pierre Lefebvre.

Cette désintégration de la production cinématographique dans le secteur dit "indépendant" a toujours été combattue par les cinéastes eux-mêmes mais s'est toujours heurtée à la monopolarisation par des capitaux étrangers, c'est-à-dire n'appartenant pas au monde du cinéma. C'est ce que nous apprend l'évolution récente de certaines maisons de production dont nous essayerons de retracer ici de façon très schématique l'itinéraire.

L'A.P.F.Q.

C'est au printemps 1966 que les producteurs de l'industrie privée se regroupent pour former l'Association des Producteurs de Films du Québec (APFQ). Cette Association réunit actuellement une trentaine de maisons de production et de laboratoires de films. Son président est Arthur Lamothe. En fait, comme on l'a fait remarquer, au sein de l'APFQ, la solidarité n'est pas forte: chacun doit se débattre pour arracher des contrats.

ONYX face à SMA +

L'un des principaux pôles d'attraction de l'industrie privée a été, jusqu'à ces derniers mois, Onyx. Cette compagnie a su, en effet, devenir en l'espace de quelques années la maison de production la plus importante au Québec. En 1970,

son budget de production atteignait celui de la production française de l'ONF.

Elle a été fondée en 1962 par Pierre Lamy (alors administrateur à Niagara Films) et André Lamy.

En mars 1966, Gilles Carle (qui quitte l'ONF) et Roger Moride se joignent à Onyx.

En 1968, c'est au tour des Films Claude Fournier de s'associer à Onyx. A partir de là, les trajectoires d'Onyx-Fournier-Moride et de SMA + vont se croiser.

La Société de Mathématiques Appliquées, société d'informatique canadienne-française, après avoir aidé à la naissance de la Société générale cinématographique (SGC, président: Arthur Lamothe) en 1964, en a pris effectivement le contrôle dès 1965 en devenant le principal actionnaire. Elle contrôle aussi la section d'animation dirigée par Guy Beaugrand-Champagne.

Le 11 novembre 1969, SMA + (président: Jean Fortier) acquiert les sociétés Onyx Films et les Films Claude Fournier-Ltee et leurs filiales.

En 1970, à la suite d'une transaction d'actions, Les Productions Héroux passent au groupe SMA + et se joignent au groupe Onyx-Fournier.

En août 1970, un accord de distribution est alors conclu entre Onyx-Fournier-Héroux et le circuit de distribution France Film, qui devient alors le distributeur exclusif de leurs longs métrages, et qui s'engage en retour à ne prélever des revenus qu'une fois le film amorti.

Mais c'est au moment où tout semblait aller pour le mieux, que tout va se désintégrer, au moment où une véritable intégration des éléments de production s'était opérée, que tout va se briser. En octobre 1970, en effet, Roger Moride quitte le groupe et fonde avec Claude Roussel CinéTel. (mars 1971).

Début 1971, Gilles Carle et Pierre Lamy quittent Onyx, et fondent Les Productions Carle-Lamy qui, en quelques mois, est devenu l'une des maisons de production de longs métrages les plus importantes.

Fin juin, SMA + passe sous le contrôle des Entreprises Gelco Ltée. Or, comme on faisait alors état LE DEVOIR, dans son édition du 23 juin, le document proposé par Gelco à SMA signalait clairement que l'acquéreur avait l'intention de revendre, dans les six prochains mois, toutes les filiales de SMA oeuvrant dans le domaine des communications, c'est-à-dire les différentes maisons de production cinématographique et le centre de Recherches sur l'opinion publique (CROP).

Arthur Lamothe, président de SGC, donne alors sa démission afin de pouvoir négocier le rachat de cette compagnie. On connaît le dénouement de cette affaire, qui a eu lieu il y a deux semaines. M. Michel Plessis-Bélair, président d'Onyx-Fournier, accepte la démission d'Arthur Lamothe, refuse l'offre de rachat proposée par ce dernier et intègre, sans préavis, les services techniques de la SGC à ceux d'Onyx. Arthur Lamothe fonde alors, avec toute l'équipe qui constituait la SGC, les Ateliers audiovisuels du Québec.

Les frères Héroux, de leur côté, négocient le rachat de la raison sociale "Les Productions Héroux". Ne pouvant

parvenir à un accord, quant au prix, ils fondent une nouvelle maison de production, Ciné Video.

Après cet éclatement, quelle est la physionomie de l'industrie privée du cinéma?

Les Productions Carle-Lamy

Comme nous l'avions indiqué, les Productions Carle-Lamy ont su devenir, en l'espace de quelques mois, la maison de production de long métrage la plus importante, tout au moins par le nombre des longs métrages actuellement en chantier. Ils vont coproduire, en effet, outre les prochains films de Carle et de Jacques Gagné, "Kamouraska" de Claude Jutra, et "Les Smats" de Jean-Claude Labrecque (actuellement au montage).

Les Ateliers Audiovisuels du Québec

Président: Arthur Lamothe. L'équipe est la même que celle qui constituait la SGC (Jean Billard, Monique Désy-Lafrance, Michel Moreau, Jean Chabot, Bertrand Letourneau, Jean-Claude Roboly...). Ces ateliers sont actuellement les mieux structurés quant à la production du film éducatif.

Ciné Video

Si le succès de "Valérie" allait faire de son producteur, Cinépix, l'une des maisons de production les plus connues, et apparemment des plus prospères, il va aussi provoquer la naissance d'une nouvelle maison de production: Les Productions Héroux. (1969).

Cette maison de production, fondée par Claude et Denis Héroux, coproduira avec Cinépix, et l'aide de la SDICC, les deux prochains longs métrages de Denis Héroux: "L'Initiation" et "L'Amour Humain".

En mai 1970, Les Productions Héroux passent sous le contrôle de SMA +, qui va ainsi coproduire, avec Minoiaria Films, "Sept fois par jour".

Il y a tout juste un mois, les frères Héroux fondaient une nouvelle maison de production, Ciné Video, dont Centre Cinemedia International est actionnaire (minoritaire).

Ciné Video va donc produire le prochain long métrage de Denis Héroux (tournage prévu pour le 11 octobre), mais entend aussi oeuvrer dans d'autres domaines, comme la télévision et les films éducatifs.

CinéTel

Fondé en mars 1971, par Roger Moride, président, et Claude Roussel, CinéTel produit des films éducatifs, des documentaires industriels, et des "spéciaux" pour Radio-Canada. Rappelons que Roger Moride est aussi directeur de photographie; son dernier film: "Loving and Laughing" de John Sone.

Les Cinéastes Associés

Après Onyx, c'est aux Cinéastes Associés à connaître une histoire mouvementée. Fondée en 1965 par un groupe de cinéastes de l'ONF (Gilles Groulx, Michel Brault, Jean Dansereau...), elle aura une existence très difficile. Elle ne doit sa survie qu'à l'obstination d'un homme: Jean Dansereau.

Présidents: Gilles Groulx (1965), Michel Brault (66-67) Jean Dansereau (68-71), Robert Boivin (71-...).

Cette compagnie fonctionne essentiellement au niveau du film éducatif (le président des Cinéastes Associés ne tient pas à nous communiquer le nom des cinéastes qui travaillent dans ce secteur, la concurrence étant trop forte).

Elle a coproduit également des longs métrages: "A soir on fait peur au monde" de François Brault, et "Le Martien de Noël" de Bernard Gosselin. Veut diversifier sa production: audiovisuel et commerciaux. On ignore le nom des principaux actionnaires de cette compagnie.

Les Ateliers de cinéma

Maison de production fondée il y a un mois par Jean Dansereau (qui venait de quitter Les Cinéastes Associés dont il était le président depuis 1968). Les Ateliers de Cinéma entendent se consacrer uniquement à la production de longs métrages.

Deux longs métrages en préparation: "Montréal Blues" de Pascal Gélinas, et "M'en revenant par les épinettes" de François Brault.

In-Media

Fernand Dansereau quitte l'ONF en janvier 1969 pour travailler à SMA + d'abord à la SGC, puis au secteur animation dirigé par Guy Beaugrand-Champagne. Il réalise "Jonquière", et va être le producteur du film "Opération Lune" de Pascal Gélinas. Il quitte alors SMA +, continuant en qualité de pigiste la production de ce film.

En janvier 1970, il fonde In-Media. C'est un atelier multidisciplinaire qui fait de l'animation dans diverses disciplines artistiques et produit des documents audio-visuels pour ces secteurs. Cela lui permet de ne pas être tributaire de la seule commande cinématographique.

In-Media n'a produit qu'un seul long métrage, "Il faut aller parmi le monde pour le savoir" pour le compte de Sociétés Saint-Jean Baptiste.

Centre Cinemedia International Ltée

Directeurs: Kemeny, Jo Kunnig. 95% de sa production consiste en des films éducatifs en langue anglaise destinés aux Etats-Unis. Fait aussi du cinéma d'animation.

Les longs métrages sont produits par sa filiale, Minotaur Films, qui a coproduit "Sept fois par jour" entre autres et coproduira le prochain film de Denis Héroux.

Potterton Productions

C'est actuellement le plus gros producteur de films animés au Canada. Il produit également des commerciaux, et des longs métrages comme "Fleur Bleue" de Larry Kent, et "Youth Film" d'Allan King.

Cinax

Président: Jean-Pierre Lefebvre. Anciennement: Les Productions Jean-Pierre Lefebvre. Ne produit que des longs métrages: "Les Maudits sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre, "Corps et Ame" de Michel Audy, "La maudite galette" de Denys Arcand, Coproduit: "Les Smats" de Jean-Claude Labrecque.

Coopérative des productions audiovisuelles

Fondée grâce à une subvention de \$50.000 de la SDICC, cette coopérative réunit les jeunes cinéastes montréalais. Coproduit deux longs métrages: "Bulldozer" de Pierre Harel, et "La vie rêvée" de Mirille Dansereau. Produira également des documents audiovisuels et des commerciaux.

Cinépix

Président: Georges Dunning, vice-président: André Link. Tout d'abord maison de distribution, elle se lance dans la production avec "Valérie". Le succès de ce film fait que la production prend le pas sur la distribution. Pour avoir des fonds, Cinépix sera d'ailleurs obligé de laisser passer sous contrôle américain leur secteur de distribution. S'est spécialisé dans le film "érotique".

Les maisons de production montréalaises

Un rapide tour d'horizon des autres maisons de production.

Farou Films ("Le Martien de Noël"), Prisma Films (Guy Dufaux et Claude Godbout), Labrecque J.C. Inc (coproduit "Les Smats" de Jean-Claude Labrecque), Les Films Mutuels ("L'Apparition"), Anton van de water inc., Bristen Films Ltd, Ciné Films Inc (Roger Racine), Quest Films (Paul Almond), Projex (René Cardinal), Mondo Vision (Roger Cardinal), Via le monde Canada Inc. (Bertolino), O-Zali Films Inc. ("Eliza's Horoscope") Claude Savard Inc., Les entreprises Denis S. Pantis ("Finalement"), Forune Production ("Marie-Qoeur" de Sam Fortune), Cinemax ("Fortune and men's eyes"), Les Productions de la Nouvelle-France ("Pile ou Face"), Les Productions Apres-Ski Inc....

En dehors de Montréal

De plus en plus les cinéastes s'organisent afin de se soustraire à la centralisation montréalaise. C'est ainsi qu'à Québec il existe trois maisons de production: Lavoie Richard Inc., Clovis Durand, et Profilam. A Rimouski, Igor Films Enrg (Michel Vallée, président), A Jonquièrre, Cinébec; et à Rouyn-Noranda, Les Films Abitibi Enrg (Jean-Roch Marcotte, président)...

On le voit, pour le moment, c'est la loi de la jungle qui règne, faute de lois. Si une concentration de fait s'opère lorsqu'il s'agit de produire un long métrage ("Les Smats" de Jean-Claude Labrecque est coproduit conjointement par cinq maisons de production), pour le reste, c'est la dispersion, la course au contrat.

D'autre part, on peut faire remarquer que ce qui guide les cinéastes, c'est leur désir d'indépendance. Tout se désintègre du moment que les cinéastes ne contrôlent plus eux-mêmes la maison de production. Cette désintégration devrait servir d'avertissement au gouvernement québécois qui semble se diriger vers une centralisation que la profession n'acceptera jamais. Mais nous y reviendrons.

SALLE RESNAIS Samedi - dim. - lundi ouvert à 1 h. 30

un drôle de rire dans un drôle de film

LE DISTRAIT

Un film de PIERRE RICHARD

35 MILTON / 842-6053

SALLE EISENSTEIN

8^e SEMAINE

Un film de CLAUDE CHABROL

JUSTE AVANT LA NUIT

Un film de STEPHANE AUDRAN

PRO-MUSICA

24^e saison 1971-72

dimanche, 16 h 30

Oct. 3 - Orchestre Michelangelo de Florence
 Oct. 24 - Trio Beaux Arts
 Nov. 7 - Henryk Szeryng, violoniste
 Théâtre Maisonneuve
 Nov. 28 - Quatuor Guarnieri
 Fév. 8 - Orchestre Philharmonique de Berlin
 Fév. 27 - Ensemble instrumental de Québec
 Concert public de Radio-Canada offert gratuitement aux abonnés de P.M.
 Mars 12 - Bruno Leonardo Gelber, pianiste
 Avril 9 - Quatuor Amadeus

Abonnement: \$25.
 Étudiants \$12 - preuve d'âge
 Une place \$5 - Étudiants \$2

THEATRE PORT-ROYAL
 PLACE DES ARTS
 Montréal 129, tel. 842-2112

Inclure une enveloppe adressée et affranchie pour le retour des billets
 PRO-MUSICA - 1270 e., Sherbrooke - Mtl 109 - 845-0532 - de 13 h à 17 h.

ELLE COMMENCE BIENTÔT

La saison prestigieuse de Théâtre français au...

Centre national des Arts

du 4 au 9 octobre
LES PRODUCTIONS PAUL BUISSONNEAU
 "Et mademoiselle Roberge boit un peu" une adaptation par MICHEL TREMBLAY de l'oeuvre de PAUL ZINDEL mise en scène d'ANDRÉ BRASSARD avec DENIS DROUIN, ANDRÉE LACHAPPELLE, BEATRICE PICARD, GERMAINE GIROUX

du 7 au 12 février
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
 "Le mariage de Figaro" de Beaumarchais mise en scène de JEAN-LOUIS BARRAULT costumes de YVES SAINT-LAURENT

du 6 au 11 mars
LE THEATRE DU RIDEAU VERT
 "On purge bébé" et "Fau la mère de madame" deux pièces en un acte de GEORGES FEYDEAU

du 8 au 13 novembre
LE THEATRE INTERNATIONAL DE MONTREAL
 "Jeu Strindberg" de Friedrich Dürrenmatt mise en scène de JEANINE BEAUBIEN avec DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU

du 8 au 13 mai
LA COMPAGNIE RENAUD - BARRAULT
 "L'amante Anglaise" de Marguerite Duras avec MADELEINE RENAUD, CLAUDE DAUPHIN, MICHAEL LONSDALE

du 6 au 11 décembre
LE THEATRE DU RIDEAU VERT
 "Becket ou l'honneur de Dieu" de Jean Anouilh mise en scène de YVETTE BRIND'AMOUR avec JEAN DUCEPPE, MONIQUE MILLER

Dépêchez vous, clôture des ventes par abonnement le 18 septembre. Venez voir tous spectacles pour seulement \$1.50 chacun. Pour obtenir gratuitement votre dépliant programme et tous renseignements téléphonez à 235.6741. Le bureau des abonnements est ouvert de 10h00 à 18h00.

SAISON 1971-1972

theatre du rideau vert

17 septembre — 16 octobre
 • BECKET ou l'honneur de Dieu d'Anouilh

29 octobre — 4 décembre
 • BAROUF A CHIOGGIA de Goldoni

17 décembre — 5 février
 • FEU LA MERE DE MADAME et ON PURGE BEBE de Feydeau

11 février — 11 mars
 • LIBRES SONT LES PAPILLONS de Léonard Gershe — adapté par R. Castans

17 mars — 15 avril
 • MOI, JE N'ETAIS QU'ESPOIR création canadienne de Claire Martin

21 avril — 20 mai
 • KNOCK ou le triomphe de la médecine de Jules Romains (programme sujet à changement)

ABONNEZ-VOUS!

1 billet **GRATUIT**

6 spectacles pour **\$15** au lieu de **\$18**

Je désire: •CHOIX DE LA SEMAINE 1e 2e 3e 4e
 •CHOIX DU JOUR Mardi 20h Mercredi, 20h Jeudi 20h Vendredi 20h, Dimanche 19h
 Samedi 19h Samedi 22h
 •CHOIX DE LA RANGEE rangées A à T ou

M. Mme. Mlle
 No et rue
 Ville Tél.

Abonnement par correspondance:
 Chèque ou mandat-poste à l'ordre du THEATRE DU RIDEAU VERT pour \$ \$88, rue Gillet, Mt. P.Q.
 Veuillez parler à mon comp. Charge Ré
 la somme de \$ Échance de la carte
 Signature

Renseignements: 844-1793

SVP joindre une enveloppe affranchie pour l'envoi de la carte d'abonnement

arts spectacles

Un front commun demande de participer à l'élaboration de la politique familiale

UNE SCIENCE HUMAINE

Suite de la page 11
ment avoué qui fait de l'idéologie un élément nécessaire. Par exemple, quand on compose, dans certaines doctrines récentes, rationalité et participation, on accorde habituellement un poids égal aux deux termes. Il est vrai que le plus souvent on se garde bien d'expliquer les valeurs qui seront l'enjeu de la participation; on se rabat très vite sur les aménagements par lesquels la manifestation des valeurs sera rendue possible.

Je dispose du langage, c'est vrai. Mais, en un autre sens, j'appartiens au langage. C'est lui qui me situe dans le monde. Parlant, je ne fais que mettre en oeuvre des paroles possibles qui sont déjà là avant que je profère ces énoncés qui m'appartiennent provisoirement. Les choses que je nomme restent des choses en marge de ce qui est dit d'elles. Comme le remarque Bergson, "le mot, fait pour aller d'une chose à une autre, est essentiellement déplaçable et libre". Mais cela le confirme dans sa densité propre; il survole et agglutine, avec une certaine liberté en un sens, des choses qui ne me concernent que par lui. Je me trouve ainsi à l'écart, en tierce partie, d'un dialogue qui s'est établi avant moi. Bien plus, ce dialogue, qui m'est extérieur, peut me vider de ma propre parole, se l'approprier comme un cas possible de tout ce que la face à face du langage et du monde rendait déjà possible. A la limite le langage m'ôte même mon unité de sujet parlant. Ce que je conçois comme étant la singularité de ma phrase, de mon cours, de mon discours politique, de mon entretien amoureux se trouve à mesure réparti, par morceaux, dans des cases et des structures déjà prévues par le langage. Celui-ci les situe dans un contexte

LA CONSEIL DES ARTS

Suite de la page 11

sure préalable? Avec l'adoption d'un tel règlement, on n'est pas loin. L'an dernier, par exemple, la ville de Montréal nous a accordé une subvention de \$50.000, mais on la recue par versements, en se basant sur le budget encouru par chacune des pièces de notre programmation. On a même retenu \$8.600, au moment où nous préparions la présentation de "D.D.T.", une oeuvre signée respectivement par Michel Faure et Paul Buissonneau. Avant de verser cette somme, on voulait que j'envoie le texte de la pièce. J'ai répondu au désir du Conseil des Arts, pensant qu'il s'agissait d'une simple question de routine, mais j'étais tout de même très en colère. Aujourd'hui... (Jean-Louis Roux feuilleta le rapport pour la septième fois, relit quelques lignes de l'appendice sur la censure). Je ne comprends vraiment pas. J'ai l'impression de revivre l'époque du Gesù, à un moment où les Jésuites nous avaient interdit de jouer "La puissance et la gloire" de Graham Greene, à un moment où l'on nous demandait

LA CHRONIQUE

Suite de la page 13
parabole, d'une leçon. Le style en est éminemment personnel, teinté d'ironie. Il n'y a pas une page qui laisse indifférent, y compris celles que Jean Vilar consacre à l'amour. Les personnages singuliers abondent. Le milieu du théâtre suscite des types, depuis le magistrat dramaturge jusqu'au comptable par affection rentrée. Jean Vilar ne juge personne, mais il sait décrire, faire vivre un homme ou une femme. C'est un romancier qui se fourvoie dans l'autobiographie déguisée. Et puis, cette lecture laisse à l'esprit une rumeur mélancolique. Bien sûr, les deux personnages principaux trouvent une sorte de bonheur, dans l'approfondissement comme dans le rejet de soi. Mais n'est-ce pas que l'un se perd dans l'agitation d'une vie consacrée au travail, l'autre dans la néantisation de l'être? Ils ne se reconnaîtront plus. C'est ainsi que les poissons s'enfoncent dans la profondeur de la mer, meurent et disparaissent pour toujours dans le froid de l'ombre.
Malgré le fait que Nicolas Iorga est réfractaire à la philosophie du mouvement et du sens inexorable de l'histoire, il est un démocrate convaincu.

"Chronique romanesque" par Jean Vilar, Grasset, Paris, 1971.

COURS POUR LES JEUNES

- DICTION
- EXPRESSION ORALE
- PHONÉTIQUE (articulation et prononciation)
- LECTURE À HAUTE VOIX

ENFANTS de 6 à 12 ans — Samedi à 9 h 30
ADOLESCENTS de 13 à 15 ans — Vendredi à 19 h

SECTEURS: Ahuntsic — Cartierville
Rosemont — Centre-ville

Début des cours: 17 et 18 septembre

Prospectus - Renseignements - Inscription

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, rue St-Denis, bureau 99

861-4114 523-2675

par lequel je n'aurais pas d'interlocuteurs: mais ce contexte est, justement, à tout le monde. A chaque coup mes paroles sont suspendues à une cohérence qui n'est celle de personne.

Il n'en reste pas moins, que je parle et que nous parlons. Ces paroles n'ont peut-être aucune portée décisive sur l'univers ou sur l'histoire; c'est là d'ailleurs une question métaphysique où la science se garde tout naturellement d'intervenir. Reconnaissons simplement un fait indéniable: nous parlons pour ramener sans cesse le monde à ce qui serait significatif pour nous, pour la place provisoire que nous y tenons et pour les projets plus ou moins précises que nous y formons. Nous ne récusons pas alors que le langage soit aussi un outil: affirmer sa qualité de sujet parlant, c'est nécessairement transformer le monde à sa propre mesure, soit parce que la parole elle-même suffit à modifier l'ordre des choses ou parce qu'elle précède ou assume quelque modification des outils plus matériels que l'on utilise. En parlant des sujets que nous sommes et de nos intentions, nous ne méconnaissons pas non plus que le langage nous est d'abord étranger et qu'il a, bien avant nous, prévenu toutes les avenues de nos dires: se parler à soi ou parler aux autres, suppose justement cette délégation dans des significations communes d'une intersubjectivité fictive ou réelle devant possible. Par définition, il ne saurait y avoir conscience d'un sujet singulier sans la projection, à l'horizon, d'un sujet universel. En d'autres termes, quand je parle comme sujet de la parole, je veux affirmer mes propres fins et il faut bien que le langage s'offre à moi comme un outil; quand je parle, c'est aussi parce que je veux que mes propos fassent surgir le monde comme un horizon pour moi et pour autrui et il faut bien que je puisse d'abord postuler que le langage est notre milieu.

LA CONTESTATION

Suite de la page 12

Nous sommes en face d'une crise du problème du rapport de la liberté et de l'institution. L'enjeu en est un contrat social généralisé (comme l'entendait Rousseau) où l'on pourrait faire ressortir l'institution de la liberté.

Q. Est-ce que l'effort de rationalisation de l'éducation déployé par les gouvernements ne va pas justement à l'encontre de cette recherche?

R. Lorsqu'on veut appliquer la rationalité, qui a marqué l'essor des sciences de la nature, aux sociétés humaines, on se bute à un refus viscéral. L'anti-culture et l'anti-rationalité me semblent encore plus poussés chez les étudiants américains (M. Ricoeur enseigne depuis plusieurs années aux universités de Montréal et Chicago) qu'en Europe.

Au fond, l'extension de la rationalité, c'est l'extension de la manipulation. Je mets en doute bien des hypothèses sur lesquels reposent les universités et je suis très intéressé par les opinions émises par Yvan Illich, par exemple.

Je ne peux pas croire qu'on va continuer de grossir nos institutions et espérer les voir fonctionner.

Q. En parlant de transformation des universités, êtes-vous inquiet de la situation actuelle où plusieurs diplômés d'université, particulièrement dans le secteur des lettres et des sciences humaines où vous oeuvrez, vont devenir des chômeurs?

R. Le chômage des jeunes diplômés est plus grand au Québec qu'en France. Il s'agit cependant d'un phénomène général, d'une remise en question du rapport entre la formation

L'autorité en place est maintenant attaquée par ses discours ou par ses pamphlets violents.

En 1907, par exemple, à l'occasion des sanglantes révoltes rurales, il publie "Que Dieu leur pardonne", une des plus terribles critiques adressées au roi Carol Ier, exécuté de 11.000 paysans roumains.

Le gouvernement de Bucarest, soucieux de maintenir toujours viv le souvenir des grandes personnalités roumaines, célèbre actuellement dans tous les coins du pays le centenaire de la naissance de celui qui fut, pour tous, "Monseigneur le professeur". Pour les plus âgés, c'est le moment de se rappeler sa formidable taille, ornée d'un chapeau en forme de parapluie, d'une bar-

par Renée Rowan

Au cours d'une rencontre de deux heures, hier matin à Québec, une vingtaine de représentants de douze organismes familiaux réunis en un front commun ont présenté un mémoire à M. Claude Castonguay, ministre des affaires sociales, réclamant la représentation des familles auprès des pouvoirs publics et leur participation à la création d'une politique familiale.

Ils ont demandé la création d'un Conseil de la famille et recommandé que soit modifiée l'appellation du Conseil des affaires sociales et de la famille pour le nommer Conseil des affaires familiales.

Le Conseil des affaires sociales et de la famille, a-t-on dit, est un mécanisme opportun de consultation et de recherche dans le domaine de la santé, des services sociaux, de la sécurité sociale et de l'assurance sociale, mais est incomplet par rapport à l'ensemble d'une politique familiale.

"Ce Conseil peut jouer un rôle important, mais il ne faut pas lui demander plus qu'il ne peut donner de par son mandat et son insertion au sein d'un seul ministère.

Ce que le front commun réclame, c'est la mise en place immédiate d'une structure de représentation directement reliée au Conseil des ministres et visant à représenter les familles, leurs besoins et leurs aspirations d'une part, et favorisant par ailleurs leur participation à l'élaboration de la politique familiale par des

consultations, des rencontres, des recherches.

Le rôle du Conseil de la famille devrait être essentiellement un rôle de coordination entre les différents ministères dans l'élaboration de la politique familiale, de consultation des organismes et de la population et enfin d'information.

On ne s'attendait pas à un acquiescement immédiat, nous dit M. Raymond Doyle, porte-parole des organismes familiaux représentés hier, mais la discussion a été franche, ouverte. Le ministre Castonguay a fait valoir ses préoccupations et la difficulté que pose la mise en place d'une telle recommandation. Il lui apparaît prématuré semblait-il d'avoir à chapeauter la représentation familiale, dit M. Doyle.

Rappelons qu'au moment de la présentation, en avril dernier, du mémoire de l'ancien Conseil supérieur de la famille qui laissait des recommandations allant dans le sens de celles faites hier par les organismes familiaux, le ministre Castonguay avait alors déclaré qu'il croyait "que la solution aux problèmes de la famille n'est pas dans l'organisation de structures administratives et politiques additionnelles, du moins à ce stade-ci, ce qui ne signifie pas avoir-il ajouté que la porte soit complètement fermée à ces recommandations.

Le mémoire présenté hier réclame par ailleurs qu'on éta-

blisse au sein du ministère des affaires sociales un comité de travail permanent qui, à date fixe, réunirait des représentants des organismes familiaux subventionnés et des fonctionnaires du ministère les plus directement responsables des décisions qui touchent les organismes familiaux.

A ce sujet, le ministre Castonguay a promis que M. Aubert Ouellet, sous-ministre adjoint à la planification, qui assistait également à la rencontre, verrait à faire préparer un document de travail sur le rôle des organismes familiaux et autres organismes par rapport aux responsabilités du Conseil des affaires sociales et de la famille et de la Direction de la planification. On étudierait également les mécanismes qui pourraient exister pour mieux insérer les organismes familiaux et autres organismes bénévoles dans cet ensemble.

Le ministre Castonguay a en outre promis de transmettre au premier ministre Bourassa le mémoire présenté hier.

Soulignons que c'est la première fois que d'une façon concrète les organismes familiaux du Québec entreprennent une action commune et font valoir conjointement leur point de vue auprès du gouvernement. Les organismes régionaux et provinciaux qui ont signé le mémoire sont les suivants: Fédération des Unions de familles, Service d'orientation des foyers, Service de régulation des nais-

sances, Centre d'action familiale de Sherbrooke, Association des parents catholiques du Québec, Fédération de la famille de Québec, Fédération des organismes familiaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Service de préparation au mariage, AFEAS, Christian Family Movement, les Foyers Notre-Dame canadiens et l'Institut de la famille de Montréal.

● LONDRES (AFP) — La signature hier à Londres par les ambassadeurs d'Argentine et du Brésil du traité sur la dénucléarisation des fonds marins, porte à 51 les signatures apposées à ce document à Londres, l'une des trois capitales dépositaires du traité, avec Washington et Moscou.

En accomplissant ensemble ce geste, les deux pays sud-américains ont tenu à faire preuve de solidarité en ce qui concerne leurs attitudes respectives tant en matière de désarmement que de droit maritime.

NETTOYEUR P.M.

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS

381-1322

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avisez les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES 844-3361

Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.25 la ligne de hauteur.

L'heure de l'annonce est notée pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT A LOUER

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - \$78., 4 1/2 - \$88. Facades rues, 4 fenêtres \$92. Taxes d'eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 5-10-71

BATEAU A VENDRE

AMERICAN SHIPBUILDERS LTD 255-7707

AGENT DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE PACEMAKER ET LANG YACHT

Achetez ou faites construire votre bateau maintenant et économisez 40%. Nous sommes distributeur exclusif pour le Canada des bateaux Lang Yacht. Tous ces bateaux sont entièrement en fibre de verre avec moteurs diesels inclus. Maintenant conçus au Canada et il n'y a plus de droit de douane à payer.

Venez voir personnellement et comparez nos prix défiant toute concurrence. Aucune offre rationnelle n'est refusée.

Ne manquez pas le bateau! Achetez maintenant en nous téléphonant à 255-7707

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous possédons une remorque pour transporter les bateaux jusqu'à 65 pieds. Veuillez nous appeler pour nos prix.

255-7707 8-9-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5, chauffés, flanc montagne, loyer, meubles Thibault, TV, équitation. Semaines: prix réduits septembre-octobre (aussi saison-ski). Tél.: frais vire 1-819-326-5836. 2-9-71

LAC LOUISE, St-Adolphe, chalet hiver, foyer, luxueux, 4 pièces. M. Lajeunesse. Tél. 681-6531.

MONT-ORFORD, ski, chalet, 3 chambres à coucher, salle de bain, foyer, chauffage électrique. Tél. 679-2400; ext. 467-6454. 8-9-71

CHAMBRE ET PENSION

Etudiant de langue anglaise désire chambre et pension dans une famille francophone. Tél.: 935-7362 7-9-71

CHALET A VENDRE

Près Lachute, chalet à flanc de montagne, terrain 100 x 200, beaux grands arbres. Endroit paisible. Prix avantageux. Inf.: 722-4371. 13-9-71

ST-DONAT

15 miles de Ste-Agathe, chalet redwood, flanc de montagne, joyment meublé, 3 chambres, vivier en L, foyer, galerie surplombant le lac, plage de sable, terrain boisé, 3.000 p.c. Prix \$10.800. Peu de comptant. Termes faciles.

341-4277 7-9-71

ANIMAUX A VENDRE

Chihuahua, Puppies, enregistrés, poil long, poil court, soirs, fins de semaine. 697-6982 7-9-71

BUREAU A LOUER

JEAN-TALON près hôpital, 4 bureaux neufs, chauffés, éclairés. 24 x 12 chacun. \$120. 473-0175. 30-8-71

DIVERS

L'INSTITUT D'ASTROLOGIE DU QUÉBEC

vous offre une analyse précise, neutre, personnelle de votre caractère, des conseils utiles, des prédictions sur votre avenir.

Envoyez-vous: a/s Mlle Jocelyne Trépanier, Case postale 111, St-Hubert (Chambly) la date, le lieu et (si possible) l'heure de votre naissance, et \$5.00 pour couvrir les frais. Un document de douze pages.

7-9-71

APARTEMENT A LOUER

AVENUE DU PARC, 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - \$78., 4 1/2 - \$88. Facades rues, 4 fenêtres \$92. Taxes d'eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 5-10-71

WESTMOUNT REALTIES

Appartements et maisons non-chauffés à louer.

Offre présentée par nos agents d'immobilier. Libre immédiatement.

N.D.G.

Bas - 6 pièces - \$85.00.
2238 avenue Hampton.

MONTREAL-OUEST
6 pièces - \$180.00

VILLE MT-ROYAL
6 pièces - \$230.00 (Garage).

LACHINE
Logement de 4 pièces - \$90.00.

Pour renseignements, appelez Mme Reynolds.

935-8541
Courtiers licenciés 8-9-71

DEMANAGEMENT

ROUSSILLE TRANSPORT démantèlement local. Longue distance. emballage, entreposage. 725-2421.

FEMME DEMANDEE

OPERATRICES expérimentées sur machine spéciale "overlock" excellent salaire excellentes conditions de travail ouvrage année Tiny Tots Knitting Mills. 500 ouest Sauvé, ch. 101 Montréal. 9-9-71

OPERATRICES pour chemise d'homme. Se présenter en personne. Milord Shirt, 9150 Meilleur. (1 bloc ouest de Park). 8-9-71

SECRETAIRE DE DIRECTION

Pour le Directeur d'une institution culturelle. Expérience administrative et parfaite connaissance du français et de l'anglais sont essentielles. Précisez salaire demandé.

Ecrire Case 53 Le Devoir. 9-9-71

GARDERIE

Gardiennne - famille anglophone - 3 enfants - Queens New York - (212) 261-2770 après 8 p.m. 9-9-71

GARDIENNE DEMANDEE

Cherchons gardiennne pour jeune bébé, 5 jours semaine, de 8h. a.m. à 5h. p.m. Près Université de Montréal. Tél.: 737-5784.

HOMME DEMANDE

CUISINIERS pour Toronto, expérience européenne, bon salaire. Appelez frais vire: (416) 924-3721 M. Frank. 9-9-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

Doit être bilingue et avoir expérience dans Type C' process et custom printing. Bon salaire.

Veillez répondre Case 79, Le Devoir 8-9-71

IMMEUBLES A VENDRE

Centre commercial 18 locaux, 12 chauf-fés, 7 commerces, 6 bureaux, 4 logements, 1 entrepôt. Coin n/o St-Hubert et Laurier. Arrêt autobus, une rue du Métro. Loyers conservateurs, bon potentiel, revenus pour qui a temps administrer. Propriété bien entretenue. Même prop. 30 ans. Cause maladie, vieillesse. Évaluation municipale \$134.700. Assurances \$135.000. Vendrai clair hypothèque \$135.000. Vendrai clair hypothèque et cuisiniers électriques, articles d'électro-nique. Pas de courtiers, pas d'échange, contre-offre ou option. Pour rendez-vous, 626-0663 entre 3 et 4 heures. 1-8-71

LOGEMENT A LOUER

OUTREMONT, Chemin de la Forêt, bas, chauffé, luxueux, 7 pièces, 3 chambres de bains, sous-sol 2 pièces, garage double, terrasse. \$500 par mois. Tél.: 581-3893. 7-9-71

CARTIERVILLE, bas de duplex, chauffé, avec sous-sol et garage, très propre, près de centres d'achats, écoles et gare pour le train de banlieue. \$170. par mois. Tél.: 334-0018. 7-9-71

TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU EN-GRAISSE? Faites ajuster vos vêtements habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

DROLET TAILLEUR -SPECIALISTE-
Habits et costumes sur mesure
351 est rue GUIZOT
Tél. 388-2532. 8-9-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et sociale. Service sérieux. 1600 Berri, suite 3106, Matthe Gaudet, B.A., B. Ped., B. Ph. L. ès Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

PROPRIETE A LOUER OU A VENDRE

VILLE ST-LAURENT, grande maison unifamiliale, 9 pièces, beau jardin, près écoles, train, centres d'achats. Tél.: 733-9447. 8-9-71

TERRAINS A VENDRE

WATERLOO, près sortie 52, route n. 39, boisé, 8,56 arpents carrés. Tél.: 819-849-2841. 7-9-71

LAC DES 14 ILES: 10 milles de St-Jérôme, face au lac, flanc de montagne, privé, tranquillité, 220 x 150', 0.10 le p.c. Particulier. Aussi chalet hiver-été sur terrain 200' x 400'. Aubaine. (819) 322-2244.

FERME A VENDRE

HAM NORD, environ 19 milles de Victoriaville sur route 34. Ferme de 160 arpents, 100 en culture, 60 sucrerie avec bâtiments et poulailler construit en neuf. Prix \$10.000. \$2.000 comptant, balance facile. Autre ferme de 103 acres avec bâtiment en très bonne condition, maison refaite à neuf l'an passé au coût de \$5.500, cabane à sucre construite cet été avec tous les tubes en plastique, très beau ruisseau à 50 pieds de la maison, une des plus belles fermes vues à date. Pour renseignements: tél.: (819) 344-2440. M. Eddy Nolette Ham. Nord. 7-9-71

FERME située dans les Bois-Francs à 20 milles de Victoriaville, à Ham. Nord, 230 acres dont 160 en culture, 70 en bois avec érablières et son équipement, très bon bâtiment. Prix \$13.500 dont \$4.000 comptant, balance crédit agricole, soit \$400. par an. Pour plus de renseignements, appeler Eddy Nolette (819) 344-2440 de 7 à 9 p.m. 7-9-71

l'actualité

La surtaxe américaine frappe 88% des ventes de la C.E.E. aux E.-U.

BRUXELLES (AFP) — La surtaxe américaine de 10% frappe environ 5,780 millions de dollars d'exportations des Six, soit 88% des ventes de la Communauté européenne aux Etats-Unis; l'Allemagne est le pays le plus atteint, l'automobile le secteur le plus menacé en volume.

C'est notamment ce qui ressort des premières estimations précises établies par les services de la commission européenne à la suite de la décision américaine du 15 août.

Selon des sources américaines, la surtaxe ne s'appliquerait qu'à environ 50% des importations totales des Etats-Unis (45 milliards de dollars en 1970) et produirait donc un revenu de 2,1 milliards de dollars. Mais les importations en provenance de la C.E.E. sont plus durement frappées. En 1970, elles s'élevaient à 6,574 millions de dollars. Les importations en franchise n'atteignaient cependant que 582 millions de dollars et les produits soumis à contingentement 212 millions de dollars. Des ventes européennes d'un montant de 5,780 millions de dollars sont donc soumises à la surtaxe.

En comparant les flux commerciaux vers les Etats-Unis, les experts de Bruxelles en arrivent à la conclusion que si la surtaxe n'est pas discriminatoire dans ses principes, elle l'est dans la pratique vis-à-vis de la C.E.E. et du Japon.

Pays par pays, les services de la commission européenne ont calculé les répercussions de la surtaxe américaine. L'Allemagne avec 2,914 millions de dollars voit touché 94% de son commerce avec les Etats-Unis. Viennent ensuite l'Italie: 1,125 millions de dollars (86% de ses ventes aux Etats-Unis), puis la France (769 millions de dollars soit 83%), l'Union économique belgo-luxembourgeoise (580 millions de dollars - 83%), les Pays-Bas (392 millions - 75%).

Secteur par secteur, les industries suivantes sont atteintes: automobile (1,275 millions de dollars) - machines (1,195 millions de dollars) - fer et

acier (605 millions) - chimie (380 millions) chaussures (300 millions) - textiles, non compris le coton et les vêtements (250 millions) - vêtements (175 millions) - alcools (165 millions) - appareils scientifiques (120 millions) - verre (105 millions).

Par ailleurs, on apprend de bonne

source que la commission européenne vient de préparer un document analysant les incidences pratiques des mesures américaines dans la C.E.E., ainsi que les moyens d'y remédier (mesures de protection pour éviter des perturbations économiques et sociales, voire mesures de rétorsion).

Gel des bénéfices

Washington s'oppose aux demandes syndicales

WASHINGTON — Le président Nixon est opposé à la taxation des bénéfices des entreprises proposée par les syndicats, aussi bien pendant les trois mois de blocage des salaires et des prix que dans la phase de contrôle qui doit suivre, a indiqué hier un haut fonctionnaire de la Maison blanche.

Une des principales critiques adressées par les syndicats au programme économique annoncé le 15 août par le président Nixon, était d'avoir soustrait au blocage, les profits, les dividendes et les taux d'intérêt. Les dirigeants syndicaux, M. George Meany notamment, avaient demandé que ces rémunérations soient gelées au même titre que les salaires et les prix et qu'un besoin une taxe sur les profits excessifs soit instituée.

La Maison blanche repousse cette suggestion car elle irait dans le sens contraire des objectifs du président Nixon qui est la production et l'emploi. Le haut fonctionnaire, en rappelant qu'une telle mesure serait mal venue au moment où les

marges bénéficiaires des entreprises américaines sont particulièrement faibles.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, leur blocage serait sans objet, fait remarquer la Maison Blanche puisque depuis le 15 août, ils ont commencé à baisser.

Quant au gel des dividendes, rappellent que M. Maurice Stans, secrétaire au commerce, a recommandé vendredi aux principaux chefs d'entreprises, de les maintenir jusqu'en novembre prochain au niveau atteint avant le 15 août. Sans accéder entièrement aux exigences des syndicats, l'administration Nixon a donc accepté de faire un pas dans les sens de leurs demandes.

Les observateurs notent que cette initiative a été prise au moment où l'administration essaie de se rapprocher des milieux syndicaux dont elle souhaite la collaboration pour la phase transitoire qui doit permettre de passer progressivement à partir de novembre prochain du blocage à un retour à la liberté totale des salaires et des prix.

économique

Des compagnies... en bref

Changements à la haute direction de la Banque de Commerce

M. N.J. McKinnon, président du conseil de la Banque de Commerce Canadienne Impériale, vient d'annoncer la nomination de M. L.G. Greenwood, auparavant président du conseil, au poste de vice-président du conseil, avec résidence à Montréal et la nomination de M. J.P.R. Wadsworth, auparavant président adjoint du conseil, aux fonctions de président et administrateur délégué de la Banque, tout en continuant à cumuler les fonctions de président adjoint du conseil.

M. Greenwood, qui est âgé de 50 ans, possède une vaste expérience bancaire au Canada. Il a assumé la direction d'importantes succursales de la Banque, dont la succursale principale de Toronto, avant d'accéder au poste de président et directeur général principal. Sa nomination aux fonctions de vice-président du conseil, avec résidence à Montréal, comble le poste laissé vacant par M. Wadsworth et fait ressortir l'importance qu'accorde la Banque au Québec, dont elle souhaite favoriser l'évolution et le progrès dans le cadre de l'ensemble de l'économie canadienne.

M. Wadsworth, qui est âgé de 60 ans, a occupé les fonctions de président et directeur général principal de la Banque, avant sa nomination, en 1964, au poste de vice-président du conseil avec résidence à Montréal. Il avait été nommé, en décembre 1970, vice-président du conseil de la Banque, avec résidence à Toronto.

Quality Motels of Canada

Quality Motels of Canada Ltd. a annoncé qu'elle entendait acheter un terrain à Ste-Foy en banlieue de Québec afin d'y construire un motel de 225 chambres. C'est M. Leon Levine, vice-président exécutif de cette compagnie dont le siège social pour le Canada est à Montréal qui a annoncé la nouvelle, précisant que le terrain sur lequel la Quality Motels avait des visées a une superficie d'environ

trois acres et est situé sur le boulevard Laurier près du pont Pierre Laporte.

Le terrain sera acquis de la Société Hôtelière du Québec Inc. à un prix dont le montant n'a pas été dévoilé. Le motel de Quality abritera un restaurant, des installations de banquet, salles de réunions, piscines, etc...

On se souviendra que Quality Motels a annoncé récemment qu'elle était le locataire d'un hôtel de 183 chambres actuellement en construction à Montréal, sur la rue Sherbrooke, mais qui sera inauguré vers le 15 octobre prochain. Le nom du nouvel édifice sera Quality Hotel Montréal. La compagnie entend

aussi s'établir dans le centre-ville de Vancouver sous peu.

Inco

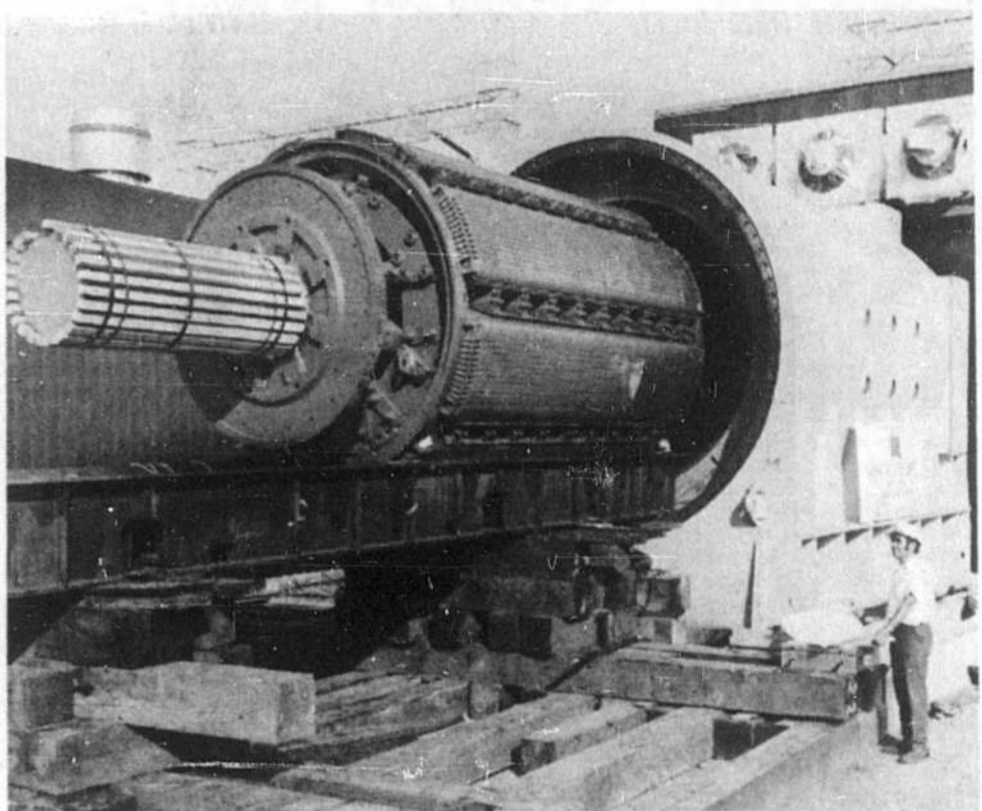
International Nickel Co. of Canada a mis à pied cinquante de ses employés à son service central de génie à cause des "désappointements commerciaux" et de la baisse persistante de la demande pour le nickel. Le service comptait 550 employés et certains des employés mis à pied étaient des ingénieurs professionnels ayant des salaires variant entre \$16,000 et \$25,000.

Inco a aussi annoncé que son bénéfice net par action pour le premier semestre de cette année était tombé à 84

cents contre \$1,37 l'an dernier. Le dividende trimestriel a d'ailleurs été réduit de 40 cents à 25 cents, ce qui représentait la première diminution du taux du dividende en vingt ans.

Johns-Manville

Johns-Manville Corp. compagnie-mère de la compagnie d'amiante du même nom au Canada, fusionnera avec Holophane Co. Cette dernière deviendra une filiale de Johns-Manville des que les actionnaires de Holophane se seront prononcés sur l'offre de Johns-Manville d'échanger une action de J.M. pour chaque action ordinaire de Holophane.



Cet immense compensateur pesant 350 tonnes, qui vient d'être livré à l'Hydro-Québec (poste Duvernay près de Montréal), fut construit par Marine Industrie Limitée à Sorel, Québec, et est le plus gros jamais construit en Amérique. Le rotor que l'on aperçoit en dehors de sa coque pèse à lui seul 160 tonnes. Cette machine électrique est destinée à assurer la stabilité du réseau haute tension de l'Hydro-Québec qui relie la région de Montréal à la zone principale de production Manic-Outardes et Churchill Falls.

Le dollar canadien

Québec s'oppose à la dévaluation

(PC) — Le Québec a été pratiquement la seule province à s'opposer jeudi à la dévaluation du dollar canadien et semble avoir gagné, sinon la guerre, du moins une bataille.

Les premiers échanges se sont produits quand le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a rencontré des chefs d'entreprises et des financiers de tout le pays. La deuxième ronde a été la rencontre entre M. Pépin et ses homologues provinciaux.

On s'attend que la troisième ronde sera déclenchée par une série de suggestions que M. Pépin formulera auprès du cabinet fédéral, d'après les arguments qu'on lui a exposés jeudi. M. Pépin tentera d'expliquer des méthodes visant à combattre les conséquences sur les exportations canadiennes de la dépréciation de valeur du dollar américain sur les marchés internationaux.

On observe toujours, à travers ces discussions, le spectre de la surtaxe de 10 pour cent imposée à la majeure partie des importations américaines et la libéralisation du dollar américain qui cherche à se trouver une parité en rapport avec les autres devises mondiales.

Ces manoeuvres des Etats-Unis ont

pour but de réduire la valeur du dollar américain sur les marchés internationaux, rendant ainsi les exportations américaines moins chères pour le commerce mondial.

Cependant, cette surtaxe de 10 pour cent imposée le 16 août a immédiatement haussé le coût des marchandises canadiennes dirigées vers la consommation américaine.

Et le fait de permettre une baisse du dollar américain sur les changes internationaux fait ipso facto monter le prix des exportations de tous les autres pays, même dans les marchés non-américains. L'économie internationale étant tout entière orientée sur la vigueur de la devise américaine.

C'est M. Pépin qui a convoqué l'assemblée de jeudi pour étudier les réactions des intéressés sur les mesures américaines. Par la suite, le ministre a reconnu que le Canada se trouvait dans "une situation très sérieuse."

Même alors, le ministre n'a pas voulu s'engager au nom du gouvernement, à formuler des suggestions de dévaluation — ce qui, d'après lui, ressortit à la responsabilité de son collègue des Finances, M. Edgar Benson.

Le premier ministre Trudeau doit annoncer mardi en Chambre la politique du gouvernement à cet égard. Le Parlement se réunit en effet mardi pour la première fois après des vacances d'été de 68 jours.

Entre-temps, ont déclaré des informateurs présents à l'assemblée, la plupart des délégués ont appuyé, au moins en principe, la dévaluation du dollar canadien, la délégation québécoise exprimant sa dissension.

Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, a souligné que la dévaluation pourrait créer de nouveaux problèmes, ajoutant que le Canada devrait plutôt s'attacher à aider les industries les plus gravement touchées.

De son côté, le ministre ontarien du Commerce, M. Allan Grossman, a déclaré que des assemblées de ce genre traduisaient bien les efforts de coopération qui se faisaient pour régler le problème. Presque tous les délégués, a poursuivi le ministre, ont appuyé le principe de la dévaluation.

Les marchés monétaires

Nouvel affaiblissement du dollar

En léger repli jeudi, le dollar s'est affaibli de nouveau hier sur les marchés de changes par rapport aux devises internationales. Le repli est le plus net sur le marché parisien tandis que c'est à Zurich que le dollar est le plus ferme, par rapport au franc suisse.

A Paris, la devise américaine est en net retrait vis-à-vis des deux "francs français". Sur le marché commercial, la Banque de France a de nouveau dû intervenir pour éviter que le dollar ne "cree

son plancher" de 5.5125 francs. Par rapport au franc financier, le dollar est également affaibli, coté pour la première fois depuis l'instauration du double marché en dessous de 5.30 francs. Sa décote par rapport à la parité officielle est de 4.5 %.

Le dollar est également en retrait à Francfort vis-à-vis du mark. La Banque fédérale n'intervenant pas pour soutenir le cours de la devise américaine. La décote de cette dernière est très proche de 8% (7.98%) contre 7.90%

jeudi. Sur le marché allemand toujours, le yen faiblit par rapport au mark et s'échange contre 0.9980 DM les cent yen, contre 1.00 DM hier.

A Tokyo, le dollar est stable depuis maintenant trois jours. Il est dévalorisé de 6% par rapport au yen, alors que la Banque nationale japonaise semble intervenir pour éviter que sa décote soit plus importante. Le dollar est également stable à Londres où après la décision anglaise de baisser d'un point le taux d'escompte britannique, il repète ses cours de jeudi (décote: 2.5% par rapport à la livre).

Le dollar était par ailleurs en léger progrès par rapport au mark allemand et à la lire italienne mais un peu en repli par rapport au franc suisse.

Shell Canada

Les compagnies Shell Canada et Bread Basket International annoncent la conclusion d'une entente pour l'aménagement de nouveaux points de vente au détail: essence et denrées.

Le premier poste de ce genre sera inauguré à la mi-septembre à Toronto. Cinq autres sont prévus pour bientôt.

A côté des pompes à essence se trouvera un panneau et l'automobiliste fera son choix parmi une centaine de denrées en pressant des boutons.

La commande est inscrite à l'intérieur du poste, et un livreur apporte les denrées à l'auto.

Un porte-parole de Shell explique que le nouveau poste sera expérimental mais que l'on est sûr du succès parce que le projet est bien mûri.

La compagnie compte avoir l'an prochain une quinzaine de ces nouveaux points de vente en Ontario. La plupart sur des stations Shell déjà en place.

Les marchés boursiers

Avance marquée sur tous les marchés

Les banques ont marqué une forte hausse et les prix montaient également dans tous les secteurs hier à la Bourse de Montréal; l'activité était réduite.

Le volume combiné des transactions effectuées à la Bourse de Montréal et à la Bourse canadienne totalisait 1,124,000 actions, contre 1,103,600 jeudi à la même heure.

Les gains précédaient les reculs dans une proportion de 131 à 67, avec 84 titres restant inchangés.

Parmi les gains, on notait Walker-Gooderham and Worts qui gagnait \$1 5-8 à \$37 5-8; Canadian Javelin \$1 1-4 à \$13 3-4; QSP Ltd 3-4 à \$12 1-4; Massey-Ferguson 3-4 à \$12 5-8; les distilleries Seagrams 3-4 à \$56 3-4 et CP Ltd 1-2 à \$65.

Parmi les reculs, International Paper perdait \$1 3-8 à \$35 1-8; Royal Trust 3-4 à \$35 et Hollinger 1-2 à \$38 1-4.

A la Bourse canadienne, Fallinger a connu l'activité la plus fébrile et a gagné 15 cents à \$1.30 sur 128,000 actions; New Unisphere Resources gagnait neuf cents à 55 cents sur 71,200 actions; Sobeys Stores gagnait \$1 7-8 à \$7 7-8 sur 1,000 actions; Wabasso et Ranger Oil reculaient de \$2 1-4 à \$12 3-4 sur 100 actions.

Shell Canada a perdu 1 passant à \$36 1-4; Sherritt, de 3-8 à \$16 1-8; Scurry-Rainbow, de 1-8 à \$18 1-4; et Thomson Newspapers, de 1-4 à \$26 3-4.

Abitibi a baissé de 1-8 à \$7; Calgary Power a perdu 1-4 passant à \$26 1-2; CIL a baissé de 1-2 à \$12 3-8; Irwin Toy, de 1-4 à \$17 1-4; Supertest ordinaire, de 1-8 à \$55 3-4 et Weston, de 1-4 à \$17 1-8.

TORONTO

Les prix ont enregistré des avances importantes dans tous les secteurs, hier, et la Bourse de Toronto a fermé à la hausse pour la troisième séance consécutive.

Le nombre des transactions a été le plus élevé depuis le 6 juillet, 2,07 millions d'actions ont changé de mains comparativement à 1,90 million jeudi.

La valeur des transactions s'est élevée à \$17,2 millions, une légère baisse comparativement à \$17,7 millions de jeudi.

Des observateurs ont attribué l'avance aux aubaines disponibles sur le marché parmi les actions qui ont été vendues en trop grande quantité récemment.

Les hausses ont dépassé les baisses dans une proportion de 308 à 165, et 234 va-

leurs sont demeurées inchangées.

Les secteurs les plus fermes ont été les banques, les boissons, le merchandising, les services publics et les aciéries. Treize des 17 sous-sections de l'indice des industrielles ont fini à la hausse.

Les produits chimiques, les raffineries et les communications ont légèrement fléchi.

Inco a gagné 1-8 passant à \$33 7-8 en dépit de la publication d'une nouvelle annonçant la mise à pied de 50 employés du département de génie de Toronto. Un porte-parole de la compagnie a déclaré que la mesure était due à la fin du programme actuel d'expansion de la compagnie.

General Motors a monté de 1 7-8 passant à \$86 1-4; Hudson's Bay Oil and Gas, de 1-4 à \$46 1-2; Pan Ocean, de 7-8 à \$13 1-2; Lake Dufault, de 1-2 à \$16 1-4 et Falconbridge, de 1 à \$99.

Chrysler a monté de 1 1-8 à \$32 1-8; Home A, de 7-8 à \$35 3-4; Massey Ferguson, de 7-8 à \$12 3-4; Asamera, de 3-4 à \$18 5-8 et Seagrams, de 1 à \$57.

Shell Canada a perdu 1 passant à \$36 1-4; Sherritt, de 3-8 à \$16 1-8; Scurry-Rainbow, de 1-8 à \$18 1-4; et Thomson Newspapers, de 1-4 à \$26 3-4.

Abitibi a baissé de 1-8 à \$7; Calgary Power a perdu 1-4 passant à \$26 1-2; CIL a baissé de 1-2 à \$12 3-8; Irwin Toy, de 1-4 à \$17 1-4; Supertest ordinaire, de 1-8 à \$55 3-4 et Weston, de 1-4 à \$17 1-8.

La tendance a été très ferme à Wall Street hier. Contrairement à la coutume qui veut que les séances précédant un long weekend soient ternes, la cote a bien progressé à l'ouverture et ceci a attiré une demande assez active qui a permis à la hausse de s'amplifier jusqu'à la clôture. Les facteurs extérieurs, tels que l'augmentation du chômage en août, n'ont guère eu d'influence sur le marché.

Les ordinateurs, parmi lesquels IBM a gagné \$8, les automobiles parmi lesquelles les trois grands ont fortement progressé, et les pharmaceutiques, notamment Merck, ont été particulièrement fermes.

Sears, General Electric, Colt Industries, Dupont de Nemours et Monsanto se sont mis en évidence parmi les grands magasins, les électroniques, les mécaniques et les chimiques qui ont suivi la tendance générale. Les télévisions, les tabacs, les pneumatiques, les chemins de fer, les pétroles et les sidérurgiques ont été soutenus, mais les gains ont été plus clairement parmi les alimentaires et les aéronautiques. Les cuprifères ont évolué irrégulièrement.

Le nombre des transactions à la Bourse de New York s'est élevé à 14,04 millions d'actions comparativement à 10,69 millions jeudi. Le nombre des transactions quotidiennes n'a vaient pas atteint 12 millions au cours des quatre dernières séances.

Les actions canadiennes ont aussi montré des avances solides. Canadian Pacific a monté de 2 à \$72; Domes Mines a monté de 1 1-4 à \$65 3-4; Walker-Gooderham a monté de 5-8 à \$36 7-8; Alcan a gagné 3-8 passant à \$19 1-4; Hudson Bay Mining a monté de 3-8 à \$23 et International Nickel a monté de 3-8 à \$33 3-8 Massey a gagné 1-2 passant à \$123-8.

À la Bourse Américaines, l'activité du marché a fait monter les prix. L'indice de la bourse a monté de 21 cents à 25.21. Le nombre des transactions a été de 4,26 millions, comparativement à 3,34 millions jeudi.

Brascan Ltd. et Canadien Javelin ont gagné chacune 1-4, passant respectivement à \$19 3-8 et \$13 3-4. Scurry Rainbow Oil a baissé de 1-8 à \$17-8.

Le nombre des avances était de 1,142, celui des baisses de 296 et 262 valeurs sont demeurées inchangées.

LES MARCHÉS D'ALIMENTS MÉTRO-LASALLE LTÉE - SÉRIE "A"

Emission de \$1,000,000 d'obligations 6 1/4%, 6 1/2%, portant la date du premier juillet 1963, et échéant du 1er juillet 1964 au 1er juillet 1973 inclusivement.

AVIS AUX OBLIGATAIRES

Avis est par les présentes donné que la corporation "Les Marchés d'Aliments Métro-Lasalle Ltée" (ci-après appelée "la Compagnie") rachètera par anticipation à 101% de leur valeur nominale, le premier octobre 1971, les \$200,000 d'obligations de l'émission ci-haut indiquée encore en cours à cette date et ce, notamment, en vertu des dispositions des paragraphes 10 et 11 de l'article II et des paragraphes 14, 15, 16 et 18 de l'article VIII d'un acte de fiducie intervenu entre la Compagnie et la Société Nationale de Fiducie, le 22 août 1963, devant Me André Labonté, notaire, sous le numéro 3620 de ses minutes.

Lesdites obligations deviendront échues et payables et elles seront payées et rachetées, le 1er octobre 1971, en principal, prime et intérêts courus à cette date, en monnaie légale du Canada, sur présentation et remise d'icelles, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er juillet 1971 y attachés, à toute succursale, sise au Québec, de la Banque Provinciale du Canada. Les obligations immatriculées quant au principal devront être accompagnées, de tous les documents requis pour le transfert.

Les \$200,000 d'obligations sujettes au rachat cesseront de porter intérêt à compter du 1er octobre 1971.

Donné à Montréal, ce 2 septembre 1971.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

pour le compte de
LES MARCHÉS D'ALIMENTS MÉTRO-LASALLE LTÉE

les indices

	MONTREAL				
	65	13	7	8	85
	Industr.	Serv. publ.	Banques	Papiers	Comb
Changement	+0.65	+0.48	+1.13	+0.10	+0.67
Clôture	186.43	152.92	212.23	79.52	183.12
Sem. der.	183.47	152.52	208.33	79.05	180.56
Mois der.	179.75	150.96	205.60	82.41	177.36
1971 haut	189.08	161.53	212.08	95.75	185.16
1971 bas	176.23	149.59	172.04	76.56	171.18

	TORONTO				
	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles	
Changement	+0.93	+3.66	+1.19	+2.94	
Clôture	178.61	175.15	89.92	239.48	
Sem. der.	176.04	174.27	88.25	237.51	
Mois der.	174.41	190.86	90.98	225.69	
1971 haut	188.94	202.66	103.01	239.08	
1971 bas	172.83	161.82	87.67	193.18	

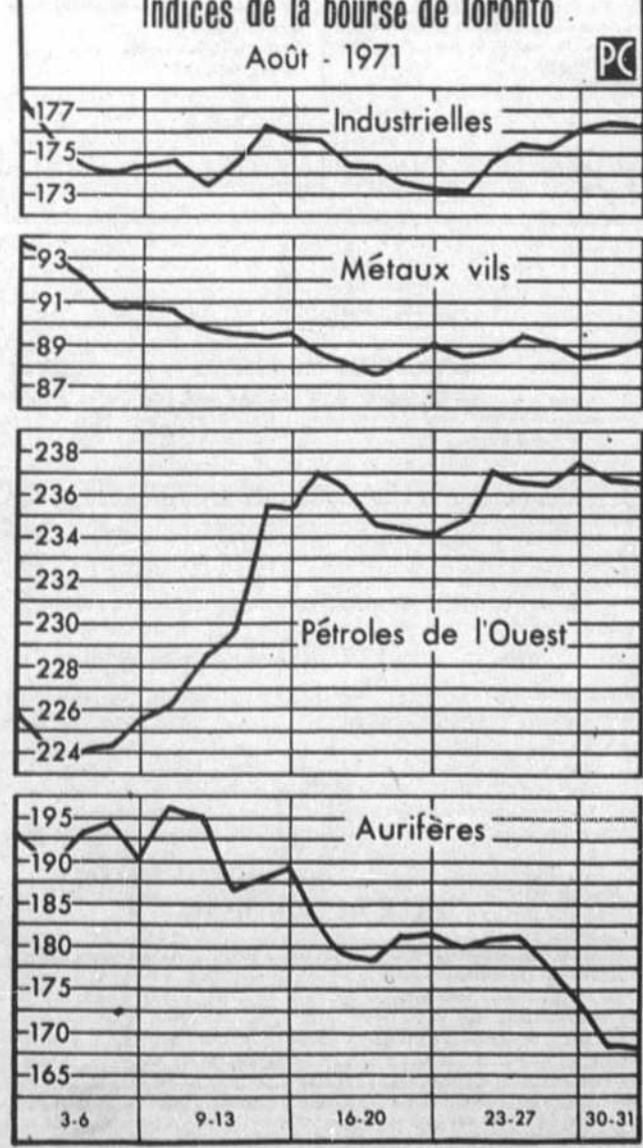
	DOW JONES				
	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	902.23	914.06	899.53	912.68	+12.05
Services	241.85	246.56	241.48	245.99	+4.41
Services publics	111.52	113.02	111.00	112.70	+0.99
Ensemble	308.94	313.62	308.08	313.01	+4.39

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Toronto stock market data including various stock prices and indices for August 1971.

Indices de la bourse de Toronto



Les titres pétroliers de l'Ouest canadien ont été les seuls à enregistrer des gains en août à la bourse de Toronto, mais qui est normalement reconnu comme calme et peu propice aux revirements de tendance.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices for August 1971.

Indices de la bourse de Montréal



Les bénéfices enregistrés au cours du second trimestre atteignent \$4,143,000, ou 42 cents l'action; en 1970, on avait enregistré des bénéfices de \$3,570,000 au cours de la même période, soit 36 cents l'action.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market data including various stock prices and indices for August 1971.

Indices de la bourse de Montréal



Les bénéfices enregistrés au cours du second trimestre atteignent \$4,143,000, ou 42 cents l'action; en 1970, on avait enregistré des bénéfices de \$3,570,000 au cours de la même période, soit 36 cents l'action.

fonds mutuels

Table of mutual fund performance data, including names of funds and their respective values.

obligations

Table of bond market data, including various bond issues and their prices.

Green Coast Resources

M. Gabriel de Diveky, président de Green Coast Resources Ltd. et M. Phillip de Zwirek, directeur général de Chipman Mining and Energy Corp., ont annoncé hier la conclusion d'un accord de principe concernant la fusion de ces deux entreprises.

comptables agréés

Advertisement for Chartered Accountants (Comptables Agréés) listing various firms and their contact information.

Imasco Limitée

Selon le rapport semestriel publié hier par Imasco Limitée, les bénéfices réalisés par cette société au cours de la première moitié de l'exercice 1971 ont augmenté de 11 pour cent par rapport au premier semestre de 1970.

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT LES LIEUX. Stationnement Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE. Meubles de bureaux, stationnement, cartes professionnelles et d'affaires.

Belzile, Cardinal, Roy & Cie

Comptables agréés. 276 ouest, rue St-Jacques, Suite 110, 845-4194.

Provost & Provost

Comptables agréés. 235 ouest, Boul. St-Joseph, 274-6513.

Viau & Robin

Comptables agréés. 4926 ave. Verdun, Verdun, 769-3871.

Duval, Buteau & Cie

Comptables Agréés. 159 ouest, rue Craig, Montréal 126, 861-9987.

Thorne, Gunn & Cie

Comptables Agréés. 800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115, Tél: 878-3011.

Samson, Bélaire, Côté, Lacroix

ET ASSOCIÉS comptables agréés. Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 - 861-5741.

Les sports à la pige

ROBERT SIROIS, qui avait déjà occupé le poste durant 5 mois alors que Joe Atwell était propriétaire de l'équipe, a été nommé directeur des relations publiques et de la publicité des Alouettes de Montréal... qui n'en avait pas depuis le départ, il y a 2 mois, de Paul Gadoury. La nomination de Sirois, qui entrera en fonctions lundi le 13 septembre, en est une aussi populaire que le fut celle de Gadoury d'ailleurs. Ex-journaliste de football pour les quotidiens "Montreal Star" puis "Métro-Express", aujourd'hui disparu, Sirois est un fin connaisseur de ce sport, parfait bilingue, et, en outre, "bâti" tel un bloquer! Les Alouettes étaient à la poursuite de Sirois depuis longtemps car lorsqu'il quitta subitement le duo Atwell-Golab, tous les journaux ne se gênèrent pas pour déplorer son départ et, dans certains cas, critiquer verbalement l'administration du temps pour avoir perdu un publicitaire aussi compétent. Et joyeux retour, Robert.

LA FAMILLE DE DANNY TUCKER, le jeune boxeur qui mourut il y a quelques semaines après un match contre Reynald Cantin, touchera une somme de \$5,500 à la suite de la soirée-bénéfice de boxe présentée avant-hier au centre Paul-Sauvé devant quelque 7,000 spectateurs. Sa mère et son frère Trevor, venus de la Jamaïque, étaient là pour accepter le chèque. On sait que Joe Frazier, champion poids lourd du monde, rehausait la soirée de sa présence comme arbitre du match disputé entre Cantin et Nino Cosma, un émigré italien installé à New York depuis seulement 5 mois, qui doit retourner dans son pays à la fin du mois et qui n'avait livré que 7 combats professionnels avant celui contre Cantin. L'arbitre Frazier arrêta le match à la 8ème ronde lorsqu'il s'aperçut que Cosma n'avait aucune défense et aucune chance contre un Cantin bien supérieur. Dans les autres combats à l'affiche, Donato Paduano a facilement vaincu Juan Ramos par mise hors de combat dite technique à la 7ème ronde. Clyde Gray, champion mi-moyen du Canada, a fait match nul contre Guerra Chavez de Venezuela; pendant que Fernand Marcotte, Québec, passait le KO à Richy Skylark, New York, à la 2ème ronde et que Marc Vercaut, Québec, obtenait la décision contre Reynald Bouchard, Québec, dans une préliminaire de 6 rondes. Cantin, Paduano, Gray et Marcotte donneront leurs cachets à la famille Tucker alors que Frazier, lui, n'acceptait que ses frais de voyage.

GEORGE CHUVALO, puisque nous parlons boxe, pourrait bien rencontrer Frazier, au Forum de Montréal, le mois prochain ou en novembre. On en parle. Frazier réclamant une garantie de \$75,000 ou 40 pour cent des recettes et Chvalovo une garantie de \$50,000. Mais Iv Ungerman, le gérant de Chvalovo, préférerait que celui-ci affronte Muhammad Ali, alias Cassius Clay, à Tokyo, en novembre. "Nous aurions quelque chose comme \$65,000, soit \$15,000 de plus que pour un match contre Frazier", a dit Ungerman. "Chvalovo a déjà tenu 15 rondes devant Clay il y a 5 ans et demi à Toronto, ce qui donnerait plus de piquant à une nouvelle rencontre entre les deux. D'autre part, je sais qu'un match contre Frazier serait pour le champion du monde et on ne sait jamais ce qui peut arriver". Ali, s'il rencontrait Chvalovo au Japon, réclamerait une garantie de \$150,000.

LE CLUB DE CHASSE A CURRUE du Lac des Deux-Montagnes présentera, dimanche le 12 septembre, son concours annuel de chevaux de chasse. Comme par les années passées, de nombreux chevaux du Québec et de l'Ontario participeront à cette manifestation qui, pour être précise, aura lieu à partir de 9h. a.m., à la ferme Hardwood, St-Lazare, comté de Val-de-Richelieu. Elle est située à environ 30 milles à l'ouest de Montréal et on peut s'y rendre par la route Trans-Canada, sortie 14, pour ensuite suivre la Montée St-Charles. De là, des enseignes vous indiqueront le parcours à suivre. Ce événement sportif est un bénéfice des Enfants Arriérés de Montréal.

LA BELGIQUE a remporté, hier à Mendrisio, le championnat du monde des 100 KM par équipes sur route en couvrant la distance en 2h12'31" / 72'100. Les Belges ont devancé les Hollandais de 1'37" / 40'100, et les Polonais de 2'20" / 55'100. Le Canada a terminé au 16ème rang.

Denson redevient un "bon garçon"

Face à ce qui était en train de devenir une véritable épidémie de "suspensions" au sein des équipes de la ligue Canadienne de football, sans parler des critiques de plus en plus nombreuses qui émanaient de partout, le commissaire Jake Gaudaur est passé à l'action hier, avec au moins un résultat positif. Le nom de Moses Denson, le brillant demi offensif des Alouettes de Montréal, n'apparaît plus sur la liste des joueurs "suspendus" de la LCF. Il a plutôt été placé sur celle des joueurs blessés, rétroactivement du 30 août dernier jusqu'au 18 septembre, soit au lendemain d'un match contre Toronto.

La direction des Alouettes avoue donc tacitement qu'elle avait utilisé un petit subterfuge afin que Denson ne soit pas absent trop longtemps. Au lieu de le déclarer blessé, ce qui signifiait son absence du jeu pour une absence de 30 jours ou pour une durée de quatre matches, elle avait préféré trouver une excuse quelconque afin de le "suspendre", ce qui lui laissait toute latitude pour révoquer cette suspension lorsque Moses serait remis d'une blessure pas trop sérieuse à une cheville.

D'ailleurs, les Argonautes de Toronto et les Rough Riders d'Ottawa avaient emprunté la même "stratégie" pour s'assurer que deux joueurs-clés blessés, respectivement l'ailier défensif-étoile Ed Harrington et le centre-arrière Dennis Duncan, ne seraient pas absents du jeu trop longtemps.

Une consolation

Hier donc, à la suite d'une rencontre entre Gaudaur et la direction des Alouettes, représentée par le président Sam Berger, le directeur général Red O'Quinn et l'entraîneur Sam Etcheverry, on a convenu que Denson était bel et bien blessé. Autrement,

alors décrocher leur 4ème victoire de la saison contre un seul revers.

Carlos en serait

Même si rien n'est définitivement réglé, Etcheverry a bon espoir d'aligner l'olympien John Carlos, dont Gaudaur aurait auparavant approuvé la présence au sein de l'équipe comme joueur non importé, du fait qu'il n'a jamais joué un match de football de sa vie aux Etats-Unis.

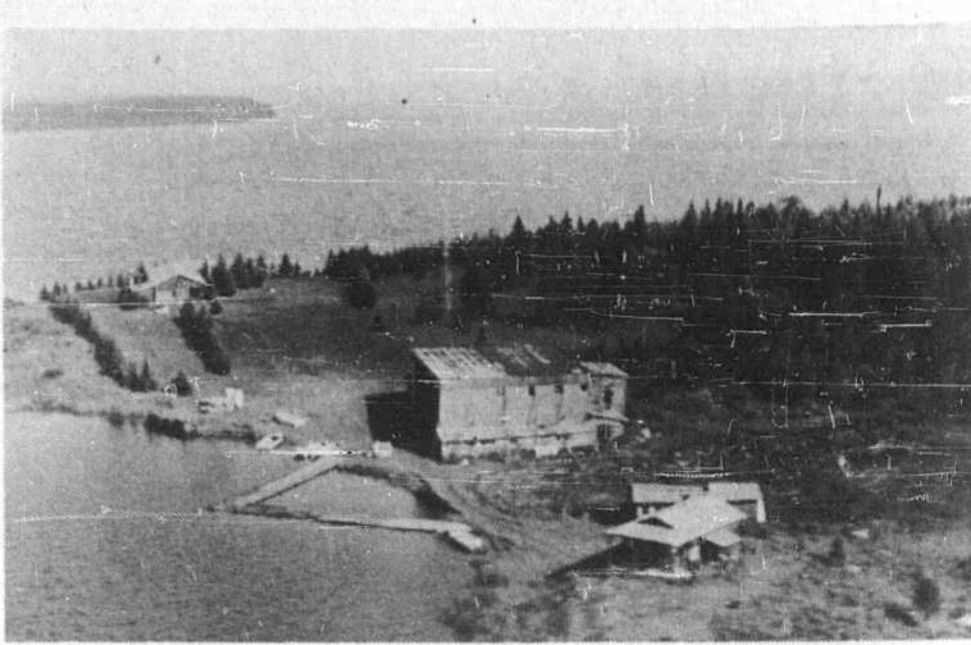
Tout a été préparé pour faire place à Carlos dans l'alignement, grâce à la condescendance du député-botteur George Springate qui, ayant jugé qu'il n'était plus utile à l'équipe en raison des succès récents de Justin Canale comme botteur de précision, a décidé de mettre un terme à sa courte carrière d'une saison à peine avec la formation montréalaise.

Quant aux cas de Harrington-Duncan, Gaudaur aurait exigé avant 5h hier après-midi une déclaration écrite de leur équipe comme quoi ils étaient bel et bien suspendus, avec tout ce que cela implique d'inconvénients, y compris la perte de salaire.

ANDRÉ TARDIF



QUE DE CHEVEUX — Les jeunes joueurs de football de l'école de Quakertown, en Pennsylvanie, semblent davantage avoir besoin de peignes que de ballons pour la photo annuelle de l'équipe qui sera prise dans un instant. C'est drôle mais leurs cinq instructeurs n'ont pas ces problèmes capillaires... (Téléphoto PA)



PARENT, ABITIBI, est, dit-on, un paradis de chasse et de pêche qui, jusqu'ici, était difficile à atteindre. Brochu Air, récemment, a inauguré un service de transport bien supérieur à ce qui existait avant. Voici une vue aérienne du centre de pêche et de chasse Parent qui donne sur les lacs Mauser et Clair.

Stewart au GP d'Italie demain

MONZA, Italie (AFP) — Ce n'est pas sans une pointe d'émotion que les "tifosi" prendront demain le chemin du circuit de Monza pour assister au Grand Prix d'Italie de formule "un", 9ème épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs. C'est là, en effet, dans l'une des nombreuses courses du parc, que l'Autrichien Jochen Rindt, alors leader du classement trouva la mort avec sa Lotus l'an dernier au cours de la seconde séance d'essais.

Le 43ème édition du Grand Prix d'Italie se présente cette année tout aussi passionnante, même si la victoire, définitivement acquise, de l'Ecossais Jackie Stewart dans la course au titre mondial, lui enlève une grande part de son intérêt. Les nombreuses polémiques qui ont précédé l'inscription officielle de Ferrari ont toutefois constitué une excellente publicité pour l'épreuve dont on attend beaucoup dans les milieux spécialisés.

Vingt-huit voitures sont inscrites pour l'épreuve italienne, mais seulement 24 d'entre elles pourront s'aligner sur la grille de départ.

Stewart (Tyrrell-Ford), qui domine outrageusement le championnat depuis le début de la saison, sera une fois de plus le grand favori. "L'Ecossais volant" s'est déjà imposé une fois à Monza, en 1969, alors qu'il courrait pour Matra. Il ne lui déplairait évidemment pas d'ajouter un 6ème succès à son palmarès de la saison 1971, après ses victoires aux grands prix d'Espagne, de Monaco, de France, d'Angleterre et d'Allemagne, ainsi qu'une seconde place au Grand Prix d'Afrique du Sud derrière Mario Andretti (Ferrari).

Ickx sur Ferrari

Ickx, vainqueur une seule fois cette saison au Grand Prix de Hollande à Zandvoort et second en Espagne à Montjuich, ne peut certes plus nourrir d'espoir pour le titre où il est mathématiquement battu, mais il espère, à défaut, conserver sa deuxième place menacée par le Suédois Ronnie Peterson. Le Belge pourra cette fois disposer d'une meilleure voiture, puisque la Ferrari 312 T a subi d'importantes modifications.

Son moteur peut maintenant tourner à 12,000 tours (contre 11,000), la suspension a été entièrement revue et d'importants essais sur les pneumatiques ont permis de corriger certains défauts constatés précédemment. Siffert, dont la B.R.M. 12 cylindres est très au point, sera particulièrement à l'aise sur un circuit aussi roulant que celui de Monza.

Il faudra également compter parmi les négligés, François Cevert, le Français coéquipier de Stewart qui, sur sa Tyrrell-Ford, s'est déjà classé deux fois second derrière son chef de file (grands prix de France et d'Allemagne), le Suisse Clay Regazzoni (Ferrari) assez malchanceux cette saison et plusieurs fois trahi par sa voiture alors qu'il était bien placé. Enfin, il faudra suivre avec attention le comportement du "jeune loup" suédois Ronnie Peterson, vainqueur lundi dernier à Brands Hatch en Formule-2 et qui, nouveau venu cette année en Formule-1.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

VENTES PAR LE SHERIFF
AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-matients ont été saisis et vendus suivant les temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No 212-265.

LES COMMISSAIRES D'ECOLE pour la municipalité de WEST ISLAND dans le comté de Jacques-Cartier, demandent, vs LEGKOS REALITIES LTD., défenderesse.

1° Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision 213 du lot originel numéro 194 aux plans et livre de revols officiels de la paroisse de Sainte-Genève, division d'enregistrement de Montréal.

2° Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision 229 du lot originel numéro 194 aux plans et livre de revols officiels de la paroisse de Sainte-Genève, division d'enregistrement de Montréal.

3° Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision 218 du lot originel numéro 194 aux plans et livre de revols officiels de la paroisse de Sainte-Genève, division d'enregistrement de Montréal.

4° Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision 219 du lot originel numéro 194 aux plans et livre de revols officiels de la paroisse de Sainte-Genève, division d'enregistrement de Montréal.

Fieri Facias de Bonis et de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Provinciale - District de Montréal
No 313-407.

LES COMMISSAIRES D'ECOLE pour la municipalité de la cité d'OUTREMONT, dans le comté de Westmount, demandent, vs DAME MARIA PROSEN, défenderesse.

Un emplacement ayant façade sur la rue Hutchison, en la ville de Montréal, mesurant 25 x 118.4, mesure anglaise, et plus ou moins, connu et désigné comme étant la demie nord-ouest de 12-2-28, village incorporé de Côte Saint-Louis. Ladite demie de lot bornée en façade par ladite rue Hutchison, à l'arrière par une rue, d'un côté par 12-2-27, et de l'autre côté par la demi restant dudit lot 12-2-28. Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 59991.

Fieri Facias de Terris
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure - District de Montréal
No 893-446.

PLACEMENTS ULTIMA INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, district judiciaire de Montréal, demandent, vs RAOUF LAFORÊT, résident et domicilié au numéro 712, 7e Avenue à Pointe-aux-Trembles, district judiciaire de Montréal, défendeur, et DAME FERNANDE GIGUERE-LAFORÊT, épouse commune en biens de Raouf Laforêt, résident et domiciliée au numéro 712, 7e Avenue à Pointe-aux-Trembles, et LE REGISTREUR DE MONTRÉAL, des cité et district de Montréal, mis en cause.

Les deux (2) lots de terre vagues ayant front sur la rue Laurendeau, en la ville de Montréal, connus et désignés comme étant les lots numéros mille seize et mille dix-sept de la subdivision du lot originel numéro quatre-vingt-dix (lot 56-1016 et 1017) des plans et livre de revols officiels de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles.

Les deux (2) lots de terre vagues ont une largeur de cinquante pieds (50') par quatre-vingt-dix pieds de profondeur (90'). Pour être vendu en bloc au bureau du protonotaire, au Palais de Justice, en la ville de Montréal, le VINGT-DEUXIEME jour de SEPTEMBRE 1971, à DEUX heures de l'après-midi.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$56, lui au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions déposées, 970 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 Avenue Marguerite Bourgeois, Québec, et à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, Inc., 56 est de l'Évêché, Rimouski, Qué.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
M. Barbeau
Directeur régional du Québec
Administration canadienne
des Transports aériens
Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 26 août 1971
636-2202.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 809-388
DAME MARCELLE LECUYER REBOUT, ménagère, épouse séparée de biens de ROBERT DUBOIS, chauffeur, domicilié et résidant au numéro 4146 de la 55e Rue à Montréal, district de Montréal.

PARR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur ROBERT DUBOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

PARR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé DAVID COURT WILLIAMS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention.

PARR ORDRE DE LA COUR:
L'intimé DAVID COURT WILLIAMS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention.

AVIS
AVIS EST DONNÉ QUE J.J. SHEA (1964) LTD. a son siège social au 2180 avenue Belgrave, dans la cité de Montréal, Qué.
DATE à Montréal, ce 2ème jour d'août 1971.
(Mme.) Carol F. Shea, Secrétaire

Prenez avis que la compagnie QUICK TYPESETTERS LTD. demandera au ministre des institutions financières compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.
MONTREAL, le 1er septembre 1971
ARNOLD RUSK - président

AVIS
AVIS EST DONNÉ QUE M. S. H. HOLDINGS LTD. une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social en la ville de Montréal s'adressera au secrétaire de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATE à Montréal, ce 2ème jour de Septembre, 1971
Les procureurs de la requête,
SPECTOR SCHECTER SPECTOR & ROTH

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)
C.S. No: 1241815-71
DAME PIERRETTE TUFFELLI, ménagère demeurant et résidant au 8821 rue St-Dominique, dans la cité et district de Montréal; Requête.

EUGENE LICKER, présentement de lieux inconnus; Intimé.
PARR ORDRE DE LA COUR
L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
MONTREAL, ce 2ème jour de septembre 1971
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.
Mes Charlemagne Landry
6277 ave de la Mayenne
Montréal, Québec
Mtl. 433, Qué.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA REGION DE LA CAPITALE
APPEL D'OFFRES
Des soumissions cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, LE MINISTRE, DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION POUR LE PROJET NO 9712 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT DE CUISINE ET CELUI DE LA CAFETERIA, EDIFICE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE, MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE, OTTAWA (ONTARIO), seront reçues jusqu'à 15 heures heures avancées de l'EST, LE JEUDI, 30 SEPTEMBRE 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de \$50.00 sous forme d'un chèque bancaire VEBE Cash à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto. On peut se procurer des documents en français et en anglais.

Le dépôt sera remboursé des que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du déchargement des soumissions. Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ME ALEXANDER BIEGA, c.s., Avocat, 278 rue St-Jacques ouest, Suite 525, Montréal, Qué.
Procureur de la Requête

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTRE
"LES IMMEUBLES DESVAL LITEE"
PRENEZ AVIS que la compagnie LES IMMEUBLES DESVAL LITEE, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de la Province de Québec, ayant son siège social à St-Basile, dans le district de Montréal, demandera au Ministre des Institutions Financières de la Province, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.
MONTREAL, ce 2ème jour de septembre 1971
Marcel Paquette
Procureur de la requête

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No: 82-280-141-71
ARMAND FERLAND, résident et domicilié au 7900 rue Châteaubriant, app. 21, à Montréal, dans le district de Montréal; Demandeur.

PAUL-EMILE BERNIER, autrefois du 1291 rue Beaudry, Montréal, district de Montréal, présentement de lieux inconnus; Défendeur
IEST ENJOINT à PAUL-EMILE BERNIER à l'intention d'apporter une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de ce Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, ce 1er septembre 1971

Me Joseph P. Miller, 168 est, Notre-Dame, Suite 202, Montréal, Qué.
Avocat du demandeur

CLAUDE DUTOUR Greffier-adjoint
Mes Giroux & Even,
7244 rue St-Denis,
Montréal, Qué.

VILLE DE MONTRÉAL
Expropriation et possession préalable de certains immeubles pour l'ouverture d'une rue projetée au nord des rues Burnside et Ontario, entre les rues de Bleury et Victoria - C.S.M. 544 - Plan R-211 Longue-Pointe

Item	Noméros de cadastre	Subdivision	Noméros Rue	PROPRIETAIRE
34	P-195		Lot arrière rue Ontario à Bleury Est.	
			Ontario ouest;	
			Lot rue de Bleury;	Ontario à Bleury Inc.

HOTEL DE VILLE, MONTRÉAL, le 4 septembre 1971
VILLE DE MONTRÉAL
Expropriation et possession préalable, aux fins d'une rue, en vue de l'élargissement de la rue Beaubien, de certains terrains situés de part et d'autre de la rue Beaubien, entre l'avenue de Carignan et la limite de Ville d'Anjou
C.S.M. 1424 - Plan B-211 Longue-Pointe
Ier rapport du B.E.M. - 852
C.S.M. 1424 - Plan B-211 Longue-Pointe

Item	Noméros de cadastre	Subdivision	Situation	Propriétaire
9	42		Lot Beaubien est	Le Cimetière de l'Est de Montréal
15	184	P-1295	Lot Beaubien est	Le Cimetière de l'Est de Montréal
16	P-325		Lot Beaubien est	Le Cimetière de l'Est de Montréal
25	P-326		Lot Beaubien est	Le Cimetière de l'Est de Montréal

HOTEL DE VILLE, MONTRÉAL, le 4 septembre 1971.
MARC BOUYER, c.r., Greffier de la Ville

Pittsburgh succombe à son tour, 6-4

JIM BRITTON GAGNE EN RELÈVE

PITTSBURGH (Le Devoir) — Les Expos de Montréal semblent bien vouloir jouer le rôle de trouble-fête dans la course au championnat de la division est de la Ligue Nationale. Après avoir battu à trois reprises les Cubs, éliminant, à moins d'un miracle, ces derniers, les hommes de Gene Mauch se sont attaqués hier aux Pirates de Pittsburgh qu'ils ont vaincus 6-4 dans un match où Mauch a de nouveau démontré qu'il savait diriger ses joueurs de mains des maîtres.

Tirant de l'arrière 3-0 dès la manche initiale, les Expos ont affecté une remontée à la 5ème pour égaliser le compte, puis y sont allés de trois autres points à la dernière reprise pour s'assurer la victoire.

Cependant, battre les Pirates n'est pas une sinécure et plusieurs Expos ont dû mettre la main à la pâte pour permettre à Jim Britton de remporter une première partie en plus de deux ans. Ce courageux athlète qui tente d'effectuer un retour après avoir subi une délicate opération au coude droit, n'a lancé qu'une seule manche, la 8ème mais ce court séjour a quand même annihilé l'attaque dévastatrice des Pirates qui avait produit neuf coups sûrs contre Steve Renko, le débutant des Expos.

Brand et la glissade
Accusant un déficit d'un point au début de la 9ème, les Expos ont marqué trois points grâce, surtout à Ron Brand, l'excellent réserviste Expos.

Bob Bailey et Gary Sutherland débutèrent cette dernière reprise en obtenant des simples aux dépens de Dave Giusti venu en relève de Raymond Hernandez en 9ème.

Une erreur de 2ème-but Renaldo Stennett sur un roulant de Bateman a alors permis à Bailey de croiser le marbre avec le point égalisateur. Après que Dave McDonald, rappelé des Whips de Winnipeg eut été retiré sur une chandelle, Ron Brand, frappant à la place de lanceur, bénéficia d'un but sur balles.

Jusqu'ici, la présence de Brand n'avait pas fait beaucoup de bruit. Mais les 17.951 spectateurs ne perdaient rien pour attendre.

Surveillant les moindres gestes de Giusti, Brand s'élança vers le 2ème coussin lorsque Jim Fairley cogna un roulant à Gene Alley qui commença un double jeu en relayant la balle à Stennett.

Alley commença effectivement le double jeu mais Stennett ne put le compléter car Brand, tel un véritable bolide, fonça sur le 2ème but des locaux pour le faire culbuter de telle sorte que son lancer au 1er but fut hors cible. Cette

MARTY GIBSON GRIÈVEMENT BLESSÉ À BLUE BONNETS

Les jockeys Marty Gibson et Joan O'Shea ont subi des blessures graves lors d'un accident qui s'est produit durant la 7ème course du programme d'hier à la piste Blue Bonnets.

Gibson, le meilleur conducteur à B.B., a chuté en compagnie de sa monture, Rapid Charge, lorsque les sabots avant de son cheval touchèrent les sabots arrière du cheval le précédant.

Le jockey O'Shea, qui se trouvait immédiatement derrière Gibson, tenta de l'éviter et se faisant, tomba sur la clôture, se fracturant la jambe droite.

Au moment de mettre sous presse, Gibson était toujours inconscient à l'hôpital St-Mary's, souffrant de fractures d'un poignet et de la mâchoire, ainsi que du thorax défoncé.

Malgré une abeille et un cadet Gary Cowan s'empare de la tête

WILMINGTON, Del. (PA) — Le Canadien Gary Cowan, malgré une piqûre d'abeille et un échange de mots acerbes avec le cadet de son partenaire de jeu, s'est quand même hissé au premier rang à l'issue de la troisième ronde de l'omnium de golf amateur des Etats-Unis grâce à une ronde de 69, deux coups sous la normale.

Cowan, qui a réussi six oiseaux et quatre bogeys sur le parcours Willington à normale 71, détient une priorité d'un coup à 210 sur Martin West, le champion de la côte atlantique et le meneur après les premiers 18 trous.

West a ainsi effectué un beau retour avec une ronde de 68 hier car il avait glissé, il y a deux jours, à plusieurs coups des meneurs en jouant 76.

Par ailleurs, Eddie Pearce et Jim McLean, les meneurs après 36 trous, se retrouvent ex aequo au troisième rang à 212, soit à deux coups de Cowan. Tous deux ont joué hier 73.

Cowan, un golfeur à la chevelure frisée qui a gagné cette compétition en 1966 au club de golf Merion, a été piqué par une abeille sur le terte du 10ème trou; mais il fut plus tard piqué au vir par le cadet de George Haines qui a présenté une carte de 80, pointage qui l'élimine de la course aux grands honneurs. Co-

wan était furieux contre Gary Yohe, le cadet et un ancien golfeur de l'université de la Pennsylvanie, parce que ce dernier examinait le vert pour son joueur alors que le Canadien exécutait son roulé.

"Je jouais extrêmement bien jusqu'au 8ème trou lorsque l'incident s'est produit", a expliqué Cowan.

"Cet incident m'a mis hors de moi car j'avais réussi finalement à réellement me concentrer. Au 9ème trou, je n'étais tout simplement plus le même joueur." a-t-il ajouté.

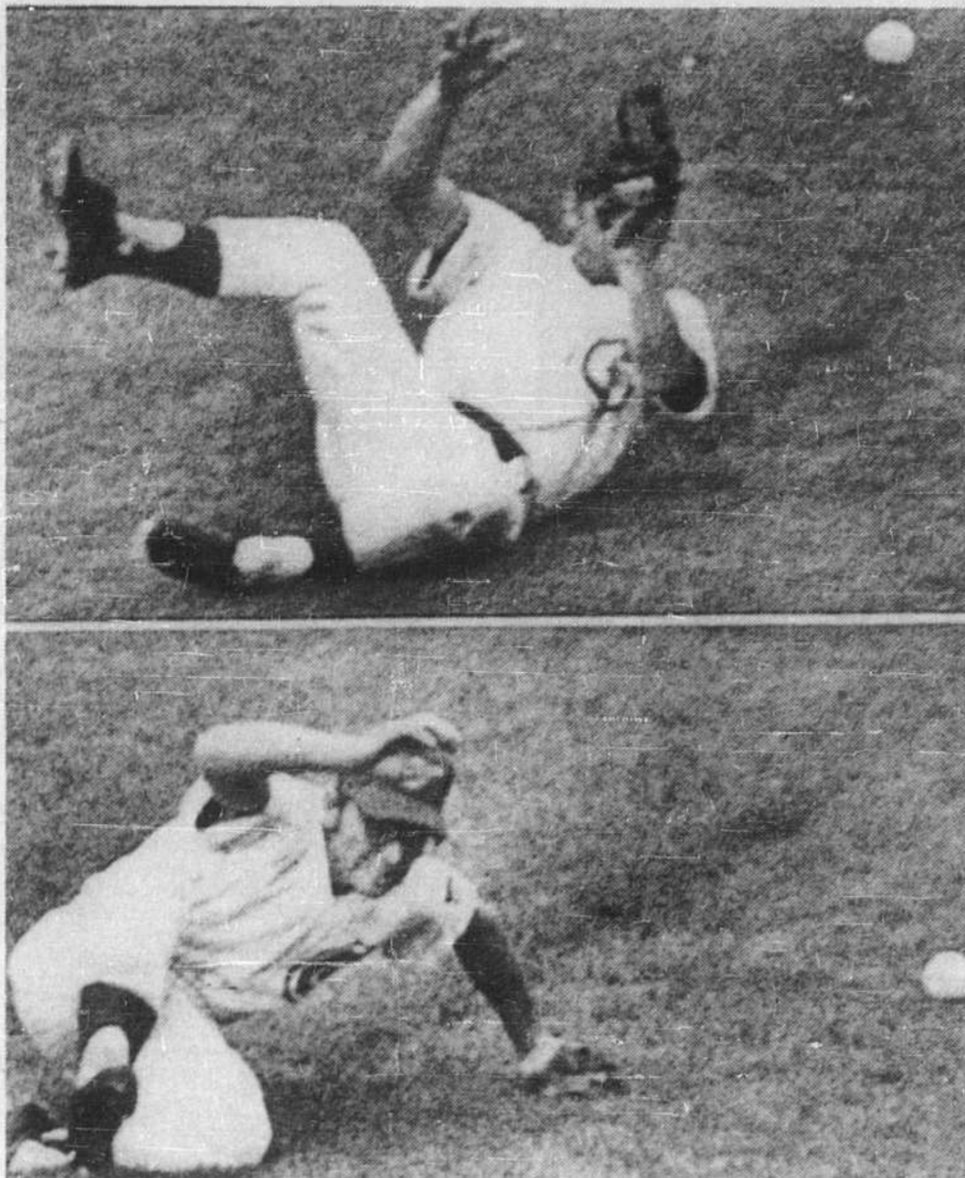
Un inconnu joue 63
WETHERSFIELD, Conn. (PA) — Joel Goldstram, un inconnu du circuit de golf profes-

sionnel américain, a joué hier 63, huit coups sous la normale, pour ainsi s'assurer de la première position à l'issue de la première ronde du tournoi Greater Hartford d'une bourse totale de \$110,000.

Goldstram, un golfeur de 32 ans qui est en quête de son premier triomphe en six ans au circuit, détient une priorité de deux coups sur quatre golfeurs, dont Dave Stockton, l'ancien titulaire du tournoi de la PGA.

Stockton se trouve sur un pied d'égalité à 65 avec J.C. Sneed, Jack Ewing et Johnny Miller.

Lee Trevino, qui tente un retour à la suite d'une opération, a joué 70, un coup sous la normale.



OUUPS, OU EST-ELLE? Johnny Callison, champ-droit des Cubs, rate un ballon du bâton de John Boccabella, des Expos, lors du match d'avant-hier à Chicago. Il se relève et reprendra finalement possession de la balle, mais pas avant que trois coureurs ne croisent le marbre et que "Boc" n'hérite d'un double. (Téléphotos AP)

Au hasard des nouvelles

ARTHUR ASHE, 3ème tête de série, n'a eu aucune difficulté à gagner son duel de 2ème ronde, hier aux championnats de tennis des Etats-Unis à Forest Hills, battant son compatriote Steve Krulевич 6-2, 6-1 et 6-1. Par contre, l'Australien Ray Ruffels n'a pas été aussi chanceux dans la continuation de son match interrompu la veille, cédant 6-4, 6-1, 3-6, 2-6 et 6-3 devant l'Américain Paul Cervenik. Il en fut de même du Brésilien Thomas Koch, qui a été battu 6-3, 1-6, 6-4 et 6-3 par Jim Osborne, de Honolulu. Le Roumain Ilie Nastase, l'Américain Cliff Richey, le Néo-Zélandais Dany Parin, ainsi que Miles Rosemary Casals et Kerry Melville ont tous gagné leurs rencontres de 2ème ronde, tel que prévu.

En 5ème, les Expos ont nivelé les chances à 3-3 à la suite de deux simples consécutifs de Bateman et de Bobby Wine, du double de Steve Renko, et du simple de Boots Day.

Les Pirates ont repris temporairement leur avance en 6ème grâce au simple de Gene Alley, au sacrifice de Blass et au simple de Stennett sur lequel Staub commit une erreur en envoyant la balle dans l'abri des Expos.

Cette 59ème victoire des Expos, combinée à la défaite des Phillies de Philadelphie aux mains des Mets de New York, leur permet d'augmenter à 2 parties et demie leur avance sur ces derniers.

A COUP SUR: Avant le match d'hier, Gene Mauch exprimait sa satisfaction quant aux succès qu'il connut ses joueurs depuis quelque temps et notamment contre les Cubs de Chicago qu'ils viennent de vaincre à trois reprises au cours de la série de cinq joues au Wrigley field. Concernant cette série, le gérant des Expos a révélé que son club aurait pu gagner quatre parties s'il avait eu un autre lanceur de relève afin d'alléger le travail de Mike Marshall qui a dû travailler au cours de quatre de ces cinq rencontres. Mauch a expliqué qu'un artilleur de relève pouvait difficilement être à son meilleur.

LE HAUT-COMMISSARIAT à la jeunesse, aux loisirs et aux sports vient d'accorder son appui non équivoque à l'Association de hockey amateur du Québec, au sujet de la dispute qui l'oppose à la direction du Canadien junior. Le H.C. commente que l'AAHQ doit avoir juridiction complète sur tous les joueurs de son territoire. "Si les dirigeants de certaines équipes insistent pour continuer à s'inscrire dans une ligue extérieure au Québec, qu'ils transportent leur concession dans ce territoire", précise le communiqué.

LA COURSE CALIFORNIE 500 pour voitures de type Indianapolis, l'une des plus riches au monde avec son total de \$721,000 en bourses, est à l'affiche pour demain sur la piste du circuit Ontario, près de Los Angeles. C'est Mark Donohue, le meneur de la série Trans-Am, qui a hérité de la 1ère position au départ grâce à son chronométrage de 185.004 mph en fin de semaine dernière. Il sera suivi de Bobby Unser sur sa Olonite spéciale. Quelque 33 pilotes ont pu se qualifier pour prendre place sur la grille de départ, y compris Al Unser, A.J. Foyt, Peter Revson, Swede Savage et Mario Andretti.

OLIVIER DUBAUT, capitaine de l'équipe du Paris Universitaire Club et un bon ami du Devoir, a été choisi, ainsi que son frère Emmanuel, pour faire partie de l'équipe qui

représentera la France au championnat européen de baseball. Ce tournoi, où les Pays-Bas défendront leur titre, comprendra aussi huit autres formations nationales. Il sera disputé dès lundi, et ce jusqu'au 12 septembre, à Parme et Bologne en Italie. Olivier, un joueur de 1er-but, en sera à sa seconde participation tandis que son frère, un lanceur, fera ses débuts à cette compétition.

LEO DUROCHER, selon le propriétaire Phil Wrigley, n'est pas près de perdre son poste comme pilote des Cubs de Chicago. Mais M. Wrigley, excentrique comme toujours, a préféré éviter la méthode traditionnelle (la conférence de presse) en faveur d'une autre plutôt inusitée pour réitérer sa confiance en son instructeur de 63 ans. Il a acheté de grandes réclames dans les quotidiens de Chicago afin d'y faire une déclaration. Par après, quand on lui demanda pourquoi il n'avait tout simplement pas convoqué les journalistes, il a répliqué: "A quoi bon une conférence de presse? Vous y faites une déclaration claire et nette que chacun s'empresse aussitôt d'interpréter à sa façon et de complètement déformer par après."

LARRY REGAN, directeur général des Kings de Los Angeles, devra comparaître en cour municipale de Hull, le 29 octobre prochain, afin de répondre à une accusation de conduite dangereuse. L'avocat de Regan a hier obtenu cette remise pour un incident qui date déjà de juin dernier.

TIM HORTON et **RICHARD MARTIN**, l'un un vétéran de 41 ans et l'autre une recrue de 20 ans à peine, viennent de signer des contrats, respectivement pour les Pingouins de Pittsburgh et les Sabres de Buffalo. Horton a été repêché des Rangers de New York en juin dernier et recevrait un salaire de près de \$100,000. Quant à Martin, auteur de 71 buts et 50 passes pour le Canadien junior l'hiver dernier, il bénéficierait de conditions financières quasi égales à celles des autres premiers choix au repêchage de juin dernier.

TROIS-RIÈRES, à sa première saison dans la ligue de baseball de l'Est, un circuit de calibre "A", a remporté le championnat de la section Nationale, grâce à un gain de 6-5 sur les Sénateurs de Pittsfield, avant-hier soir dans la ville trifluvienne. Les Aigles, commandités par les Reds de Cincinnati, affronteront maintenant les Royaux d'Elmira, titulaires de la section Américaine, dans une série finale 3 de 5 pour décider du championnat, dès lundi. Les Carnavals de Québec, club-école des Expos de Montréal, ont terminé au dernier rang dans la section Nationale, mais avec une fiche quand même excellente de 62 victoires contre 72 défaites.

BASEBALL

HIER
Kealey 9e et Herrman, G - Drago (16-8). P - John (10-14).
(Dick Drago a complété sa 13ème partie de la saison.)

LIGUE NATIONALE
New York 300 101 110 - 7 11 0
Philadelphia 001 000 000 - 1 10 0
Sadecki et Dyer; K. Reynolds, Munix 5e, Bunning 8e et McCarver. G - Sadecki (6-5). P - Reynolds (4-7). C - Dyer 2e, Agee 14e. A - 16-293.

LIGUE AMERICAINE
Chicago 000 001 000 - 1 5 0
St-Louis 102 101 01x - 6 14 0
Hands, Newman 5e, Decker 7e et Rudolph; Cleveland et Simmons G - Cleveland (12-10). P - Hands (10-18). C - Peppone 15e, Alou 5e, Torre 23e, Simmons 5e. A - 26-708.

LIGUE NATIONALE
1ère partie
Oakland 200 011 000 - 4 12 1
Minnesota 201 104 10x - 9 13 1
Segui, Grant 6e, Roland 7e, Locker 8e et Tenace; Perry, Hall 7e et Roof, Mitterwald 7e. G - Perry (16-14). P - Segui (9-6). C - Tenace 7e, Soderholm 1er, Killebrew 19e. A - 27-500.

LIGUE AMERICAINE
1ère partie
Kansas City 100 001 100 - 3 10 1
Chicago 000 000 100 - 1 6 1
Drago et May; John Romo 7e.

AVANT-HIER
LIGUE NATIONALE
Los Angeles 000 120 000 - 3 9 1
Houston 200 040 03x - 9 12 2
Usteeen, Mikkelsen 7e et Haller; Wilson et Howard. G-Wilson (13-8). P - Osteen (11-10). C-Cedeno 9e. A - 7-508.

LIGUE AMERICAINE
New York 000 100 020 - 3 7 0
Philadelphia 100 000 001 - 6 1
Gentry et Dyer; Wise et McCarver. G - Gentry (13-11). P - Wise (14-11). A - 17-110.

LE MONDE DE L'AUTOMOBILE
marabout-auto
COURSES-TECHNIQUES-RALLYES EN VENTE PARTOUT

Baseball-statistiques

MOYENNES AU BATON DES EQUIPES
(Parties de jeux comprises)

LIGUE NATIONALE	AB	PTS	CS	Cir.	PP	Moy.
Pittsburgh	4845	687	1343	82	564	273
St-Louis	4719	609	1286	82	533	266
Los Angeles	4697	562	1251	77	518	262
Chicago	4545	544	1190	104	518	262
Atlanta	4769	557	1230	128	514	258
New York	4567	496	1158	78	459	254
San Francisco	4607	600	1162	116	555	252
MONTREAL	4441	511	1091	78	469	246
Houston	4619	502	1130	57	468	245
Cincinnati	4646	501	1128	122	465	243
Philadelphie	4632	466	1071	104	432	231
San Diego	4510	415	1037	86	389	230

LIGUE AMERICAINE

LIGUE NATIONALE	AB	PTS	CS	Cir.	PP	Moy.
Torre, St-Louis	532	79	192	22	114	361
Becker, Chicago	529	80	181	2	42	342
Clemente, Pittsburgh	458	75	156	13	73	341
Sanguillen, Pittsburgh	465	56	154	6	73	331
C. Jones, New York	442	56	146	13	62	330
Garr, Atlanta	578	87	179	7	38	320
H. Aaron, Atlanta	420	80	134	39	100	319
Brock, St-Louis	533	107	170	7	45	319
W. Davis, Los Angeles	535	70	168	5	58	314
M. Alou, St-Louis	519	68	162	4	55	312
B. Williams, Chicago	517	79	160	25	83	309
STAUB, MONTREAL	494	78	151	14	77	306
Stargell, Pittsburgh	445	88	135	42	114	303
Cash, Pittsburgh	499	73	124	2	29	303
Pepitone, Chicago	390	47	118	14	55	303
Milhan, Atlanta	480	58	144	1	40	300
Bonds, San Francisco	520	94	156	26	83	300
Rose, Cincinnati	534	71	160	10	37	300

MOYENNES INDIVIDUELLES
(325 apparitions au bâton ou plus)

LIGUE NATIONALE

LIGUE AMERICAINE	AB	PTS	CS	Cir.	PP	Moy.
Oliva, Minnesota	432	67	151	22	74	350
Murcer, New York	480	85	155	23	83	323
Rettenmund, Baltimore	400	70	125	11	61	313
Tovar, Minnesota	542	80	164	1	33	303
Otis, Kansas City	477	70	144	15	69	302
Rojas, Kansas City	414	56	124	6	59	300
Kaline, Detroit	355	61	106	14	46	299
Reichardt, Chicago	419	46	125	14	52	298
W. Horton, Detroit	435	62	127	22	71	292
Carew, Minnesota	487	73	142	2	47	292
R. Smith, Boston	525	72	153	27	75	291
Mincher, Washington	364	43	105	11	47	288
D. May, Milwaukee	400	61	115	14	55	288
Cash, Detroit	373	55	107	27	76	287
F. Robinson, Baltimore	380	65	109	21	77	287
Buford, Baltimore	402	91	115	19	52	286
C. May, Chicago	406	46	116	4	53	286
Patek, Kansas City	515	76	147	6	30	285
Uhlhaender, Cleveland	397	36	113	1	35	285
D. Johnson, Baltimore	421	51	119	14	58	283
White, New York	432	70	122	15	69	282
Andrews, Chicago	330	45	93	12	47	282
Freehan, Detroit	437	45	123	18	62	281
F. Howard, Washington	473	53	133	22	68	281

LES LANCEURS
(12 décisions ou plus)

LIGUE NATIONALE

LIGUE AMERICAINE	AB	PTS	CS	Cir.	PP	Moy.
B. Miller, Pittsburgh	88	77	33	44	8	5 1.84
McGraw, New York	90	60	34	84	10	4 1.90
Seaver, New York	234	184	50	233	16	8 1.92
D. Roberts, San Diego	226	196	55	121	12	14 1.99
J. Ray, Houston	84	61	22	39	3	2 1.13
J. Johnson, S. Francisco	85	68	38	62	12	5 2.53
Gullett, Cincinnati	183	163	56	85	14	5 2.61
Jenkins, Chicago	277	253	30	223	21	11 2.66
Dierker, Houston	159	150	33	51	12	6 2.66
Koosman, New York	134	120	43	64	5	9 2.69
D. Wilson, Houston	225	175	68	149	13	8 2.72
Sutton, L. Angeles	217	187	49	149	13	11 2.73
Culver, Houston	81	73	32	46	5	7 2.78
Marichal, S. Francisco	232	199	48	128	14	9 2.79
Wise, Philadelphie	228	217	58	130	14	11 2.80
Downing, L. Angeles	220	207	74	116	16	8 2.90
Gentry, New York	182	150	74	140	11	9 2.91
Ellis, Pittsburgh	204	179	59	119	18	7 2.91
Forsch, Houston	144	126	50	104	7	7 2.92
Kirby, San Diego	217	183	85	181	13	10 2.94
Stone, Atlanta	159	163	30	102	6	6 3.04
Blass, Pittsburgh	197	193	60	112	12	7 3.05
P. Niekro, Atlanta	224	215	62	149	13	11 3.08
Granger, Cincinnati	89	80	25	47	6	6 3.13
STONEMAN, Montréal	239	192	120	205	14	13 3.15
Nolan, Cincinnati	211	179	55	127	11	14 3.19
T. Kelley, Atlanta	112	114	54	58	7	5 3.20
Perry, San Francisco	230	220	59	125	14	10 3.20
Fryman, Philadelphie	129	110	44	92	9	5 3.20
Carlton, St-Louis	232	231	84	153	18	7 3.29
Gibson, St-Louis	210	188	69	157	13	12 3.29

LIGUE AMERICAINE

LIGUE AMERICAINE	AB	PTS	CS	Cir.	PP	Moy.
Blue, Oakland	275	178	75	274	23	6 1.70
Burgmeier, Kansas C.	77	64	25	38	6	7 1.86
Splitteroff, Kansas C.	120	105	30	66	7	6 1.95
Sanders, Milwaukee	115	98	24	68	7	8 1.96
Wood, Chicago	265	225	52	156	18	10 2.07
Scherman, Detroit	88	72	41	35	8	6 2.65
E. Fisher, Californie	100	73	46	73	9	5 2.77
Bradley, Chicago	236	232	66</			

Non-Stop Britain ou le tourisme à longueur d'année

par Urgel Lefebvre

— Qu'est-ce qu'on va vous servir monsieur? Se faire dire par le commis de bar "Qu'est-ce qu'on va vous servir monsieur?" alors qu'on se croit le seul francophone entre les quatre murs de la Library du Royal York de Toronto, où sont réunis quelques invités de la British Tourist Authority, il y a de quoi surprendre.

Puis se faire regarder d'un petit air narquois par le garçon qui surveille les préparatifs du dîner et apprendre soudain que l'on se trouve en présence de deux Acadiens, c'est aller de surprise en surprise. Surtout quand on constate que ces deux Acadiens de Toronto parlent un vrai français du dimanche. L'un d'eux s'appelle Edmond Thibodeau et l'autre, le commis de bar, Gabriel Robichaux. Celui-ci est un ancien Montréalais installé à Toronto depuis que le New Carleton a disparu pour céder la place au Château Champlain. Il y a bien de cela dix ans maintenant.

Les invités de la BTA, qui est l'office de tourisme de la Grande-Bretagne, sont des journalistes venant de tous les coins du Canada pour assister à l'avant-première d'un spectacle dont les vedettes sont deux artistes de la scène et du petit écran canadiens: Tom Kneebone et Dinah Christie.

Il y a un peu de tout dans ce spectacle — monologues, dialogues, saynètes, chansons, musique — comme il y a un peu de tout en Grande-Bretagne, en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, ainsi qu'en font foi les ima-

ges projetées sur un triple écran qui sert de fond de scène.

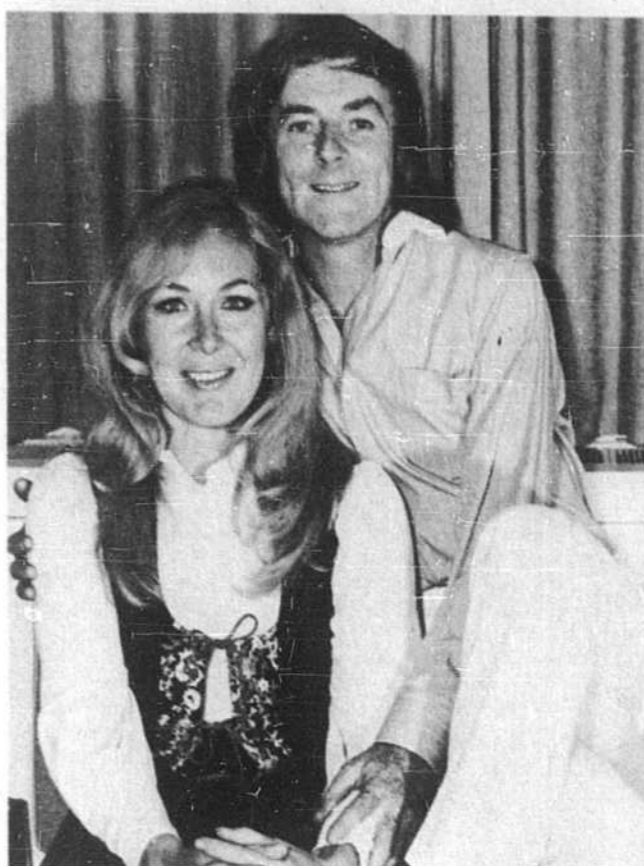
Tout cela, présenté comme un feu roulant, s'appelle Non-Stop Britain.

Le "Non-Stop" laisse entendre que la Grande-Bretagne a, sans arrêt, quelque chose à offrir au touriste... printemps, automne et hiver aussi bien qu'en été.

Et pour conduire le touriste canadien en Grande-Bretagne, il y a deux grands transporteurs: Air Canada et BOAC. Bref cet effort pour attirer des touristes dans les îles britanniques à tous les mois de l'année est une entreprise conjuguée de la BTA et des sociétés Air Canada et BOAC.

Le spectacle qui a été présenté en avant-première il y a une couple de jours, a été fort apprécié par l'auditoire. Mais il est à se demander cependant si le gros des applaudissements ne va pas aux deux artistes de talent que sont Tom Kneebone et Dinah Christie plutôt qu'à l'ensemble du spectacle dont le directeur est Roderick Cook. Pour que ce spectacle atteigne son but, il y a un certain équilibre à respecter, et cela ne semble pas facile.

Non-Stop Britain sera présenté dans 19 villes du Canada en septembre et octobre. A Montréal, c'est au Monklund qu'il sera présenté, le mardi 5 et le mercredi 6 octobre, à 19h et à 21h. Les billets sont gratuits. Il suffit de se les procurer en s'adressant aux agents de voyage ou aux bureaux d'Air Canada et de BOAC.



Les artistes de la scène et du petit écran canadiens Tom Kneebone et Dinah Christie seront les vedettes du spectacle original de divertissement et d'information touristique sur la Grande-Bretagne intitulé "Non-Stop Britain" qui sera présenté dans 19 villes du Canada. La troupe jouera à Montréal, à la salle Monklund, les 5 et 6 octobre. L'entrée est gratuite et l'on peut se procurer de la région de Montréal.

échos touristiques

Le troisième colloque annuel de l'Office de tourisme du gouvernement canadien, qui aura lieu les 5 et 6 octobre, à l'hôtel Skyline d'Ottawa, portera sur les congrès, en application du programme fédéral visant à augmenter le nombre de rencontres internationales au Canada. Quatre experts européens parleront de tous les aspects du marché international des congrès. M. Milton Astroff, éditeur du Meetings and Conventions Magazine, et M. Jim Low, vice-président exécutif de l'American Society of Association Executives, adresseront aussi la parole aux participants au colloque.

C'est le 10 janvier que sera inauguré à Yaoundé, au Cameroun, le Centre de rééducation et de réhabilitation fondé par le cardinal Léger pour les handicapés. A cette occasion, les Voyages Hone organisent des tours en Afrique noire, notamment au Cameroun, au Sénégal et à la Côte d'Ivoire qui constituent un triptyque francophone.

M. André Boily a été nommé directeur des relations extérieures d'Air France au Canada et entrera en fonction dès mardi prochain. Il aura son bureau à Montréal, dans l'édifice principal de la Place Ville-Marie. M. Boily succède à M. Lambert Mayer qui a été récemment nommé vice-président (relations extérieures) de la chaîne des hôtels Méridien (Hôtel France International), une filiale d'Air France. M. André Boily est marié et père de deux enfants. Il habite Repentigny. Il a été chroniqueur de l'aviation et responsable de la section tourisme à La Presse de 1962 à 1968 avant d'assumer des fonctions d'adjoint au directeur de l'information au même journal.



M. André Boily, directeur des relations extérieures d'Air France au Canada, entrera en fonction dès mardi prochain.

L'exposition d'art des Vikings, l'une des séries d'expositions présentées cette année en Irlande dans le cadre de Rosc 71, donnera aux amateurs d'art l'occasion de comparer les arts du passé à ceux d'aujourd'hui. L'exposition Viking rassemblera quelques trésors nationaux de la Norvège, du Danemark, de la Suède et de l'Islande: broches du Danemark en argent et en bronze ouvragés datant des VIIIe et IXe siècles; panneaux de bois sculpté d'Islande; figurines d'ambre de la Norvège. Les ressemblances fondamentales du dessin entre les objets Viking et les objets celtés de la même époque sont vraiment frappantes et, à vrai dire, compréhensibles quand on sait que certains d'entre eux sont d'origine irlandaise, obtenus soit par échanges ou par rapines. Ils font partie depuis de l'héritage artistique de la Scandinavie. L'un des objets les plus superbes est ce qu'il est convenu d'appeler le reliquaire irlandais, autel semblable à celui de St-Patrick's Bell. Exposition internationale d'art moderne de tout premier plan. Rosc 71 se tiendra cette année à Dublin du 24 octobre au 29 décembre et sera le clou d'autres expositions du même genre présentées dans toute l'Irlande.

Musique folklorique, jolies filles, films en couleurs, artisanat et oeuvres d'art — tel est le thème du Festival Portugais qui aura lieu du 7 au 19 septembre à la Place Bonaventure. Ce festival coloré, initiative du Centre portugais d'information et de la TAP (Transports Aériens Portugais) sera inauguré officiellement le 7 septembre à 11h30. A côté de Nuno de Sampaio Soares, directeur du Centre portugais d'information et d'Antonio Sobral, représentant général de la TAP pour le Canada, il y aura un groupe d'hôteliers portugais et des techniciens du tourisme pour répondre à toute question sur le Portugal et la TAP. Durant tout le festival, on pourra admirer plus de 2.000 pièces de céramiques et autres oeuvres artistiques qui ont été spécialement apportées du Portugal pour donner un avant-goût de ce pays.

Tous les magasins de la galerie de la Place Bonaventure exposeront également des objets portugais et avec les hôtes en costume du pays, les groupes folkloriques et la musique folklorique vous aurez l'impression de faire un court voyage au Portugal. Le 19 septembre, dernier jour du festival, il y aura un tirage au sort des billets distribués entre le 7 et le 19 donnant droit à un séjour de 10 jours au Portugal (billets d'avion compris).

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont:

- A - Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
- B - Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
- C - Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN - PEUGEOT - RENAULT - SIMCA
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

EUROP AUTO

5186 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083

Première traversée transatlantique d'un avion supersonique: le Concorde

PARIS (AFP) — Pour la première fois dans l'histoire de l'aéronautique, un appareil supersonique, l'avion de transport franco-britannique Concorde franchira l'Atlantique aujourd'hui. Concorde se rendra en Amérique latine où, pendant douze jours, il fera des vols de démonstration au Brésil et en Argentine. L'appareil qui sera utilisé

est le premier prototype construit en France. Il partira de Toulouse, mais, ne disposant pas de réserves de carburant suffisantes, il fera une escale d'approvisionnement à Sal, aux îles du cap Vert, au large de Dakar. Il atterrira ensuite à Cayenne. Le trajet Toulouse-Cayenne, soit près de 8.000 km sera couvert en 4h40 de vol effectif. La totalité du tra-

jet se fera à deux fois la vitesse du son (mach 2). Le 6 septembre, veille de la fête de l'indépendance du Brésil, le Concorde se dirigera vers Rio de Janeiro en longeant tout d'abord la côte brésilienne puis la partie nord-est du pays. De nombreuses personnalités brésiéliennes et argentines ont été invitées à participer aux

vols de démonstration, notamment le général Alejandro Lanusse, chef de l'Etat brésilien. Deux ministres français, MM. Valéry Giscard d'Estaing (finances) et Jean Chamant (transports) participeront également à ces vols. D'autre part la championne du monde française Jacqueline Auriol prendra place à bord de l'appareil entre Cayenne et Rio de Janeiro, le 6 septembre.

Fuir aux Tuileries et retrouver la liberté

PARIS — Vient un moment où la pensée même de la visite d'un monument de plus apparaît comme une corvée au touriste saturé. Lorsque ça se produit à Paris, il lui suffit de fuir aux Jardins des Tuileries et de retrouver le charme de la liberté.

Très "français", très géométriques, ces jardins nous révèlent pourtant le Paris au naturel. Une promenade sous les noyers célèbres, par un bel après-midi, en apprend davantage au visiteur attentif sur cette ville aux mille visages que toute une collection de guides touristiques. Situés à une demi-heure de voiture seulement de l'aéroport d'Orly, où se posent régulièrement les avions d'Air Canada, ces jardins historiques occupent une place aussi importante dans la vie des Parisiens d'aujourd'hui qu'à l'époque de la monarchie.

Le peuple de Paris s'est toujours senti chez lui dans ce parc ancien, où riches et pauvres pouvaient se coudoier, dans le voisinage des appartements royaux, pour admirer le paysage et échanger les potins du jour. Les jardins primitifs remontent au 16e siècle, lorsque Catherine de Médicis décida de construire son propre palais des Tuileries en face du Louvre, résidence traditionnelle des rois de France. Les Communards de 1871 brûlèrent le palais de Catherine, mais respectèrent les jardins, dont on doit la conception au génial Le Nôtre, qui contribua à l'éclat du grand siècle.

Ceux qui ne connaissent pas l'art des jardins français trouveront peut-être à ces rangées d'arbres taillés et à ces plates-bandes symétriques une trop grande rigueur. Mais ces jardins aux proportions strictes restent étroitement associés à la vie quotidienne de Paris. Et cet équilibre végétal à quelque chose de serein et de rassurant à l'égard du fiévreux 20e siècle.

Les jardins sont bordés d'un côté par la rue de Rivoli, de l'autre par la Seine; à l'est, par la magnificence du Louvre, et à l'ouest par l'animation de la Place de la Concorde. Une véritable oasis de paix au beau milieu de la ville la plus passionnante du monde.

L'accès le plus impressionnant des Tuileries est par la Place du Carrousel, sur la façade est du Louvre. L'arc du Carrousel encadre, dans le marbre rose, une des plus belles vues de Paris: par la longue allée centrale des jardins, bordée d'arbres à intervalles réguliers, la perspective conduit le regard vers les Champs-Élysées, véritable fleuve de voitures scintillant au soleil, jusqu'à l'Arc de Triomphe. L'extrémité est du parc est un Versailles miniature à la végétation solennelle, comme un salon en plein air, avec ses statues de nus classiques, où pullulent pigeons et fervents de la photographie.

La Place du Carrousel tire son nom du fameux spectacle équestre ordonné par Louis XIV pour marquer la naissance de son premier enfant. En traversant la Place vers les jardins, on se prend à songer à tous ces enfants qui ont joué dans ces allées depuis des siècles.

Louis XIII y a appris à bâtir des forteresses. Le Dauphin, qui devait porter le nom tragique de Louis XVII, y cultivait des fleurs et éleva des lapins durant la Révolution qui envoya ses parents à la guillotine. Dans son enfance, Marcel Proust y poussa un cerceau sous les mêmes ombrages.

Les jardins exercent le même attrait sur les enfants d'aujourd'hui que sur ceux d'autrefois. Ils font voguer leurs bateaux-jouets sur les deux étangs circulaires à chaque bout du parc. Ils jouent au ballon dans le sable, près de la Terrasse des Feuillants. Ils s'initient aux patins à roulettes et à la bicyclette sur les sentiers d'asphalte conduisant aux bosquets de noyers qui entourent le théâtre de marionnettes.

Les Tuileries ne seraient pas les Tuileries sans la présence des enfants de Paris: les garçons en culotte courte, les filles en jupes plissées. Ah! ces petits Parisiens, ils ont un chic inné! En fin de semaine, les groupes familiaux envahissent le parc. De jeunes couples regardent, ravis, leurs petits qui font la découverte de leur première glace. Des parents plus âgés, assis sur les bancs, laissent leurs enfants courir après le chien, et le chien après les pigeons. De tout jeunes cavaliers montent des ponies de louage dans le sentier longeant l'escalier qui conduit à la Rue de Rivoli, sous l'oeil paternel rempli de fierté. Non loin de là, le manège ancien poursuit son éternel voyage circulaire, ses chevaux bigarres emportant on ne sait où chevaliers en costume de matelot et belles dames aux cheveux noués de rubans. Il y a à toujours queue aux balançoires, pendules oscillant de l'ombre au soleil.

Les Tuileries accueillent les citoyens de plusieurs univers. Jeunes et vieux, groupes joyeux ou solitaires pensifs, Parisiens et visiteurs se croisent au hasard géométrique des allées. Marins, religieux, vendeuses, touristes, clochards, philosophes, ouvriers, amoureux, enfants, chacun peut trouver un coin à son goût dans cette île de verdure. Les uns se promènent sur la terrasse du Bord de l'Eau; les autres contemplant la Seine toujours familière et toujours inconnue et, appuyés sur le mur de pierre, emmagasinent des images de la Rive gauche.

On se photographie l'un l'autre en faisant des pitreries parmi les nymphes de pierre, ou l'on se contente simplement de s'asseoir sur un banc, trop heureux de se reposer du tumulte des grandes rues sans pourtant cesser de voir l'animation de la ville à travers les arbres. Chargé d'années, on sommeille dans l'ombre dorée, ra-

mené parfois à la surface par le rire d'un enfant, qui disparaît aussitôt au détour d'une allée. Installé à une table près des kiosques de rafraîchissements, on s'attarde à siroter un café. On prend place sur une fragle chaise de métal au bord de l'étang pour offrir son visage pâle de citadin à la caresse du soleil. On lit et l'on discute, on rit et l'on embrasse, on se souvient et parfois on pleure.

Un espace découvert, à l'extrémité ouest, près de l'en-

trée principale, est l'endroit le moins fréquenté et le plus ensoleillé des jardins. Tout à côté s'étend la Place de la Concorde, où la foule se pressait, voilà près de deux siècles, pour voir Marie-Antoinette et tant d'autres victimes de la Terreur monter à la guillotine.

Le parc où, jeune mariée, elle aimait se promener, aimée et ovationnée par le peuple de Paris, fut le dernier objet agréable offert à son regard lorsqu'elle gravit le funeste escalier.

Autres Exclutivités: Voyages accompagnés de Québec et Montréal!

CAPITALES D'EUROPE

LISBONNE • MADRID • PARIS • ROME

2 Excursions au Portugal et en Italie. Plusieurs repas. Arrangements spéciaux: Corrida, Capri, Pompéi...

30 sept. au 14 oct. (Quelques places encore...) \$595.

FRANCE, ITALIE, GRÈCE, PROCHE-ORIENT

Offre exceptionnelle! Croisière dans les îles Grecques. Chambres 1ère classe. Repas excellents. Bateau français, catégorie supérieure.

1 ou 18 nov. (S'inscrire au plus tôt): \$874.

AGENCES FRANCAISAINES

500 Rue Ave QUEBEC 3 (523-0031)
(dépôts sur demande)
Montréal: 861-8634 Ottawa: 728-1984

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de RENAULT - VW - CITROEN - FIAT - SIMCA - PEUGEOT - VOLVO - MICRO-BUS - ETC.

Kilométrage illimité! Assurance internationale etc... Réservations illimitées: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176 rue DRUMMOND, MTL - 861-0200

"Touring Club de France"

C'EST TOUJOURS... LE MONDE QUI VOUS INVITE...

Inscrivez-vous à l'un de nos VOYAGES GROUPES À TRAVERS LE MONDE sous la direction de représentants qualifiés

1972... 1972... 1972... DÉJÀ... IL FAUT Y PENSER...

Il n'est pas trop tôt pour planifier dès maintenant les projets de voyages de l'an prochain

CAMEROUN et l'AFRIQUE FRANCOPHONE

Ouverture le 10 janvier du Centre de Rééducation et de Réhabilitation de Yaoundé Une oeuvre du Cardinal Léger

CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL Aussi ROME (3 jours) et PARIS (4 jours) Du 3 au 22 janvier - 19 jours - 6 pays \$1,095 Voyage abrégé - Par AIR AFRIQUE de New York

CAMEROUN - DAHOMEY - CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL - PARIS Du 8 au 22 janvier - 14 jours - 5 pays \$998

AUTOUR DE L'AFRIQUE

SÉNÉGAL - CÔTE-D'IVOIRE - CAMEROUN - ZAMBIE RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD - KENYA - OUGANDA Du 5 au 26 février - 21 jours - 8 pays \$1,655

AUTOUR DU MONDE PAR LE PACIFIQUE SUD

Direction: Mme Monique (Hone) Carrier

LOS ANGELES - TAHITI - NOUVELLE-ZÉLANDE AUSTRALIE - BALI - SINGAPOUR CEYLAN - INDE - IRAN - ISTAMBOUL - PARIS Du 10 février - 11 pays - 33 jours \$2,860

Nouveaux tarifs en dollars canadiens Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE

1460 ave. UNION, Montréal 111 - Tél.: 845-8221 Le métro à notre porte Station McGill/Union Notre bureau est ouvert jusqu'à 3h30 p.m. - Fermé le samedi

Soyez prêt au **DÉPART**

OBTENEZ VOTRE **PASSEPORT** À TEMPS!

Évitez les ennuis du dernier instant en demandant votre passeport de bonne heure. Vous serez servi plus rapidement. Vous trouverez des formules de demande de passeport dans tous les bureaux de poste, agences de voyages, bureaux de compagnies maritimes ou aériennes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

BUREAU DES PASSEPORTS

P.S. Vérifiez attentivement votre demande. Dans 35 p. 100 des cas, des erreurs sont causes de retard.